

Sébastien Chauvin  
Arnaud Lerch

# Sociologie de l'homosexualité



***La Découverte***

9 bis, rue Abel-Hovelacque  
75013 Paris

**Remerciements.** Nous remercions toutes les personnes qui ont relu tout ou partie du manuscrit de ce livre, et en particulier Christophe Broqua, Natacha Chetcuti, Virginie Descoutures, Éric Fassin, Alexandre Jaunait, Amélie Le Renard, Didier Lestrade, Stuart Michaels et David Paternotte.

**S**i vous désirez être tenu régulièrement informé des parutions de la collection « Repères », il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information mensuelle par courriel, à partir de notre site <http://www.collectionreperes.com>, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

---

ISBN : 978-2-7071-5469-9



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir du livre, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage. Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute photocopie à usage collectif, intégrale ou partielle, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2013.

## Introduction

On peut aujourd'hui joindre une chorale gaie ou une amicale des golfeuses lesbiennes, faire venir chez soi un plombier gai ou un traiteur lesbien, assister à un festival de films lesbiens, gais, bi, et trans (LGBT), voir son appartement « repensé » par des gays devant des millions de téléspectateurs, s'en repentir dans une église gaie et lesbienne, former des projets de familles alternatives, souscrire à une police d'assurance ciblée pour les « besoins des gays et lesbiennes », participer aux jeux olympiques LGBT, passer son été dans un gîte rural lesbien ou assister à des universités d'été des homosexualités. Des mobilités géographiques aux trajectoires sociales, des goûts musicaux aux destinations touristiques, des codes langagiers aux modes de consommation, les multiples traits culturels associés à cette minorité ne se limitent ni aux pratiques sexuelles ni à l'institution conjugale\*.

Cet ouvrage propose donc de mettre en lumière non seulement la manière dont la culture façonne la sexualité, mais aussi la façon dont, à partir de ces sexualités, s'élaborent en retour des cultures originales. Il dresse un panorama des nombreux travaux sociologiques existant sur l'homosexualité et les homosexuel-le-s, recherches dont le foisonnement même empêche de dresser une liste exhaustive. On entendra sociologie au sens large, ne se privant pas d'avoir recours à l'ensemble des sciences sociales et historiques ayant participé au développement et à la consolidation des études gaies et lesbiennes. De même, on prendra comme objet non exclusivement « les homosexuel-le-s » comme groupe restreint défini de manière univoque, mais aussi la pluralité des mécanismes sociaux

---

\* Suivant la règle de francisation proposée par Clarisse Fabre et Éric Fassin [2003], nous utilisons dans cet ouvrage l'orthographe « gay/gays » pour le substantif, et « gai-e/gai-e-s » pour l'adjectif.

qui organisent, encadrent et régulent les désirs entre personnes de même sexe. Enfin, on considérera l'homosexualité non comme une réalité homogène, mais comme un espace d'identification traversé de nombreuses différences en fonction des classes sociales, des appartenances ethniques et culturelles, des âges et des générations. Surtout, la domination masculine et les inégalités de pouvoir entre les sexes se traduisent par des manières distinctes de se construire comme lesbienne lorsqu'on est une femme, et comme gay lorsqu'on est un homme [Rich, 1981 ; Bersani, 1995]\*\* : faire la sociologie de l'homosexualité, c'est d'abord constater les contrastes entre les homosexualités masculine et féminine en dépit des efforts stratégiques pour les unifier dans une même communauté politique.

Dans la suite de cette introduction, nous passons en revue les manières dont différents discours savants (biologie, psychiatrie, psychanalyse) se sont saisis de l'homosexualité, avant d'explicitier la spécificité du regard sociologique et l'apport des sciences sociales dans le chapitre I. Le chapitre II aborde ensuite l'homophobie et les normes hétérosexistes qui forment le contexte au sein duquel les gays et les lesbiennes se construisent comme sujets. Le chapitre III explore différentes facettes des modes de vie homosexuels en insistant sur la façon dont les pratiques sexuelles se traduisent dans un éventail diversifié de modes de vie et de subcultures. Mais l'homosexualité, ce sont aussi des amitiés, des relations amoureuses et affectives, des familles : le chapitre IV décrit ces liens électifs et ces structures de parenté en se demandant quel rapport ils entretiennent avec le modèle hétérosexuel. Historiquement, de telles subcultures ont formé la matrice des mouvements politiques et associatifs qui ont revendiqué, au nom des minorités sexuelles, tantôt des droits protégeant leur vie quotidienne, tantôt l'égalité d'accès à la citoyenneté, tantôt encore l'abolition de l'hétérosexualité comme norme : ce sont eux qu'aborde le chapitre V à la lumière de la sociologie des mouvements sociaux. Enfin, l'homosexualité constitue aussi un prisme à travers lequel on peut réinterroger les thèmes classiques de la sociologie (mondialisation, classes sociales, ethnicité, mobilité, homogamie) : ce sera l'objet du chapitre VI.

---

\*\* Les références entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'ouvrage.

## Les discours savants et leurs points aveugles

Si l'homosexualité est depuis longtemps un objet pour la science, c'est que les scientifiques ont en partie contribué à construire l'« homosexualité ». C'est aux sciences médicales en plein essor qu'appartenaient en effet les premiers savants qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, constituèrent en pathologie individuelle les pratiques et attirances sexuelles entre personnes de même sexe. Leur ambition était à la fois scientifique et politique : scientifique parce qu'elles étendaient ainsi leur expertise à un nouveau domaine de la vie, ce qui contribuait à asseoir leur légitimité ; politique parce qu'elles contestaient en cela le monopole moral du discours religieux sur le vivant, la reproduction et la famille. Le nouvel espace discursif ainsi créé, qu'on dénoncera plus tard pour sa tendance à « pathologiser » les minorités sexuelles, représentait une manière de soustraire en partie le sodomite à la figure du péché et, partant, aux punitions traditionnelles qui lui étaient réservées.

### *Médecine et biologie*

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la médecine considérait que les déviances devaient trouver leurs causes dans les organes, excluant ainsi les désordres d'ordre proprement psychologique. Après des tâtonnements liés à la constitution de la psychiatrie comme science, cette dernière s'éloigne peu à peu des explications neurobiologiques de l'homosexualité pour proposer sa propre étiologie. Pourtant, des variantes modernisées de l'ancien « regard anatomo-clinique » (selon le terme de Michel Foucault) sur l'origine de l'homosexualité subsistent aujourd'hui et trouvent dans nos sociétés un terrain fécond et constamment nourri des progrès scientifiques. Des tentatives d'explications génétiques, des recherches sur le rôle des hormones dans le développement embryonnaire ou des analyses anatomiques du cerveau chez de présumé-e-s homosexuel-le-s représentent ainsi autant de nouvelles tentatives pour expliquer les « causes » de l'homosexualité. La difficulté à délimiter l'influence des facteurs génétiques et sociaux dans la formation des comportements sexuels adultes, d'une part, et l'impossibilité de présumer du caractère transhistorique ou de l'homogénéité culturelle de la catégorie « homosexualité », d'autre part, sont les deux grandes limites méthodologiques de ces tentatives de recherche d'une source interne unique de l'homosexualité [Fausto-Sterling, 2000 ; Stein, 1999].

La fonction de ces discours affirmant le caractère inné de l'homosexualité est avant tout politique : ils permettent d'établir une frontière symbolique rassurante, tant pour certain-e-s homosexuel-le-s qui voient dans cet ancrage une réponse à l'accusation de pratiques « contre nature » que pour certain-e-s hétérosexuel-le-s qui y trouvent un moyen d'assigner l'homosexualité à l'altérité et de réduire ainsi les anxiétés collectives engendrées par le mythe du « prosélytisme » et le spectre menaçant de la conversion. En outre, de telles démarches étiologiques reposent sur une logique asymétrique qui, sous l'apparence de vouloir rendre compte des différences entre « normaux » et « déviants », cherche avant tout à « expliquer » la déviance, notamment pour en prévenir le développement. Dans cette perspective, la recherche d'un gène de l'homosexualité obéit aux mêmes illusions qu'aurait été naguère la recherche d'un gène du communisme, ou aujourd'hui du terrorisme. Il faut noter enfin que, tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, les recherches récurrentes et inquiètes sur l'origine de l'homosexualité se sont surtout concentrées sur celle des hommes, illustrant par là que leur réel objet était moins l'orientation sexuelle en elle-même que le risque de l'effondrement d'un ordre social patriarcal.

La quête d'une « nature » homosexuelle par les scientifiques n'est d'ailleurs pas sans lien avec le contexte national et culturel dans lequel elle s'inscrit. Aux États-Unis, les recherches génétiques sur un gène gai sont considérées comme progressistes et soutenues avec enthousiasme par nombre d'organisations homosexuelles car le Mouvement des droits civiques leur a légué un mode de légitimation des minorités fondé sur l'existence d'un substrat corporel commun — dans un contexte idéologique laissant peu d'options en dehors de l'alternative de la nature et du libre choix individuel. Si ces recherches ont eu peu d'écho dans la plupart des pays d'Europe continentale, c'est que leurs systèmes politiques ne reposent pas principalement sur ce mode de légitimation, que l'eugénisme nazi a rendu suspect.

### *Psychiatrie et psychanalyse*

Bien qu'elles déplacent en partie le siège des déviances sexuelles du corps vers la psyché, des dysfonctions biologiques vers des dysfonctionnements familiaux, la psychiatrie et la psychanalyse ne rompent pas pour autant pleinement avec les ambiguïtés de la démarche étiologique, notamment celles liées à l'ambition de « guérir » les homosexuel-le-s. Les psychiatres

allemands Richard von Krafft-Ebing (1840-1902) et Karl Westphal (1833-1890) empruntent au juriste et sexologue Karl Heinrich Ulrichs (1825-1895) la notion de « troisième sexe » et de « sensation sexuelle contraire » pour décrire les personnes attirées par les individus de leur sexe. Ces notions ont pu avoir historiquement une visée progressiste, comme ce fut le cas avec Ulrichs et sa défense de l'« amour uraniste » ou avec Magnus Hirschfeld (1868-1935) et sa lutte pour la dépénalisation de l'homosexualité en Allemagne. Mais sous la plume de psychiatres comme Krafft-Ebing ou Westphal, elles en viennent à désigner une perversion congénitale, une maladie mentale liée à une inversion de genre, dont le degré détermine à la fois la gravité et la possibilité de s'en défaire. Durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la psychiatrie rencontre beaucoup d'écho, notamment aux États-Unis. C'est vers elle que se tournent en priorité les homosexuel-le-s et leurs parents, qui constituent souvent leur première clientèle. Puis le discours psychiatrique connaît une certaine perte d'influence après la Seconde Guerre mondiale : les échecs de « guérison » des homosexuel-le-s, la nouvelle sexologie libérale dont l'Américain Alfred Kinsey est la figure de proue, ainsi que l'influence grandissante de la psychanalyse, entérinent cette perte d'autorité.

La psychanalyse, quant à elle, en apportant un regard nouveau sur la psyché humaine et sur les relations sociales, trouve très tôt dans l'homosexualité un objet d'investigation privilégié dont elle ne s'est jamais déprise. D'une part, Freud rompt avec la thèse psychiatrique de la maladie congénitale ; d'autre part, l'homosexualité devient dans son œuvre non le trait substantiel d'une minorité distincte, mais une potentialité universelle. L'enfant, selon sa formulation bien connue, est un « pervers polymorphe » et le désir en général apparaît comme extrêmement plastique, à même d'être projeté sur de nombreux objets. L'homosexualité n'en conserve pas moins un statut ambigu, à l'idée de pathologie s'étant substituée celle d'immaturité. Dans le développement psycho-affectif tel qu'il est décrit par Freud, la cause de l'homosexualité n'est à rechercher ni dans les secrets de l'anatomie, ni dans un défaut congénital de la « fonction sexuelle », mais du côté de l'environnement familial : pour les filles comme pour les garçons, la mère est la coupable désignée *via* l'excès de fixation qu'elle engendre sur elle au cours de la prime enfance. Des critiques théoriques, venues du champ de la psychanalyse elle-même comme des recherches féministes ou des études gaies et lesbiennes, ont montré les limites du cadre interprétatif

freudien ou lacanien pour penser l'homosexualité, mettant notamment au jour son architecture structurellement conservatrice [Eribon, 2001]. D'autres ont cherché à développer le potentiel émancipateur d'une psychanalyse au contraire ouverte aux transformations sociales [de Lauretis, 1994].

Se nourrissant de ces réflexions psychanalytiques, la démarche sociologique s'en distancie par trois types de questionnements. D'une part, elle pose la question de la spécificité historique de la théorie freudienne et de sa pertinence pour appréhender les réalités sociales contemporaines. D'autre part, elle s'interroge sur la contribution de la psychanalyse, par la diffusion culturelle de ses modèles interprétatifs, à la construction de l'homosexualité comme réalité historique. Enfin, elle prend ses distances avec l'ambition étiologique, en passant de la question du « pourquoi » de la déviance homosexuelle à celle du comment de l'existence gaie et lesbienne.

## **La place du discours sociologique**

Les sciences sociales s'intéressent beaucoup plus tardivement au sujet de l'homosexualité que les sciences médicales et psychologiques. Alors qu'ils sont contemporains des premiers discours psychiatriques sur l'homosexualité, les pères fondateurs de la sociologie (Marx, Durkheim, Weber) ne l'abordent pas, même lorsque leurs recherches les mènent à questionner la famille, le corps ou le lien social. Implicitement naturalisée, l'homosexualité restait en dehors du champ de l'investigation sociologique. C'est avec le tournant interactionniste des années 1950 que l'orientation sexuelle sera arrachée au domaine de l'évidence biologique pour devenir un fait social : on étudie alors les processus par lesquels les homosexuel-le-s sont constitué-e-s en sujets déviants au cours de la série d'interactions qui scande leur biographie. Il n'empêche, si la déviance de l'homosexuel-le est bien sociale, la catégorie, elle, n'est pas questionnée et demeure entachée de présupposés anhistoriques. L'homosexualité est encore perçue comme une réalité invariante, et il faudra attendre l'émergence de travaux d'historiens sur sa naissance pour que soit véritablement analysée la manière dont ce qu'on appelle aujourd'hui homosexualité en arrive à cristalliser sous une même catégorie un faisceau de discours, pratiques et sentiments d'appartenance que d'autres époques avaient pensés comme hétérogènes. Enfin, depuis les années 1980 dans les pays anglophones et depuis

la fin des années 1990 en France, la sociologie de l'homosexualité s'est inscrite dans l'essor des « études gaies et lesbiennes » [Eribon, 1998], nébuleuse de travaux réalisés au sein de différentes sciences humaines, prenant pour objet les divers aspects de l'existence homosexuelle et combinant les approches empiriques avec des réflexions plus stratégiques. Si les travaux fondateurs des études gaies et lesbiennes sont réalisés par des chercheuses américaines issues du mouvement féministe (notamment Gayle Rubin, Eve Kosofsky Sedgwick, Teresa de Lauretis, Judith Butler), ces dernières se sont souvent appuyées sur des ouvrages français des années 1970, comme ceux de Michel Foucault et de Guy Hocquenghem.

Un des premiers traits distinctifs du discours sociologique sur l'homosexualité est qu'il considère la catégorie homosexuelle comme une construction historique. Pour les sociologues comme pour les historiens ou les anthropologues, il n'y a pas toujours eu des homosexuel-le-s et des hétérosexuel-le-s : les êtres humains ne se sont pas toujours pensés ou classés en fonction du critère de l'orientation sexuelle, dont l'invention est récente. Les figures de la déviance sexuelle varient non seulement selon les périodes historiques, mais aussi en fonction des aires culturelles : quoi de commun entre le *molly* londonien du XVIII<sup>e</sup> siècle [Trumbach, 1977] et le garçon coiffeur parisien du XX<sup>e</sup> siècle, entre la *kathoey* thaïlandaise [Jackson J., 2009] et le *bicha* brésilien [Kulick, 1998], entre la tribade de l'époque romaine [Boehringer, 2007], la *tomboi* indonésienne [Blackwood et Wieringa, 1999] et la *lipstick lesbian* des villes californiennes ? Enfin, il est évident qu'on ne se construit pas de la même manière comme homosexuel-le avant et après l'émergence d'une identité transsexuelle. La sociologie se doit donc de retracer la genèse des catégories à travers lesquelles l'humanité a construit, à différentes époques, sa vie érotique et les liens qui unissent ses membres. Mais ces catégories (« lesbienne », « homosexuel », « bisexuel », « actif/passif », etc.) ne sont pas uniquement des principes de perception : elles sont aussi des formes d'expérience du monde social, des manières de désirer, des styles de vie et de présentation de soi, un ensemble d'institutions : c'est de leur articulation que se propose de rendre compte cet ouvrage.

## I / Les sciences sociales et l'homosexualité

Les travaux de sciences sociales sur l'homosexualité ont longtemps été réalisés au sein de disciplines aux frontières étanches. L'émergence des études gaies et lesbiennes au début des années 1980 a ensuite permis d'établir des ponts entre recherches historiques et questionnements sociologiques, études de sociétés proches et lointaines. Un questionnement transdisciplinaire nourrit désormais le nombre grandissant des recherches en cours.

### De l'étiologie à l'interaction

*Compter : le rapport Kinsey*

La publication aux États-Unis des deux rapports d'Alfred Kinsey sur la sexualité de l'homme (1948) et de la femme (1953) a représenté un tournant majeur dans l'approche de l'homosexualité. Cette vaste enquête quantitative sur les comportements sexuels des Américains, qui constitue à bien des égards l'acte de naissance de la sexologie moderne, participe d'une nouvelle attitude scientifique qui renonce à sonder les âmes pour décrire et quantifier les pratiques. Afin de qualifier l'attirance pour l'un ou l'autre sexe, Kinsey propose une échelle de 0 à 6, allant de l'hétérosexualité exclusive à l'homosexualité exclusive. Pour cela, il classe l'individu en tenant compte de son expérience sexuelle manifeste et/ou de ses réactions psycho-émotionnelles. Pour Kinsey, homosexualité et hétérosexualité ne sont pas deux catégories discrètes, mais les deux pôles d'un éventail varié de pratiques plus ou moins régulières ou continues dans la vie des individus.

Cette échelle continue remet en cause le caractère binaire des catégories hétéro/homo que la psychiatrie avait auparavant

contribué à solidifier, et participe de la banalisation sociale du fait homosexuel. Les chiffres qui découlent de l'étude jouent également un rôle dans cette banalisation tant ils surprennent alors : 10 % des hommes de l'époque déclarent au moins une relation avec une personne du même sexe au cours de leur vie ; on atteint 37 % de la population masculine en retenant comme critère le simple « contact physique avec un autre homme menant à l'orgasme ». Quant aux lesbiennes, l'étude de 1953 les évalue à 2 % de la population féminine (homosexualité exclusive) et à 13 % dans la définition la plus extensive des pratiques homosexuelles au cours de la vie. La réduction de l'« exotisme homosexuel » consécutive à la publication du rapport Kinsey tient aussi au fait que les pratiques homosexuelles côtoient dans le questionnaire des interrogations sur des pratiques très communes comme la masturbation et la sexualité extraconjugale.

Les chiffres issus de cette recherche seront ultérieurement critiqués pour des raisons liées à la méthodologie de l'enquête, marquée par un recrutement excessif au sein des prisons et des maisons de redressement, univers homosociaux par excellence. En réalité, les taux présentés par les prisonniers de l'échantillon n'étaient pas singulièrement différents des taux des non-prisonniers. Plus cruciale est la période particulière de l'enquête, de 1938 à 1944, c'est-à-dire un moment où les mobilités géographiques, le desserrement des liens familiaux et la ségrégation spatiale des hommes et des femmes du fait de la guerre étaient propices à une augmentation des rapports sexuels non mixtes [Bérubé, 1990].

### *Comprendre : déviance, carrières, stigmaté, scripts*

Dans les années 1950 et 1960 s'élabore également l'interactionnisme symbolique, courant sociologique qui aborde l'homosexualité sous un jour nouveau. Si l'interactionnisme représente une rupture à la fois dans l'histoire de la sociologie et dans celle de l'homosexualité, c'est d'abord pour ses effets idéologiques. Plutôt que de considérer la déviance comme une propriété intrinsèque de l'individu, il aborde celle-ci comme un statut social contingent. Dans *Outsiders* [1963], Howard Becker décrit la *carrière* du déviant, au cours de laquelle celui-ci construit progressivement son identité : d'un côté par son insertion dans le groupe des déviants, de l'autre comme conséquence de l'étiquetage social dont il est l'objet.

En proposant d'étudier le homosexuel-le-s au même titre que d'autres déviants de l'époque tels que les prostituées, les fumeurs

de cannabis ou les joueurs de jazz, la sociologie de la déviance exerce un effet de banalisation : l'homosexualité y apparaît davantage comme une infraction que comme une maladie. L'homosexuel-le n'est qu'en apparence à nouveau associé-e à la figure du criminel à laquelle la psychiatrie l'avait soustraite : le criminel des interactionnistes n'est pas une incarnation du mal moral, mais une victime de normes sociales. Si cette idée était déjà présente chez Durkheim, elle restait comme chez Freud prise dans une tension : Durkheim reconnaissait la nature relative des déviances sans pour autant se placer du côté des déviants. À l'aube des années 1960, les auteurs interactionnistes communiquent une sympathie plus explicite. Le déplacement du regard, de la déviance morale vers les mécanismes sociaux, de l'intériorité vers les interactions, a aussi la vertu de faire apparaître pour la première fois au grand jour la norme elle-même, qui restait jusqu'ici tacite. Problématisée en tant que telle par la sociologie, elle perd son caractère d'évidence.

L'autre concept clé de l'interactionnisme est celui de stigmaté, qui donne son titre à un ouvrage célèbre d'Erving Goffman [1963]. Un stigmaté est un attribut qui discrédite *a priori* son possesseur et entraîne des sanctions sociales : infériorisation symbolique, exclusions diverses, voire violences physiques. Le concept désigne moins un attribut qu'une *relation* dans laquelle le terme stigmatisé (ici, l'homosexualité) est inséparable du terme opposé, celui qui, tout en restant relativement invisible en tant qu'attribut, est implicitement valorisé : l'hétérosexualité. Goffman met en évidence la logique *performative* par laquelle la réception sociale du stigmaté, bien qu'elle soit vécue comme une conséquence normale de celui-ci, contribue pour une grande part à le constituer en tant que stigmaté définissant l'essence fondamentale du sujet. D'une part, le stigmatisé se trouve réduit à son stigmaté ; d'autre part, ce stigmaté devient, dans l'imaginaire des « normaux », la cause universelle de tous les goûts et toutes les actions du stigmatisé. Goffman distingue les identités « stigmatisables », pour lesquelles le stigmaté est imperceptible *a priori*, et les identités « stigmatisées », dont le stigmaté est d'emblée visible de tous. Ces deux conditions se traduisent par des stratégies différentes : la personne stigmatisable s'attache à la gestion de l'information à l'égard de son stigmaté (cacher ou « dévoiler » son homosexualité) ; la personne stigmatisée, elle, doit gérer la tension entre la norme sociale et sa propre identité (par exemple, se confronter aux réactions hostiles ou gênées de l'entourage après le *coming-out*).

C'est à l'étude des pratiques sexuelles elles-mêmes que s'attellent quant à eux les sociologues John H. Gagnon et William Simon, anciens collaborateurs de Kinsey par ailleurs nourris d'interactionnisme et de freudisme, avec leur ouvrage *Sexual Conduct. The Social Sources of Human Sexuality*, paru en 1973. En proposant une interprétation de la manière dont les individus mettent en forme au quotidien leurs désirs par le biais notamment de « scripts culturels », ils contribuent à ancrer le domaine de la sexualité dans le champ des sciences sociales. Appliquée à l'homosexualité en particulier, la théorie des scripts invite elle aussi à délaisser l'approche étiologique pour s'intéresser à la « conformité dans la déviance » [Gagnon et Simon, 1967].

### *Décrire la communauté*

Contemporains du foisonnement de riches subcultures gaies et lesbiennes qui avait lieu dans les grandes villes américaines, les sociologues interactionnistes sont allés étudier ces communautés elles-mêmes, les modes de vie qu'elles abritent et les sexualités qui s'y déploient. C'est à Laud Humphreys que l'on doit la première étude d'ampleur sur les interactions concrètes au sein d'une des scènes de la sexualité entre hommes : les rapports anonymes dans les toilettes publiques dans une ville du Midwest étasunien à la fin des années 1960 [Humphreys, 1970]. L'auteur décrit les différents rôles qui structurent la scène (« suceurs », « sucés », « guetteurs ») et que les participants doivent adopter ou négocier. Il met également en évidence les mécanismes de défense collective de ces hommes contre les agressions extérieures, le jeu avec la police, la crainte omniprésente du chantage à leur encontre ou la peur de voir leurs réputations détruites au sein de leurs communautés.

Humphreys souhaite mettre en correspondance les pratiques des hommes dans les toilettes avec la vie sociale qu'ils mènent (souvent au sein d'un mariage hétérosexuel). Pour ce faire, le sociologue relève méthodiquement les plaques d'immatriculation des voitures des hommes qu'il a observés. Grâce à un informateur au sein de la police, il parvient à identifier leurs noms et adresses. Un an après la fin de son observation participante, il se rend à ces adresses prétextant une enquête plus large sur les questions de santé. Grâce à ses entretiens, Humphreys découvre que les hommes vivant leur homosexualité dans le secret ont des opinions politiques plus conservatrices que ceux la vivant au grand jour et sont plus enclins à être affiliés à des religions comme le catholicisme. Il en déduit que les homosexuels cachés tendent

à se construire une « cuirasse de vertu » pour limiter les soupçons à leur rencontre.

D'autres travaux décrivant les cultures sexuelles urbaines émergent à la même période autour de l'université de Chicago, dont une part importante sera réunie dans l'ouvrage collectif dirigé par Gagnon et Simon en 1967, *Sexual Deviance*, et certains récemment traduits en français [Broqua, 2011]. Qu'il s'agisse des recherches de Leznoff et Westley sur les stratégies différenciées de gestion du stigmate homosexuel en fonction de la position socioéconomique des intéressés, des analyses du fonctionnement du milieu gai et des bars de Los Angeles par Evelyn Hooker et de San Francisco par Nancy Achilles, ou d'une enquête sur les relations sexuelles tarifées entre homosexuels et jeunes délinquants à Nashville par Reiss, ces travaux constituent les prémices souvent oubliées des recherches sociologiques sur l'homosexualité. Si ces études sont principalement l'œuvre de sociologues, une exception notable un peu plus tardive reste l'ouvrage fondateur de l'anthropologue Esther Newton *Mother Camp* [1979] consacré aux communautés drag-queen étasuniennes. L'auteure y analyse en particulier les usages du genre dans le contexte transformiste. S'appuyant sur la notion de « rôle sexué » pour l'analyse des performances théâtrales de ces drag-queens, elle en montre le caractère manœuvrable et détournable, préfigurant ainsi les analyses plus récentes du genre comme performance telles celles de Judith Butler [1990].

## De l'interaction à l'histoire

On ne naît pas homosexuel-le, on le devient : c'est le principal acquis de l'interactionnisme. Pour les recherches qui se nourrissent de cet enseignement, l'homosexualité n'est pas un trait immuable, mais un rôle social qui s'acquiert et se négocie au sein d'une communauté. Une voie de recherche est ainsi tracée : celle d'une étude de la genèse sociale de l'identité homosexuelle à l'échelle de l'individu et de son entourage. Même si, dans son article programmatique publié en 1968, « The homosexual role » [Broqua, 2011], Mary McIntosh s'interroge déjà sur la spécificité historique et culturelle de l'homosexualité moderne, l'interactionnisme s'est dans l'ensemble peu intéressé à la genèse collective des répertoires et des communautés qui rendent disponibles de telles identités. C'est de cet autre parti pris anti-essentialiste que se sont saisis les historiens pour décrire les variations, à différentes périodes, des expériences, possibilités d'identification et

espaces de contraintes symboliques avec lesquels doivent composer les individus.

Les années 1980 ont vu s'affronter conceptions « essentialistes » et conceptions « constructionnistes » de l'histoire de l'homosexualité. Dans son travail pionnier sur le christianisme et l'homosexualité masculine avant le XIX<sup>e</sup> siècle, John Boswell [1980] montre que l'Église romaine n'a pas d'abord condamné l'homosexualité et a même peut-être un temps célébré des unions de même sexe. Dans un ouvrage ultérieur, Bernadette Brooten [1996] a elle aussi défendu l'idée que les condamnations de l'homosexualité féminine durant les derniers siècles de l'Empire romain témoignaient d'une conscience tout à fait explicite de l'existence de relations lesbiennes. Des auteurs ont critiqué ces positions comme « essentialistes » car elles supposent l'existence d'une identité gaie ou lesbienne invariante dont seul changerait le traitement à chaque période historique. Dans les années 1990, une vulgate constructiviste s'est au contraire imposée sur les campus étasuniens, selon laquelle l'identité homosexuelle est une invention de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, initiée par les psychiatres avant d'être adoptée par les homosexuel-le-s mêmes, soit dans la honte, soit dans des stratégies de résistance et de réappropriation. Si l'idée d'une variabilité historique de l'identité homosexuelle a été d'abord avancée dans les travaux pionniers d'auteurs anglo-américains tels que Jeffrey Weeks [1977] ou Randolph Trumbach [1977], c'est généralement au nom de Michel Foucault qu'est associée l'hypothèse selon laquelle l'« homosexualité » n'a pas toujours existé.

L'œuvre du philosophe français est pourtant ambiguë à cet égard, comme l'a démontré Didier Eribon [1999]. Dans son premier grand ouvrage publié en 1961, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Foucault fait émerger la figure de l'homosexualité au XVII<sup>e</sup> siècle, comme miroir inversé de la Raison, aux côtés du fou, du marginal et du vagabond. C'est seulement après avoir été exclue de la rationalité qu'elle a pu ensuite être ressaisie par la psychiatrie et la psychanalyse comme pathologie sujette à traitement spécifique. Toutefois, près de deux décennies plus tard, dans *La Volonté de savoir* [1976], Foucault propose une généalogie plus récente. En dialogue critique avec le discours de la « libération sexuelle » des années 1970, il cherche à dépasser l'« hypothèse répressive » selon laquelle l'histoire de la sexualité peut se comprendre uniquement en termes d'oppression et de libération de pulsions naturelles, dont la psychanalyse serait enfin le vecteur de la libre expression. Au contraire, Foucault propose de considérer que le discours qui en appelle à « libérer » la sexualité

et celui qui cherche à la réprimer font partie d'un même dispositif de longue durée conduisant à la production de la « sexualité » comme domaine de l'expérience distinct des autres tout en prétendant enfermer leur vérité. Il décrit la manière dont le XIX<sup>e</sup> siècle a vu proliférer, dans le discours médical, une infinité de « perversions » sexuelles, allant de la zoophilie à la nécrophilie en passant par l'exhibitionnisme. L'homosexualité est l'une de ces perversions, à la fois construite et régulée par le discours psychiatrique : d'un type juridique de crime tel que l'était la sodomie, elle devient une catégorie immuable des personnes. Le message implicite aux contemporains de Foucault est radical : l'identité homosexuelle revendiquée ne fait peut-être que reprendre une invention médicale. Sur le plan de l'éthique de vie comme de la politique gaie et lesbienne, Foucault propose donc de préférer, au « libérationnisme » de l'époque, une stratégie de résistance face à tous les discours prétendant déterminer la « vérité » du sexe, de la sexualité et de l'homosexualité, y compris la psychanalyse.

#### *L'homosexuel-le moderne en débat*

De *La Volonté de savoir* fut retenue la proposition trop simple que, avant la thématization de l'homosexualité dans le discours psychiatrique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, seuls existaient des actes homosexuels, pas d'identité homosexuelle. Si cette idée fut enseignée dans les années 1980 et 1990, elle fut ensuite mise en cause. D'une part, comme le rappelle David Halperin, prétendre définir des actes indépendamment des significations qui leur sont attribuées revient à oublier qu'il n'y a « pas d'orgasme sans idéologie ». D'autre part, Foucault ne cherchait pas principalement dans son livre à faire l'histoire sociale des pratiques et des identités, mais à suivre la manière dont certains discours de pouvoir modifient leur façon d'appréhender et de réguler les réalités érotiques [Halperin, 2002]. D'autre part, loin d'être à l'origine des identités qu'il décrit, le discours des psychiatres de l'époque se comprend davantage aujourd'hui comme une réaction et une tentative de reprise de contrôle sur des communautés et des identités qui ont d'abord émergé en dehors d'eux. George Chauncey [1982] a ainsi montré que le passage du modèle de l'inversion de genre à celui de l'homosexualité dans la compréhension des déviations sexuelles féminines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est d'abord le produit de transformations urbaines et sociales qui ne se réduisent pas à l'« effet des discours ». Didier Eribon [1999] a révélé toute la culture littéraire homoérotique qui émerge à ce moment-là sans

lien avec la psychanalyse, notamment en France et au Royaume-Uni, tandis que Florence Tamagne [2000] a décrit le fleurissement des cultures homosexuelles masculines et féminines à Berlin, Paris et Londres dans les années 1920 selon des modalités qui ne devaient rien à la psychiatrie.

Sur le plan des manières dont les individus se vivent et se pensent, les changements qui s'amorcent au XIX<sup>e</sup> siècle opposent en réalité moins les actes à l'identité que le passage d'un régime d'identification à un autre, marqué par l'émergence de la notion d'« orientation sexuelle ». Aux périodes précédentes, les partenaires de relations érotiques de même sexe se pensaient selon des catégories distinctes, tantôt autorisées par une différence d'âge ou une hiérarchie sociale, tantôt structurées par le genre (stigmatisant uniquement le ou la partenaire du couple qui présentait des caractéristiques de genre « inversées »). Dans ce dernier cas, les positions et pratiques sexuelles étaient considérées comme des conséquences de l'identité de genre (c'est parce qu'une femme était masculine qu'elle était susceptible de posséder une autre femme), et non l'inverse comme aujourd'hui (masculine parce que lesbienne). Dans le cas de l'âge, si dans l'Antiquité grecque la pubescence des garçons les autorisait à se faire pénétrer par des amants plus âgés sans contrevenir aux normes de leur sexe, ils devaient formuler cette pratique comme un don ou une rétribution et ne jamais la présenter comme motivée par le désir [Foucault, 1984 ; Halperin, 2002].

Ces différents aspects distinguent les érotiques anciennes de la « sexualité » moderne, à tel point qu'on peut dire qu'il n'y avait jusqu'à récemment ni personne ni acte homosexuels (ni d'ailleurs hétérosexuels), au sens que revêtent ces adjectifs depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Par contraste, en effet, la notion moderne d'orientation sexuelle, structurée par la dyade homo/hétéro, distingue les « sexualités » en fonction de leur « choix d'objet » (même sexe ou sexe différent), considéré comme l'origine d'une subjectivité spécifique. Quant à l'acte sexuel, il est vécu comme une interaction égalitaire et réciproque et non plus comme l'action d'un individu sur un autre — rendant partiellement caduque l'ancienne polarisation entre pénétrant et pénétré, dominant-e et dominé-e, normal-e et déviant-e du point de vue du genre. Les participants à une même interaction partagent aujourd'hui par définition une commune « orientation sexuelle » (les homosexuel-le-s couchant « par définition » avec d'autres homosexuel-le-s, les hétérosexuel-le-s avec d'autres hétérosexuel-le-s). Quant à la catégorie « homosexualité », elle inclut désormais

potentiellement tout être humain désirant une personne de même sexe, quelle que soit la lecture possible de ses manières d'être et de ses pratiques sur le plan du genre ou de la domination.

Cependant, comme l'a fait remarquer Eve Kosofsky Sedgwick [1990], une telle vision opposant les modes d'identification traditionnels au modèle de l'« homosexuel moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui » risque elle-même de pécher par évolutionnisme. D'une part, le modèle centré sur le binarisme hétéro/homo ne concerne peut-être qu'une minorité au sein du monde contemporain, réduite aux classes moyennes urbanisées des sociétés occidentales. Dans les classes populaires, dans les minorités ethniques ou dans les pays du Sud, des versions plus ou moins conformes au supposé « ancien » modèle, et pourtant tout à fait actuelles, peuvent se trouver majoritaires et constituer autant de modernités sexuelles périphériques. D'autre part, même dans les groupes sociaux où le modèle « moderne » de l'identité gaie et lesbienne est désormais dominant, il n'empêche pas des modèles anciens — en lien avec la persistance des inégalités hommes-femmes et la construction patriarcale de la sexualité — de survivre en filigrane sous forme de subtilités d'identification [Halperin, 2002], comme on peut le voir notamment dans les significations encore distinctes attachées aux rôles « actifs » et « passifs » [Trachman, 2013].

## **Le détour par l'ethnologie**

Portant son analyse sur les sociétés dites « exotiques » ou « traditionnelles », l'ethnologie vise elle aussi à mettre en évidence leurs cohérences et tensions internes dans l'organisation politique, religieuse et culturelle, et ce par une immersion de longue durée du chercheur. Les questions liées à l'homosexualité sont longtemps restées en marge de son interrogation. D'une part, les pratiques sexuelles ont pu se soustraire au regard ethnologique du fait de leur caractère intime, investies qu'elles étaient d'une dimension secrète ou taboue, notamment dans l'initiation rituelle. D'autre part, l'intervention des missionnaires et colonisateurs, antérieure ou contemporaine des premières enquêtes ethnographiques, a souvent consisté à tenter de supprimer des pratiques entre personnes de même sexe perçues comme immorales ou contre-nature, achevant de couvrir celles-ci d'un voile d'opacité. Enfin, il aura fallu que les ethnologues dépassent leurs propres réticences et que les formes variées d'homosexualité deviennent un objet de recherche légitime au sein du monde universitaire.

Dès les années 1930 et 1940, des auteurs classiques comme Ruth Benedict, Edward Evan Evans-Pritchard et Margaret Mead rendent compte de pratiques ayant trait aux relations homosexuelles ou à la variance de genre dans différentes sociétés traditionnelles (avec, notamment, l'institution amérindienne du *berdache* ou la sexualité adolescente aux îles Samoa). En restituant les contextes culturels qui les rendent intelligibles ou acceptables, ces recherches remettent en cause l'ethnocentrisme de nos conceptions du normal et du pathologique. Après un premier moment ethnographique décrivant les formes d'homosexualité dans leurs contextes culturels se développent des études comparatives et des tentatives pour proposer des typologies générales. On doit ainsi par exemple à Greenberg la distinction entre homosexualités « transgénérationnelle », « transgenre » et « égalitaire » [Greenberg, 1988]. Dans le modèle transgénérationnel, qui peut englober des situations aussi différentes que la pédérastie grecque, certains rites initiatiques mélanésiens [Herdt, 1999] ou les relations et mariages entre hommes chez les Zandés du Sud-Soudan, un différentiel d'âge et de statut social, souvent adossé à une certaine polarité de genre et à une forte division des rôles sexuels, différencie les deux partenaires de même sexe biologique. Dans le modèle dit « transgenre » qui concerne, dans des modalités différentes, aussi bien la figure du *berdache* amérindien, du *mahu* polynésien, du *xanith* omanais que du *hijras* indien, un homme (plus rarement une femme) adoptera certaines des attitudes sexuelles et certains signes culturels assignés à l'autre sexe, ce qui lui vaudra un statut social particulier parfois équivalent à celui d'un « troisième sexe ». Enfin, le modèle dit « égalitaire », présent dans de nombreuses sociétés contemporaines, implique à la fois peu de distinction de genre entre partenaires et une certaine réciprocité dans les actes sexuels. Ces idéaux-types ne sont évidemment pas mutuellement exclusifs et il arrive fréquemment, ne serait-ce que du fait des contacts interculturels (colonisation, mondialisation) et des dynamiques historiques propres aux différentes sociétés, que des combinaisons et sédimentations complexes existent.

### *Les nouvelles anthropologies critiques*

Le caractère transdisciplinaire des études gaies et lesbiennes a permis d'intégrer aux travaux ethnologiques à partir des années 1990 les apports du constructionnisme historique et sociologique. L'ethnologie des homosexualités s'enrichit ensuite peu à peu des apports de la critique queer et des théories postcoloniales. Elle en

tirera une méfiance à l'égard de la réification des catégories sexuelles ainsi qu'une conscience accrue de la manière dont ces dernières empruntent à des représentations issues de l'histoire coloniale et postcoloniale, voire de la discipline ethnologique elle-même. Ainsi l'étude des formes d'homosexualité, tant dans les cultures occidentales que non occidentales, fait-elle de plus en plus de place, par-delà l'analyse des traditions (structures de parenté, organisation sociale, imaginaires nationaux, etc.), au rôle de la politique, de l'économie, des médias, de la mondialisation et des échanges dans la production et la transformation des pratiques et des identités sexuelles [Boellstorff, 2007 ; Jackson P. A., 2009 ; Besnier et Alexeyeff, 2013]. Si certaines aires régionales suscitent un nombre croissant de recherches sur les formes d'homosexualité (Asie du Sud-Est, Amérique latine), d'autres comme l'Afrique — à l'exception notable de l'Afrique du Sud — n'ont que récemment fait l'objet de recherches de qualité sur le sujet [Broqua, 2010 ; Eboussi Boulaga, 2007].

Dans l'étude des sociétés du Nord, l'ethnologie s'intéresse davantage depuis les années 1990 à la sexualité entre femmes [Blackwood et Wieringa, 1999], aux identités transgenres, à la constitution des subcultures ainsi qu'au VIH [Parker, 2001]. Pour des raisons épidémiologiques, les travaux ethnologiques consacrés au VIH concernent majoritairement les hommes et constituaient, jusqu'à récemment, l'essentiel des travaux ethnologiques français sur la sexualité entre hommes. Les méthodes employées pour saisir la dynamique de négociation des gestes préventifs vont de la simple observation à la participation déclarée des chercheurs dans les interactions sexuelles, ce qui ne va pas sans susciter des débats méthodologiques [Mendès-Leite et Proth, 1997 ; Broqua, 2000].

## La théorie queer

Lorsqu'en 1990 la théoricienne Teresa de Lauretis organise un colloque à l'université de Santa Cruz intitulé *Queer Theory*, son acte apparaît comme une nouveauté et une provocation délibérée. Par là, elle souhaitait d'une part remettre en question le potentiel uniformisant des termes « gay » et « lesbienne » et leur réunion sous la bannière des « études gaies et lesbiennes ». D'autre part, elle soulignait l'absence des problématiques sexuelles dans ce domaine de réflexion universitaire qu'aux États-Unis on appelle la théorie (*social theory, literary theory, etc.*), dont l'abstraction masquait selon elle

l'universalisation d'un point de vue hétérosexuel masculin sur le monde social. Depuis ce geste inaugural consistant à encourager la recherche de la dissonance dans le monde social et l'université, les théories queer ont connu un succès fulgurant.

Un nouveau champ de recherche est apparu, marqué notamment par les trois ouvrages fondateurs que sont *Épistémologie du placard* de Eve Kosofsky Sedgwick [1990], *Trouble dans le genre* [1990] de Judith Butler et le recueil dirigé par Michael Warner, *Fear of a Queer Planet* [1993]. L'ensemble des travaux réunis (en partie rétrospectivement) sous la bannière « queer » a permis d'élargir un espace de réflexion fécond, qu'il s'agisse des questionnements historiques sur les typologies sexuelles, des interrogations sur la possibilité d'autonomiser le champ de la sexualité des questions de genre, des réflexions sur l'homophobie ou la littérature, ou encore de la plus grande visibilité offerte aux diverses subcultures sexuelles et aux identités transgenres. Tout en considérant les identités comme n'ayant pas de fondement naturel, ce mouvement intellectuel et politique s'affirme par une revendication stratégique visant à faire des minorités sexuelles le lieu de la contestation des normes dominantes, elles-mêmes appréhendées comme des réalités instables et incohérentes [Dorlin, 2008].

Dans un contexte de remise en question des politiques de l'identité, la sophistication théorique queer a pu donner l'impression qu'avaient été supplantés à la fois le féminisme et les études gaies et lesbiennes — pourtant de longue date engagés dans des questionnements théoriques et politiques du même ordre — tout en offrant l'avantage institutionnel d'atténuer la dimension explicitement homosexuelle de son objet dans l'université [Bersani, 1995]. La prétention au dépassement d'un « moment identitaire » au nom de la résistance à la normalisation n'est pourtant pas sans risque. L'interprétation du geste queer comme une version post-identitaire ou postmoderne des anciennes identifications gaies et lesbiennes contient en germe la possibilité d'une lecture téléologique, l'injonction à l'ambivalence, à un moi fragmenté ou à la subversion remplaçant l'injonction à la visibilité qui caractérisait la période précédente de libération homosexuelle. Rouvrir des espaces de pensée transversaux et déjouer l'assignation sociale ne demande pourtant pas nécessairement de décréter que la revendication d'une identité est historiquement dépassée ou politiquement néfaste. L'enjeu du queer n'est donc probablement pas tant de se passer des « anciennes catégories » que de les remettre sans cesse en question dans leur prétention à représenter la vérité de l'homosexualité.

## II / Les clés du placard : homophobie, *coming-out*, communautés

**E**n son sens le plus général, l'homophobie désigne le rejet des homosexuel-le-s et de l'homosexualité. Le terme, né en 1971 aux États-Unis, vise à ajouter ce type particulier d'hostilité à la liste des ostracismes que les sociétés démocratiques et libérales enjoignent leurs membres de rejeter. Le choix du suffixe « phobie » n'est pas neutre : il décrit un mécanisme mental, un sentiment individuel, une pathologie mêlant crainte et hostilité. L'avantage politique immédiat est de renverser la perspective qui faisait des homosexuel-le-s des malades, en rendant problématique, désormais, non plus l'homosexualité, mais le rejet de l'homosexualité [Borrillo, 2000 ; Fassin, 2005]. Mais ces mêmes implications peuvent aussi devenir des inconvénients. En désignant comme siège de l'homophobie l'individu isolé et sa psychologie irrationnelle — quitte, ironie de l'histoire, à constituer l'homophobie en nouveau trouble sexuel —, le terme court le risque de dépolitiser le phénomène : il déconnecte les mécanismes de rejet individuel des processus collectifs d'infériorisation sociale.

Face à ces risques de dépolitisation, certains ont proposé d'utiliser la notion d'« hétérosexisme » [Fassin, 2005]. Désignant un système social inégalitaire qui valorise une sexualité (hétérosexuelle) au détriment de l'autre (homosexuelle), ce terme permet d'appréhender de manière plus systématique les logiques sociales qui sont au fondement des rejets psychologiques, déplaçant la problématique de la haine individuelle vers la question politique de l'inscription institutionnelle des hiérarchies sexuelles. Le terme revêt en outre un intérêt stratégique car il passe d'une logique de l'accusation personnelle à une analyse objective des discours et des inégalités, sans présumer des pulsions profondes censées les nourrir. Dans cette perspective, l'hétérosexisme serait à l'homophobie ce que le sexisme est à la misogynie : on peut faire

profession d'« aimer » les gays et les lesbiennes tout en pensant qu'ils doivent rester à leur place subordonnée ou que certains droits doivent leur rester inaccessibles.

## Les ressorts sociopsychiques de l'homophobie

Les mécanismes de l'homophobie relèvent à la fois de la psychologie et de la sociologie. Ils sont inséparables des normes de masculinité et de féminité, si bien qu'il faut distinguer la gayphobie (qui touche les hommes) et la lesbophobie (qui touche les femmes). Enfin, ils varient fortement dans leur contenu et leur intensité selon les périodes historiques et les formes d'expression sexuelle qui s'y rencontrent.

### *Une haine historique*

Le sens que revêt l'homophobie ne peut se comprendre que dans le rapport changeant qu'ont entretenu historiquement les relations entre personnes de même sexe et entre personnes de sexe différent. Comme le montre Louis-Georges Tin [2008], la « culture hétérosexuelle » et la célébration des rapports entre hommes et femmes ne triomphent qu'au XVII<sup>e</sup> siècle en Occident. Chez les hommes nobles, cet essor se fait au prix du refoulement d'une culture homosexuée chevaleresque jusqu'alors dominante, dont les intenses amitiés viriles deviendront de plus en plus critiquées, soupçonnées ou occultées. Dans son livre *L'Invention de l'hétérosexualité* [1996], l'historien Jonathan Katz entreprend quant à lui de montrer que la norme d'une *sexualité* hétérosexuelle a émergé tardivement. Le terme « hétérosexualité », invention datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, fut forgé en même temps que celui d'« homosexualité » par le militant homosexuel Karl Maria Kertbeny, qui cherchait à constituer les deux comme des réalités également naturelles et légitimes. Dans la période victorienne antérieure, les idéaux masculins et féminins étaient d'abord définis non par leur « sexualité », mais au contraire par leur distance à la concupiscence. Le désir hétérosexuel était anormal s'il ne visait pas exclusivement la procréation, ce dont témoignent encore certains usages du mot « hétérosexualité » au début du XX<sup>e</sup> siècle : un dictionnaire médical définit ainsi en 1901 l'hétérosexualité comme un « appétit sexuel morbide pour le sexe opposé ».

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, la sexualité hétérosexuelle perd sa dimension pathologique et devient revendiquée, recommandée : elle est censée améliorer la natalité, l'intimité matrimoniale et la stabilité familiale. La valorisation du plaisir sexuel impliquée dans le nouveau modèle hétérosexuel est permise par la transformation de la famille qui, de lieu de production, devient essentiellement un lieu de consommation et d'usage plus libre de son corps. À l'inverse, l'ancienne apologie de la pureté — encore défendue à l'époque par certains conservateurs — est désormais accusée d'encourager l'homosexualité en alimentant la « méfiance envers le sexe opposé ». La mise en avant de l'hétérosexualité est alors l'occasion de réaffirmer les frontières entre hommes et femmes : pour Jonathan Katz, l'obsession de l'époque pour l'« opposition » entre les sexes reflète les profondes inquiétudes des hommes à propos de leur pouvoir sur les femmes, et l'évolution de leur rôle dans la division du travail productif et domestique.

Il faut cependant attendre les années 1960 pour que la sexualité entre hommes et femmes soit finalement valorisée en tant que telle, en dehors de toute préoccupation reproductive ou matrimoniale, et qu'ainsi le modèle « hétérosexuel » arrive à maturité. Ce faisant, l'émergence de l'hétérosexualité a étendu les frontières de la normalité sexuelle, incluant de plus en plus de pratiques dans le champ du non-pathologique (relations extramaritales, pénétration anale avec une personne du sexe opposé, etc.), mais renvoyant aussi par là même pour plusieurs décennies l'homosexualité dans un espace du morbide au périmètre plus restreint. En outre, l'orientation sexuelle est désormais fondée sur le désir et non sur la norme : alors que les anciens interdits reconnaissaient en filigrane que ce qu'ils prohibaient était universellement désirable, mais que la morale demandait de ne pas y succomber, les hétérosexuels contemporains se sentent hétérosexuels par désir et non par contrainte, rendant l'homosexualité là aussi d'autant plus « étrangère ».

### *L'homophobie et la gayphobie aujourd'hui*

L'homophobie est aussi diverse que les aspects de l'homosexualité qu'elle rejette. Selon une première ligne d'analyse sociologique, elle ne désigne pas tant l'hostilité aux rapports sexuels entre les personnes de même sexe que la présence de traits féminins chez les hommes et masculins chez les femmes. Elle se rapproche donc de la « transphobie » et de la stigmatisation des déviances de genre. À ce titre, elle ne touche pas seulement les homosexuel-le-s, mais aussi les hétérosexuel-le-s : d'abord dans

## La peur du pervers invisible

Le surcroît de gayphobie qui a marqué les pays occidentaux dans les décennies d'après la Seconde Guerre mondiale fut lui aussi lié aux transformations des communautés et des identités gais durant la même période, comme le montre George Chauncey à propos des États-Unis. Les modèles homosexuels masculins connaissent alors une mutation : alors que les figures qui étaient jusqu'ici les plus communément associées à l'homosexualité étaient caractérisées par l'efféminement et la transgression de genre, la nouvelle culture des années 1940-1950 voit se solidifier de nouveaux modes d'identification marqués par un surcroît de masculinité. Le modèle de la relation homosexuelle ancrée dans la polarité masculin-féminin est supplanté par un idéal moins asymétrique au sein duquel deux hommes « masculins » s'unissent dans une relation vécue comme égalitaire, quels que soient les rôles sexuels adoptés.

La conséquence de ces transformations sur les formes de la gayphobie est double. D'une part, maintenant qu'il est un homme, un vrai, l'homosexuel devient un être dangereux, et sa

sexualité prédatrice est perçue non plus comme un vice ridicule associé à l'efféminement, mais comme une réalité violente et incontrôlable, représentant un péril pour les enfants. D'autre part, étant désormais un homme masculin « comme les autres » (le voisin, l'ami, le collègue, le fils), l'homme homosexuel devient invisible, si bien que tout le monde devient suspect : l'impossibilité de le discerner clairement par des traits extérieurs, et donc le renvoyer à une altérité immédiatement identifiable, contribue à en faire une menace plus insidieuse pour l'ordre social. La conséquence est qu'il ne suffit plus de n'avoir pas l'air d'être un homosexuel pour ne pas l'être vraiment. Pour les hommes hétérosexuels, il faut désormais se démarquer, refuser les « ambiguïtés », produire les signes manifestes de son hétérosexualité, dans un contexte où la tertiarisation de l'économie prive les hommes des classes moyennes des formes traditionnelles d'affirmation virile. Cette obligation permanente à la désidentification, qui ne peut plus se résoudre dans la simple présentation virile de soi, est une des tensions structurantes de la masculinité hétérosexuelle contemporaine, et un ressort clé de l'obsession homophobe qui lui est souvent attachée [Kimmel, 2005].

leur ensemble, en forçant ces derniers à réprimer en eux les traits de caractère ou de comportement qui risqueraient de trop les écarter d'une normalité toujours fragile ; d'autre part, elle conduit à la violence contre des personnes affichant des traits traditionnellement attachés à l'autre sexe, bien qu'étant elles-mêmes hétérosexuelles — ainsi, le « garçon sensible » qui traîne trop avec les filles pourra être l'objet de moqueries et autre *gay-bashing* même s'il n'est pas homosexuel.

Tout en souscrivant aussi à l'idée que la « haine des homosexuel-le-s » ne peut s'expliquer par elle-même et qu'il faut donc la réinscrire dans les phénomènes sociaux qui en forment la matrice (au premier chef les rapports de genre), une autre

ligne d'analyse, se concentrant sur la gayphobie, insiste sur l'enjeu spécifique de la sexualité entre hommes. Pour Guy Hocquenghem, par exemple, la sublimation du désir homosexuel en amitié virile est au fondement du lien social dans nos sociétés patriarcales, ce lien étant en premier lieu un lien entre hommes destinés à devenir chefs de famille. Au contraire, la sexualisation explicite du désir entre hommes, par sa force de « désublimation », représente une menace pour le patriarcat homosexué en révélant le lien homosexuel qui est à son fondement [Hocquenghem, 1972 ; Kosofsky Sedgwick, 1985]. Une conséquence clé de cette approche est que la menace est plus grande encore lorsque les deux hommes sont perçus comme virils, et non l'inverse comme dans le modèle transphobe.

Dans une veine davantage psychologique, on retrouve une variante de cette théorie avec le thème populaire de l'« homosexualité refoulée » : les personnes les plus homophobes seraient des homosexuel-le-s « honteux-ses » voyant dans l'homosexualité « ouverte », consciemment ou inconsciemment, une menace contre leur propre dissimulation inquiète. Si les applications de cette idée en psychologie sont souvent simplistes, l'intuition qui la sous-tend permet néanmoins de cerner la spécificité de l'homophobie qui, contrairement aux autres formes de racisme, « est entièrement une réaction à une possibilité interne » [Bersani, 1995]. Alors que « même le pire raciste ne pourrait craindre que les Noirs aient le pouvoir séducteur de le rendre noir », explique Leo Bersani, l'homophobie trouve sa force dans la crainte fantasmatique que l'affirmation gaie et lesbienne entraîne le « recrutement » des hétérosexuel-le-s, reconnaissant tacitement que cette séduction et ce recrutement sont tout à fait envisageables alors même que l'homosexualité est rejetée comme « contre nature ». Le mythe du péril homosexuel transfigurerait ainsi en termes politiques une tension interne au désir hétérosexuel. Nul besoin de choisir entre les théories de l'homophobie contemporaine qui insistent sur la répression des déviations de genre, et celles — limitées à la gayphobie — qui préfèrent placer en leur cœur le tabou de la sexualisation du lien homosexué viril : les deux aspects étant sources de violences, reste plutôt à produire une analyse globale permettant de penser le lien qui les unit.

Il faut également appréhender avec prudence les usages contrastés de l'accusation d'homophobie, qui se décline différemment selon que les comportements homophobes sont le fait de certaines classes ou de certaines minorités ethnoculturelles. Les sociétés contemporaines font en effet apparaître une tendance à

*individualiser* l'homophobie des dominants (interprétée comme propre à tel ou tel individu et à son histoire personnelle), alors qu'au contraire celle des individus appartenant aux groupes dominés se trouve *culturalisée*, c'est-à-dire rapportée aux traits collectifs de leur culture d'appartenance — souvent stigmatisée comme arriérée. Un tel double standard d'explication s'observe dans le cas de la domination raciale aussi bien que dans celui des rapports de classe (avec le thème de l'« homophobie des classes populaires ») ou de la ségrégation territoriale, quitte à effectuer une lecture erronée des chiffres de l'homophobie, fondée sur une opposition *a priori* entre « centres-villes » et « banlieues » [Avdija, 2012]. En réalité, l'homophobie n'est pas une réalité uniforme dont toutes les dimensions iraient à chaque fois dans le même sens. Dans telle ou telle classe sociale, l'adhésion à l'affirmation selon laquelle « l'homosexualité est une pratique contre-nature » peut très bien coexister avec une grande tolérance envers des proches homosexuel-le-s. Au sein de telle minorité ethnique, le rejet « théorique » de l'homosexualité visera en réalité la forme dominante que prend cette dernière dans les classes moyennes blanches et pourra s'accompagner d'une acceptation de pratiques sexuelles et de liens affectifs entre personnes de même sexe à partir du moment où ces dernières ne franchissent pas les frontières ethniques, ou qu'elles ne transgressent pas les normes de genre, ou encore à condition que les personnes concernées fassent par ailleurs des enfants et contribuent ainsi à la transmission du nom et à la reproduction sociale.

### *La lesbophobie*

Le terme « homophobie » a prétention à regrouper des phénomènes d'exclusion analogues et à représenter l'unicité de l'expérience gaie et lesbienne. Pourtant, les analyses de l'homophobie adoptent souvent essentiellement le point de vue des hommes gais, négligeant les mécanismes d'exclusion des lesbiennes, en tant que femmes et en tant que lesbiennes [Chetcuti, 2010]. Ce qui est spécifique à la lesbophobie n'est pas qu'elle combine sexisme et homophobie : c'est déjà le cas de l'homophobie qui touche les hommes. S'il faut néanmoins distinguer la gayphobie de la lesbophobie, c'est, explique Christelle Hamel [2003], qu'« il n'est pas identique d'être stigmatisé parce que l'on ne se conforme pas au rôle du dominant et lorsqu'on cherche à échapper à la position de dominée » en affirmant un désir

féminin indépendant des hommes ou en refusant de servir à la reproduction d'une famille.

Mais la lesbophobie se retrouve aussi dans l'apparente acceptabilité sociale du lesbianisme, tantôt nié comme sexualité [Rich, 1981] tantôt réduit à une extension ludique de l'hétérosexualité. Dans les deux derniers siècles, cette invisibilité était à la fois cause et conséquence d'une répression moindre au niveau de la loi. Ainsi, comme le remarque Anne Revillard [2002], « alors que les hommes sont confrontés à l'omniprésence des représentations négatives de l'homosexualité masculine (bien symbolisée par la banalisation de l'insulte homophobe), le principal problème rencontré par les femmes est l'invisibilité lesbienne ». Aujourd'hui, dans l'industrie de la pornographie, les films montrant des contacts sexuels entre femmes sont catégorisés comme hétérosexuels si un ou des hommes sont présents, alors qu'un contact entre hommes fait basculer la production dans la catégorie « bisexuelle ». Une des causes de l'invisibilité lesbienne est le stéréotype même de la « camionneuse ». Les lesbiennes étant pensées comme des femmes masculines suscitant le désintérêt des hommes, « le stéréotype de l'inversion du genre se reproduit par lui-même, puisque les lesbiennes qui présentent des traits ou des comportements pouvant être associés au masculin en font la "preuve", alors que celles qui s'écartent du cliché ne sont pas visibles, c'est-à-dire aperçues ou soupçonnées d'être telles, au regard de tiers » [Chamberland et Théroux-Séguin, 2009].

Cependant, l'invisibilité peut aussi être utilisée comme ressource par les lesbiennes elles-mêmes, détournant par exemple la norme de pureté féminine. C'est ce qu'a montré Christelle Hamel [2012] à partir d'une étude de jeunes lesbiennes françaises dont les parents sont originaires du Maghreb. Face à l'injonction hétérosexuelle qui marque l'adolescence, « ces jeunes lesbiennes se sont servies de leur identité "arabe" ou "musulmane" pour s'y soustraire » et justifier un « désintérêt manifeste à l'égard des garçons ». Ce désintérêt, parfois accompagné d'un style vestimentaire masculin « qui ne répond pas à l'injonction faite aux femmes de plaire aux hommes » (vêtements sportifs, etc.), rassure un entourage valorisant la virginité au moment du mariage et qui, moins inquiet, leur autorise davantage de sorties. Mais, comme le résume Florence Tamagne [2001] à propos cette fois de l'invisibilité lesbienne dans la loi, si, « en refusant d'envisager l'hypothèse d'une sexualité féminine autonome, le législateur offrait aux femmes la possibilité de vivre librement leur amour [...], il les enfermait en même temps dans une culture du

secret, car l'absence de répression ne signifiait pas reconnaissance et acceptation du désir homosexuel ».

En outre, l'invisibilité du lesbianisme ne protège pas toujours les femmes de la violence lesbophobe, dont les motifs sont complexes. La violence à l'encontre des lesbiennes vise d'abord à punir l'indisponibilité sexuelle de la victime (parfois confusément associée à une déviance de genre) vis-à-vis non seulement des agresseurs en particulier, mais aussi de la classe des hommes en général, dont les agresseurs se sentent solidaires. Or la lesbophobie obéit aussi à une autre logique qui semble venir contredire la première : pour Gail Pheterson [1996], la lesbienne représente aux yeux des hommes une des figures de la féminité impure, aux côtés des prostituées [Brooten, 1996], des féministes et des femmes sexuellement agressives [Wieringa, 2000]. Dans les cas de violence sexuelle, les perpétrateurs adosseraient ainsi leur assaut à un imaginaire de la lesbienne comme être hypersexualisé, et non sous-sexualisé. Ici non plus, nul besoin de choisir entre ces pistes d'interprétation (punition de l'indisponibilité sexuelle ou de l'hypersexualité), celles-ci cohabitent souvent confusément dans la tête des agresseurs, pour qui le viol doit à la fois avoir eu lieu (et donc concerner une femme originellement indisponible) et ne pas avoir eu lieu (puisque concernant une « salope », révélée à sa vraie nature par l'acte lui-même). Si cette complexité de la lesbophobie apparaît de manière exacerbée dans le cas des agressions sexuelles, elle se retrouve également dans les formes plus euphémisées de violence et de stigmatisation à l'encontre des lesbiennes, que leur déviance sexuelle lue comme une déviance de genre rend à la fois moins et plus disponibles aux yeux des hommes.

## **Discours hétérosexistes contemporains**

L'homophobie quotidienne et les violences multiples dont elle est l'occasion ne peuvent être isolées des discours plus institutionnalisés qui promeuvent l'inégalité entre les sexualités. Nous en examinons ici trois types : les discours mobilisant une rhétorique religieuse, les discours à prétention anthropologique et, enfin, ceux qui mettent en avant le spectre du « communautarisme ».

### *Discours religieux*

Le plus ancien est le discours religieux. Les textes fondateurs des grandes religions monothéistes contiennent en général des

dispositions condamnant ce que nos contemporains ont pu assimiler à de l'homosexualité. Toutefois, ces condamnations sont loin d'être toutes univoques. Parfois, elles condamnent ce qui n'est qu'un péché parmi d'autres. Par exemple, si le Lévitique stipule explicitement en direction des hommes « Tu ne coucheras pas avec un homme comme on couche avec une femme », ce qu'il considère comme une abomination, il interdit aussi au même titre la consommation de crevettes (« God hates shrimps » est aujourd'hui un slogan ironique moquant le « God hates fags » des religieux homophobes). Dans l'épisode biblique de Sodome et Gomorrhe, il n'est pas sûr que ce soit l'homosexualité à proprement parler qui soit visée, mais plutôt le mensonge ou le fait de maltraiter des anges [Revol, 2003]. Dans le Coran, l'hétérosexualité hors mariage est présentée comme plus grave que la sexualité entre hommes — pour laquelle la peine n'est d'ailleurs pas précisée. Le recueil de Hadith, qui complète le Coran, condamne la sodomie entre hommes, mais ni la fellation, ni la masturbation réciproque, ni les contacts entre femmes [Hamel, 2003].

La définition du groupe auquel s'appliquent ces textes est également ambiguë : ainsi, les prescriptions juridiques du Lévitique ne sont censées contraindre que les juifs, tandis que les textes de l'islam sont équivoques sur la question de savoir si la lapidation doit aussi s'appliquer aux non-musulmans. En outre, ce n'est pas parce que les lois existent qu'elles sont toujours appliquées. Ainsi, dans la charia, l'accusation de sodomie doit être soutenue par « quatre témoins capables de décrire les faits », ce qui rend la preuve difficile. La définition de l'acte condamné lui-même est parfois incertaine : ce qui est traduit dans le langage contemporain de l'homosexualité peut désigner en fait la sodomie, qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle, ou inclure le sexe avec les animaux, ou même condamner comme fornication toute sexualité en dehors du mariage. Dans sa lettre aux Romains, qui ne fait pas référence à l'épisode de Sodome, l'apôtre Paul parle d'« actes contre-nature » sans référence spécifique aux rapports non mixtes. Enfin, alors qu'ils sont relativement clairs sur la question des rapports entre hommes, les grands textes religieux mentionnent très rarement la sexualité entre femmes et, lorsqu'ils la condamnent, c'est sous une forme beaucoup plus atténuée.

La relecture sélective et réactionnaire de telle ou telle tradition religieuse par ses représentants contemporains pour condamner les différentes formes d'homosexualité (ou, dans des formes euphémisées de violence discursive, pour condamner l'homosexualité sans pour autant condamner des homosexuel-le-s objets de

compassion) utilise donc ces documents comme prétextes pour fournir un fondement religieux immémorial à une homophobie dont les sources sont tout à fait actuelles. Inversement, les religieux progressistes vont eux aussi chercher dans les grands textes des éléments promouvant l'acceptation des homosexuel-le-s. Dans le foisonnement religieux contemporain, notamment au sein du judaïsme ou du monde protestant, la question de l'homosexualité tend en effet à diviser les Églises de l'intérieur, que ce soit à propos de la capacité à célébrer des mariages ou au sujet de l'ordination de clergé ouvertement gai ou lesbien. Aux États-Unis, des Églises spécifiquement gaies et lesbiennes ont été fondées, comme la Metropolitan Community Church [Coulmont, 2006].

*Discours à prétention anthropologique et défense de l'« ordre symbolique »*

Bien qu'en principe fondé sur des bases profanes, le discours anthropologique a récemment contribué à justifier les hiérarchies hétérosexistes. Cette dérive normative d'un discours scientifique n'est pas propre à la France, mais c'est en France que l'anthropologie a été invoquée avec le plus de succès pour remplacer l'ancienne fonction conservatrice du discours religieux, ou pour donner des gages de scientificité à une certaine vulgate psychanalytique s'opposant à l'obtention de droits nouveaux par les gays et les lesbiennes (mariage, adoption, recours à la procréation médicalement assistée). Ainsi, à la fin des années 1990, telle ministre de gauche avait-elle déjà pu lire lors des débats sur le Pacs quelques lignes des *Structures élémentaires de la parenté* de Claude Lévi-Strauss à l'Assemblée nationale, croyant y voir un argument prescriptif contre la reconnaissance des couples de même sexe.

Sans entrer dans les détails de tels débats, on peut résumer de la manière suivante le raisonnement adopté. D'abord, une sélection est opérée dans la littérature anthropologique : au lieu d'utiliser la variété des terrains ethnologiques pour venir interroger nos manières d'organiser l'alliance et la parenté (comme c'est davantage le cas dans le monde anglo-américain), ceux-ci sont tronqués puis mobilisés pour prouver l'« universalité » des discriminations homophobes. Survient ensuite un glissement de la description à la prescription : l'idée selon laquelle aucune société n'aurait reconnu les couples de même sexe (désormais fausse en France comme dans un nombre toujours plus grand de pays) est transformée en argument d'autorité pour refuser toute innovation, comme si le passé ou le présent de l'humanité devaient

contraindre son avenir. Une variante de ce discours a consisté à mettre en avant un « ordre symbolique » immuable, prétendument fondé sur l'altérité entre les sexes, différence fondamentale à laquelle se réfèreraient toutes les autres. Un tel ordre transcendantal serait menacé par le mariage entre personnes de même sexe ou la filiation homoparentale du fait de leur prétendue « dénégation » de l'altérité [Perreau, 2003]. Par cette série de glissements, l'idéologie de la « différence des sexes » et de l'« ordre symbolique » a ainsi été, pour un temps, le « butoir indépassable » de la pensée de certains anthropologues et experts [Borrillo *et al.*, 1999]. Or, comme le résume Éric Fassin, si la première leçon des sciences sociales est qu'il y a bien un ordre symbolique, la deuxième est qu'il peut changer [Fabre et Fassin, 2003], position à laquelle semble s'être ralliée la grande majorité des anthropologues et sociologues en France au moment des débats autour du « mariage pour tous » en 2012-2013.

#### *Discours républicain et spectre du « communautarisme »*

L'invocation des « valeurs républicaines » a aussi été utilisée, au cours des années 1990, pour refuser des droits aux gays et aux lesbiennes ou leur enjoindre de retourner à la discrétion. Selon ce discours, en réclamant leur part de visibilité dans l'espace public et en revendiquant en leur nom collectif, les gays et les lesbiennes mettaient en avant des « particularismes » relevant de la sphère privée, menaçant ainsi la tradition universaliste et le modèle d'intégration républicain français en important le « multiculturalisme à l'américaine » [Mangeot, 2003]. En réalité, loin de refléter une prétendue allergie française immémoriale pour les « corps intermédiaires », la condamnation borgne du « communautarisme » reposait sur la naturalisation grossière de la liste des collectifs considérés comme légitimes à revendiquer (familles, villes, salariés, nation, etc.). Ces collectifs traditionnels et reconnus étaient considérés comme « universels » ou neutres, tandis que les communautés illégitimes (les homosexuel-le-s, les minorités ethniques) étaient taxées de particularisme et ceux qui revendiquaient en leur nom traités de « communautaristes », cela même lorsque lesdites revendications ne portaient pas sur l'obtention de droits particuliers, mais sur l'acquisition ou l'application des mêmes droits que les autres citoyens. Visant les mouvements gais et lesbiens, une telle accusation visait à faire taire les revendications minoritaires et dénotait en outre un aveuglement non désintéressé, faisant semblant de ne pas voir que

l'invisibilisation et l'isolement sont les principaux canaux de la domination que subissent les minorités sexuelles.

## Discriminations et injures

Bien que, comme on l'a vu, le mobile des violences homophobes soit parfois confus, on peut dire qu'elles se concentrent sur trois aspects qui se recoupent partiellement : elles tendent à punir l'homosexualité « affichée », celle qui cherche à bénéficier du même niveau de visibilité et de banalisation que l'hétérosexualité ; elles punissent la déviance de genre, qui est une autre manière de rendre visible une orientation sexuelle minoritaire ; enfin, elles répriment le *couple* de même sexe, c'est-à-dire l'institution par laquelle, davantage encore qu'avec la sexualité, la relationalité gaie et lesbienne menace les privilèges de l'hétérosexualité. Même si les violences exercent des effets différents des simples discriminations sur les vies des homosexuel-le-s, il serait artificiel de trop les séparer, tant les violences physiques les plus brutales semblent fonctionner comme les « décrets d'application » d'inégalités objectives. Les discriminations sont quant à elles difficiles à mettre en évidence car il faut pouvoir prouver qu'elles sont en lien direct avec l'homosexualité des personnes concernées. Comme avec les discriminations touchant d'autres catégories, la victime n'est jamais certaine que la façon dont elle est traitée est due à l'homophobie. Si une telle « ambiguïté attributionnelle », ainsi que l'appellent les psychologues, peut conduire à des formes de paranoïa, elle autorise inversement les auteurs de discriminations à ridiculiser toute dénonciation comme paranoïaque.

### *L'homophobie au travail*

Les discriminations et le harcèlement dans le monde professionnel sont parmi les premiers motifs d'appel à SOS Homophobie en France. Le monde du travail est le lieu du placard continué, malgré les politiques officielles en faveur de la « diversité » qui ont cours dans certaines grandes entreprises [Falcoz, 2008]. L'homosexualité peut donner lieu à un harcèlement par des collègues (questions insistantes, rumeurs) et peut aussi être un motif implicite de licenciement. Ce dernier survient parfois à la suite d'un Pacs qui a officialisé une relation amoureuse. À l'inverse, lors d'un conflit avec un encadré, l'orientation sexuelle minoritaire constitue une fragilité qui peut être renvoyée

à la figure du ou de la supérieure hiérarchique pour contester son autorité ou sa compétence. En cas d'homosexualité non révélée, la suspicion augmente avec l'âge, à partir du moment où le célibat devient « suspect ». Par ailleurs, parmi les gays et les lesbiennes ayant fait leur *coming-out* sur leur lieu de travail, certains se voient éloignés des contacts avec les enfants (supposés en danger) ou la clientèle (supposée incommodée).

Line Chamberland et Julie Thérout-Séguin [2009] ont étudié l'hétéronormativité dans le milieu du travail, et « ses effets de marginalisation et d'exclusion des lesbiennes et des gays : humour, stéréotypes et préjugés, étiquetage et rumeur, mise à l'écart, entrave aux fonctions professionnelles, discriminations, harcèlement, à caractère sexuel ou non, et violence ». Les couples lesbiens font l'objet de brimades spécifiques notamment à travers des questions comme « Qui fait l'homme ? » et les propositions récurrentes de « plan à trois » de la part de collègues masculins hétérosexuels. Les auteures insistent particulièrement sur le « genre inversé comme marqueur de l'identité lesbienne » : « Ainsi, les femmes qui projettent une allure masculine ou qui sont perçues comme telles à cause des vêtements et autres accessoires liés à leur fonction de travail, ou parce qu'elles se consacrent à des tâches manuelles considérées comme exigeantes sur le plan physique, seront étiquetées comme lesbiennes, parfois à tort, ou éveilleront des soupçons en ce sens. » Toutefois, les « compétences dites masculines qui sont valorisées dans certains postes, comme la force physique ou l'autorité », peuvent aussi faire l'objet de perceptions et d'appropriations positives.

### *Dynamiques de la honte*

D'où vient l'efficacité des injures homophobes sur leurs victimes ? Peur, honte, discrétion, sentiment du ridicule et de l'inapproprié, toutes ces émotions sociales surgissent et agissent sur les personnes LGBT, exploitant les complicités souterraines entre les hiérarchies de la société hétérosexiste et des corps qui les ont intériorisées. Ayant été et restant façonnées par un monde inégalitaire, les personnes LGBT se trouvent prédisposées à reconnaître ses divisions instituées et ses structures d'autorité, donc à conférer à la violence homophobe une partie du pouvoir qu'elle exerce sur elles. Si les agressions physiques et verbales ont parfois des conséquences apparemment disproportionnées par rapport à leur réalité matérielle et tangible (un « simple » mot, etc.), c'est qu'elles ne font que dire ce qui est déjà su au plus profond des

## Les homosexuel-le-s et le suicide

Les recherches sur la santé mentale et le suicide mettent en évidence une prévalence plus forte des tentatives de suicide chez les hommes et femmes homo-bisexual-le-s par rapport à la population hétérosexuelle [Firdion *et al.*, 2011]. Le Baromètre santé 2005 de l'INPES indique une prévalence de pensées suicidaires dans l'année chez les homo-bisexual-le-s de l'ordre de 10,8 % (contre 5,6 % chez les hétérosexuel-le-s). Pour les tentatives de suicide au moins une fois dans la vie, elles concernent 10,1 % des homo-bisexual-le-s contre 3,8 % des hétérosexuel-le-s [Beck, 2011]. L'Enquête nationale sur les violences faites aux femmes met quant à elle en évidence des taux de prévalence de tentatives de suicide au cours de la vie bien supérieurs chez les femmes déclarant des rapports homosexuels (25 %) ou déclarant une attirance homosexuelle sans pratiques homosexuelles (13,9 %) que chez les femmes exclusivement hétérosexuelles (6,4 %) [Lhomond et Saurel-Cubizolles, 2003]. Selon les différents auteurs de ces études, les raisons de la sursuicidalité chez les homosexuel-le-s sont en grande partie à chercher du côté de l'homophobie à laquelle ils/elles sont confronté-e-s, qu'il s'agisse des difficultés du *coming-out*, de l'isolement, du harcèlement ou des violences subies du fait de son orientation ou des écarts aux normes de genre.

consciences et font remonter à la surface des réalités déjà éprouvées et « connues par corps » : elles sont d'autant plus cruelles et efficaces que ce qu'elles « disent » va sans dire [Eribon, 1999].

Ces violences ponctuelles se traduisent parfois dans la honte. Cette dernière est un des mécanismes les plus puissants grâce auxquels l'ordre social maintient son emprise sur les esprits et les corps, que ce soit en empêchant les « normaux » de s'éloigner du « droit chemin », ou en poussant les « anormaux » à se cacher et à rester invisibles, à ne pas reconnaître leur appartenance à telle ou telle catégorie stigmatisée. Mais l'analyse de la honte ne doit pas faire oublier que l'homophobie ne réussit pas toujours ses effets. George Chauncey [1994], qui présente le « mythe de l'intériorisation » comme l'une des trois idées fausses sur la vie gaie étasunienne avant la Seconde Guerre mondiale, décrit les réactions décontenancées des psychiatres au début du xx<sup>e</sup> siècle, devant des patients homosexuels « éhontés » qui en majorité ne faisaient preuve devant leur médecin d'aucun signe de culpabilité. Leur édifice disciplinaire était impuissant devant le refus des « pervers » de reconnaître leur vérité médicale. Le thème psychologique de l'« homophobie intériorisée », aujourd'hui assez répandu, peut ainsi être une manière paradoxale de maintenir les homosexuel-le-s du côté de la pathologie, ou de les rendre responsables de leur éventuel mal-être, comme lorsque celui-ci est trop facilement expliqué par une « mauvaise estime de soi ».

## Coming-out, communautés

La construction des identités gaies et lesbiennes, tant au plan personnel que collectif, travaille à résister aux mécanismes de stigmatisation : la *gay pride* vise d'abord une réappropriation de l'identité homosexuelle qui renverserait le stigmate en fierté, aussi bien privée que publique, désarmant l'injure initiale en revendiquant « tête haute » l'identité assignée par la société homophobe. La fierté est donc une stratégie politique en lien avec les mécanismes de l'oppression. Une communauté gaie et lesbienne mobilisée sert non seulement de levier aux mobilisations politiques, mais aussi, plus quotidiennement, de refuge protecteur permettant aux homosexuel-le-s de se reconstruire à l'écart des hiérarchies dominantes qui, lorsqu'elles sont intériorisées et retournées sur soi, engendrent honte et haine de soi.

### Psychologie du coming-out

Dans une perspective psychologique et passablement téléologique, Cass [1979] a identifié six étapes dans le processus de *coming-out*. Durant la phase de *confusion identitaire*, l'individu qui se vit encore comme hétérosexuel-le est troublé par des désirs (ou des pratiques) discordant(e)s. Au stade suivant de la *comparaison identitaire*, l'individu évalue l'éventualité d'être homosexuel-le vis-à-vis de son environnement, scrute les remarques éventuelles sur les homosexuel-le-s et appréhende les réactions hostiles. Ensuite viennent les phases de *tolérance*, puis d'*acceptation identitaire*, alliant acceptation de soi et contacts croissants avec la communauté gaie et lesbienne. La *fierté identitaire* est considérée comme une cinquième « phase » durant laquelle l'hétérosexualité est dévalorisée. Enfin, la phase de *synthèse identitaire* permet à l'individu de s'épanouir dans le monde englobant, dominé par les hétérosexuels.

Eve Kosofsky Sedgwick [1990] complexifie ce portrait, en montrant que, même sortis du placard, les homosexuel-le-s doivent constamment décider jusqu'à quel point révéler leur sexualité, ou quand la révéler lorsqu'ils rencontrent de nouvelles personnes. Les gays et les lesbiennes doivent constamment évaluer si les personnes de leur entourage ont connaissance de leur orientation sexuelle, dans un cadre hétéronormatif au sein duquel tout le monde est encore présumé hétérosexuel-le sauf mention contraire. Par définition, le problème est pire pour ceux qui souhaitent garder secrète leur orientation, parce qu'ils ne

peuvent pas savoir auprès de qui ils ont réellement réussi à dissimuler leur orientation sexuelle, et qui fait tout simplement semblant de ne pas savoir. Inversement, si le *coming-out* proprement dit constitue bien un « acte de langage » lorsqu'il prend la forme d'une annonce (au sens où il rend une identité publique), il n'apporte pas nécessairement une information nouvelle à un entourage déjà plus ou moins confusément au courant. En fin de compte, pour Kosofsky Sedgwick, on n'est jamais ni complètement dans le placard ni complètement sorti du placard : le *coming-out* commence avant d'avoir commencé et n'est jamais vraiment terminé.

Comme l'a montré Michael Pollak [1982], il est rare que le *coming-out* se fasse de manière harmonieuse et totale. Pour beaucoup, l'assomption de l'identité homosexuelle passe, pour un temps au moins, par une gestion clivée de la vie (vérité privée contre secret public) et des réseaux de sociabilité très distincts. Pour les lesbiennes, au stigmaté associé à l'homosexualité assumée s'ajoute celui, couramment véhiculé malgré le développement des différentes formes d'homoparentalité, d'une sortie de l'ordre reproductif [Chetcuti, 2010]. La mise en couple accélère néanmoins le processus de *coming-out* vis-à-vis de la famille, tandis que des niveaux différents de *coming-out* dans un couple (par exemple, l'une dans le placard, l'autre non) sont une source significative de conflit entre les partenaires.

### *Le coming-out, une réalité historique en transformation*

Des recherches récentes ont proposé une lecture plus historique du *coming-out*. George Chauncey [1994] a montré comment, dans les années 1930, aux États-Unis, l'expression *to come out* ne désignait pas le fait de révéler son homosexualité à un entourage hétérosexuel, mais l'acte fondateur de l'entrée dans une subculture parallèle, analogue à la franc-maçonnerie, avec ses codes et ses lieux réservés. Le *coming-out* des hommes était avant tout interne : il s'agissait de se révéler aux *autres hommes homosexuels*, dans ce qui s'apparentait à une forme de rite d'initiation. C'est seulement dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle que le terme finit par recouvrir le sens qu'on lui donne communément aujourd'hui.

Ce déplacement s'inscrit dans le contexte d'un déplacement des frontières entre soi privé et soi public [Chauncey, 2002]. Face à l'image des années 1950 comme décennie d'intense répression sexuelle où un nouveau modèle conservateur de la famille

hétérosexuelle nucléaire bourgeoise fait tomber une chape de plomb sur le foisonnement culturel et sexuel des décennies précédentes, la réalité se révèle plus ambiguë. Si elles ont bien marqué l'avènement d'une nouvelle « normalité » sexuelle, les années 1950 ont aussi recouvert la « vie privée » d'un voile pudique à l'ombre duquel les sexualités dissidentes ont pu, dans certaines limites, s'épanouir. Le cadre d'une grande entreprise était rarement interrogé sur sa vie privée, et deux ou trois mensonges suffisaient à nourrir les discussions polies entre collègues. Les hommes homosexuels pouvaient ainsi mener une « double vie » sans que les deux dimensions de celle-ci se heurtent trop fréquemment.

Ce n'est qu'avec les années 1960 qu'une nouvelle définition des frontières entre vie privée et vie publique s'impose. Peu à peu émerge l'injonction à mettre en cohérence ces deux vies, dont la dimension privée doit désormais être marquée du sceau de l'authenticité. Si cet idéal de transparence et de réunification du moi a nourri les aspirations progressistes de la décennie, il a aussi contribué à rendre de plus en plus intenable l'existence compartimentée des homosexuel-le-s. À l'aune de cette nouvelle conception de la personne, la « double vie » s'apparentait désormais à une forme de schizophrénie ou de honte de soi. La dissimulation en vint à être interprétée comme une forme de mutilation imposée par les contraintes d'une société homophobe. C'est dans ce contexte qu'émergent, à la fin des années 1960, l'injonction au *coming-out* et l'adoption de cette stratégie à la fois individuelle et collective par les mouvements de libération gais et lesbiens. Pour que le privé devienne politique, il fallait qu'il se fasse, au moins en partie, public.

### III / Modes de vie et sexualité

**S**i les clichés homophobes réduisent parfois l'homosexualité à la sexualité, l'étude des modes de vie gais et lesbiens imbrique nécessairement des éléments sexuels et non sexuels. Ce chapitre en propose une première exploration, partant du mythe du « consommateur idéal » pour ensuite aborder la réalité des usages homosexuels de l'espace, avant d'analyser la transformation des identités gais et lesbiennes contemporaines au prisme du genre, les pratiques et représentations érotiques et les subcultures auxquelles celles-ci ont donné lieu, et enfin les spécificités de l'existence homosexuelle face aux enjeux de santé.

#### **Les gays et les lesbiennes en chiffres**

Nous avons déjà évoqué les enjeux politiques qui entourent la question du comptage des personnes homosexuelles. Ce questionnement a refait surface avec l'épidémie de sida dans les années 1980, à la faveur d'études épidémiologiques et comportementales visant en particulier les hommes gais, singulièrement exposés à ce virus. Cette préoccupation sanitaire explique en grande partie l'asymétrie dans les données chiffrées disponibles concernant les gays et les lesbiennes. Pour ces dernières, les seules données quantitatives disponibles récentes et fiables pour la France à ce jour sont tirées des enquêtes en population générale comme l'enquête Analyse des comportements sexuels en France (ACSF, 1992) puis sur le Contexte de la sexualité en France (CSF, 2006). La faiblesse des effectifs attachés à une pratique minoritaire comme l'homosexualité dans ces enquêtes aléatoires, si elle permet de dégager certaines tendances ou d'autoriser des comparaisons avec la population hétérosexuelle, empêche néanmoins

d'approfondir certaines analyses à l'intérieur de la population homo-bisexuelle, ou du moins d'y apporter des réponses statistiquement significatives.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour caractériser l'homosexualité dans les enquêtes aléatoires sur les comportements sexuels est le fait d'avoir déjà eu un partenaire du même sexe, ou des rapports sexuels avec une personne du même sexe [Michaels et Lhomond, 2006]. Selon l'enquête CSF de 2006, 4 % des femmes et 4,1 % des hommes de dix-huit à soixante-neuf ans ayant eu des rapports sexuels déclarent avoir déjà eu des pratiques sexuelles avec un partenaire du même sexe. La proportion équivalente entre hommes et femmes déclarant des pratiques sexuelles avec une personne du même sexe constitue une évolution notable par rapport à la décennie précédente où seulement 2,6 % des femmes étaient dans ce cas. Ces proportions varient fortement selon la taille du lieu de résidence : 6,0 % des femmes et 7,5 % des hommes habitant dans l'agglomération parisienne déclarent avoir déjà eu ce type de pratiques contre respectivement 3,2 % et 2,9 % pour celles et ceux habitant dans des communes rurales [Bajos et Beltzer, 2008]. Sur le plan de l'identité, 0,5 % des femmes et 1,1 % des hommes se définissent comme homosexuel-le-s, tandis que 0,8 % des femmes et 1,1 % des hommes se disent bisexuel-le-s. Ces estimations sont proches de celles faites dans d'autres pays du Nord et font apparaître, en outre, une grande diversité de parcours et de modes d'identification.

La constitution d'échantillons représentatifs pour ce qui concerne les populations LGBT, comme d'autres groupes stigmatisés, rencontre des obstacles méthodologiques majeurs [Lhomond, 1997 ; Lert et Plauzolles, 2003]. Ainsi la difficulté à recruter un nombre d'hommes suffisant ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes dans les enquêtes aléatoires a-t-elle nécessité l'utilisation d'échantillons de convenance ciblant plus spécifiquement ces hommes, afin de parvenir à une compréhension fine des comportements sexuels dans le contexte de l'épidémie de sida. L'enquête la plus ancienne est l'enquête « Presse gay » démarrée en 1985 par Michael Pollak et Marie-Ange-Schiltz, dont la treizième édition a eu lieu en 2004. Cette recherche s'appuie sur des questionnaires auto-administrés et anonymes dont la diffusion se fait par voie de presse et sur des sites Internet communautaires. Ce type d'enquêtes, malgré certains biais propres au mode de sélection de leurs participants, se révèle indispensable à la compréhension non seulement des pratiques sexuelles et préventives des gays, mais également

d'autres dimensions de leurs vies sociales : conjugalité, sociabilité, usages de substances psychoactives (alcool, médicaments, drogues illicites), difficultés psychologiques sont autant d'angles examinés par exemple dans la dernière enquête Presse gay. En 2011, celle-ci devient l'enquête Presse gay et lesbienne, pour permettre de cerner au plus près les problématiques de santé spécifiques des lesbiennes en lien avec leurs modes de vie.

## Géographies lesbiennes et gaies

### *Consommation et visibilité*

Le rapport des gays et des lesbiennes à la consommation est marqué par l'image commercialement prometteuse du couple sans enfants bénéficiant d'un double revenu (*Double Income No Kids*, DINK), et donc prétendument doté d'un pouvoir d'achat supérieur. L'idée d'un revenu plus élevé des couples gais est pourtant démentie régulièrement par les enquêtes statistiques [Badgett, 2002 ; Bailey, 1999 ; Laurent et Mihoubi, 2009], tandis que celle de l'absence d'enfants se modifie également à la faveur des évolutions sociales et de la reconnaissance juridique de l'homoparentalité. Ces croyances tendent néanmoins à guider les spécialistes du marketing et les conseillers en aménagement urbain. Ainsi, les homosexuel-le-s figurent comme composante centrale de la nouvelle « classe créative » telle que l'a théorisée l'urbaniste à succès Richard Florida, qui voit dans l'avènement de cette classe une source cruciale du développement urbain. Le fait d'être *gay-friendly* est constitué, aux côtés des pistes cyclables et de la présence d'une scène musicale, comme condition d'accès d'une agglomération urbaine au statut de « ville globale ».

Si la consommation a été historiquement très importante dans l'affirmation gaie et, secondairement, lesbienne, c'est qu'elle est un vecteur central de visibilité pour les communautés homosexuelles, notamment à travers l'existence d'établissements et de lieux commerciaux ayant pignon sur rue ou de titres de presse comme, dans le cas français, le magazine *Têtu* créé en 1995. À mesure de la reconnaissance sociale croissante des identités LGBT, les marques de grande consommation se sont intéressées à elles comme à un nouveau marché à conquérir. Dans le contexte d'un marketing « ethnique » ciblant ses consommateurs sur des critères identitaires tels que l'origine ethno- raciale, la religion ou la sexualité, les gays et les lesbiennes sont constitués en

consommateurs idéaux, premiers à adopter les innovations et à passer les modes [Badgett, 2002].

La perception des homosexuel-le-s comme étant à l'avant-garde des tendances s'est notamment nourrie de l'émergence dans les années 1990 de la figure du « métrosexuel ». Urbain, prenant soin de lui, intéressé par son apparence et sa désirabilité, sexuellement ambigu, ce dernier a un temps incarné les modifications à l'œuvre dans les normes de la masculinité hétérosexuelle. Or cette nouvelle performance possible de l'hétérosexualité masculine a repris à son compte un ensemble de codes rendus disponibles à la culture de masse par la visibilité croissante d'une culture gaie qui avait été pionnière dans la constitution des hommes en biens d'échange symbolique.

### *Homosexuel-le-s dans l'espace urbain*

Le thème de la « fuite vers la ville » est souvent évoqué pour comprendre les itinéraires de vie des gays et des lesbiennes [Eribon, 1999]. De fait, la dichotomie entre rural et urbain est centrale dans l'organisation de nombreux récits de *coming-out*. Qu'il s'agisse de migrations temporaires (week-end, vacances, études) ou d'installations plus permanentes dans les grands centres urbains, la ville est un espace offrant plus d'anonymat et de liberté d'agir ainsi que des possibilités de rencontre accrues. C'est sans doute en partie pour ces raisons que la proportion de personnes homo-bisexuelles résidant dans les grandes agglomérations est plus importante qu'ailleurs. Si l'espace public urbain demeure de part en part hétéronormatif [Blidon, 2008], à la différence des habitants des petites villes ou d'espaces peu urbanisés, les citadins peuvent toutefois se soustraire plus aisément au regard et au contrôle social de leur entourage. En induisant une distance plus grande entre lieu de travail, lieu d'habitation et lieux de sociabilité, la grande ville permet également une maîtrise plus importante de son réseau d'échanges sociaux et une capacité accrue à la segmentation entre vie publique et relations intimes.

Il est fréquent que les grandes villes possèdent leurs quartiers gais et lesbiens, cas particulier des « régions morales » décrites par l'ethnographie urbaine de l'école de Chicago, qui relie l'organisation spatiale et le regroupement par goûts, tempéraments ou dispositions particulières [Rubin, 2010]. Dans un contexte général dominé par l'hétérosexualité, ces quartiers — qu'ils soient d'abord commerciaux comme en Europe ou qu'ils aient une forte dimension résidentielle comme aux États-Unis — sont des

« contre-espaces » [Chetcuti, 2010] paradoxaux, puisqu'ils sont à la fois marginaux et souvent situés dans des lieux centraux. Des travaux, comme ceux de Hooker sur Los Angeles [Broqua, 2011], de Chauncey sur New York [1994], de Tamagne [2000], Sibalis [2001] ou Revenin [2005] sur Paris, documentent bien l'inscription ancienne et changeante de l'homosexualité dans la ville. En 2004, Paris se situait au deuxième rang mondial derrière New York en termes de nombre d'établissements commerciaux gais et lesbiens, mais avec une relative invisibilité lesbienne puisque 97 % de ces établissements étaient destinés aux seuls hommes [Leroy, 2005].

L'urbaniste Emmanuel Redoutey [2002] décrit, après une cartographie détaillée des lieux gais parisiens, un « cône de visibilité » correspondant à une « opposition entre une homosexualité festive et commerciale, à forte visibilité », localisée centralement dans le quartier du Marais, et une « sexualité directe entretenant un réseau de lieux semi-clandestins en marge, et dans les marges, de la ville ». D'autres travaux sur Paris [Leroy, 2005 ; Blidon, 2008], Berlin [Grésillon, 2000], Amsterdam [Hekma, 1999] ou Bruxelles [Deligne *et al.*, 2006] ont mis en évidence des réalités comparables, donnant à voir des logiques spatiales complexes reposant sur des séries d'oppositions (centre et périphérie, sociabilité et sexualité, bourgeoisie et classes populaires notamment), de fragmentations plurielles et de déplacements au gré des phénomènes de mode. Le processus de *gentrification*, parfois concomitant de l'arrivée des gays dans un quartier [Giraud, 2009], n'est en effet qu'une dynamique parmi d'autres de l'inscription territoriale des gays et des lesbiennes [Bailey, 1999].

### *Territorialités lesbiennes*

C'est justement en questionnant les notions de lieu, de territoire et de temporalité qu'il faut analyser la relative invisibilité de l'inscription des lesbiennes dans le tissu urbain, notamment pour distinguer ce que cette dernière doit à la domination masculine et gaie dans l'espace public et ce qu'elle doit à des modes de sociabilité différents, plus centrés sur les réseaux d'interconnaissance ou la famille (les lesbiennes étant davantage susceptibles d'élever des enfants). Natacha Chetcuti a montré comment la rencontre des partenaires de même sexe se fait principalement chez les femmes par le biais de la constitution de réseaux sociaux formels (associatifs) ou informels (liens amicaux). Correspondant à des logiques spatiales « plus réticulaires que territoriales », les

sociabilités lesbiennes s'appuient sur des « réseaux invisibles, diffus et éphémères qui quadrillent la ville dans son ensemble » et sur des espaces qui « combinent une grande variété de situations entre usages privés et publics des lieux », rapportent quant à elles Nadine Cattan et Anne Clerval dans leur recherche sur les « territorialités alternatives » des lesbiennes à Paris dans les quarante dernières années [Cattan et Clerval, 2011]. D'autres travaux donnent à voir la concentration, parfois discrète et invisible pour les non-initiés, des lesbiennes dans certains quartiers des grandes villes américaines ou européennes et l'importance de l'échelle locale dans la construction de l'identité lesbienne [Davis et Lapovsky Kennedy, 1993 ; Binnie et Valentine, 1999 ; Rothenberg, 1995]. La moins grande « lisibilité » des couples lesbiens peut leur conférer une liberté ambiguë dans l'espace public des villes occidentales, par contraste avec les couples d'hommes, comme l'ont montré Marianne Blidon [2008] pour les villes-centres et Laure Anelli [2012] pour les communes périphériques.

Dans l'ensemble, les lesbiennes doivent composer avec une relative rareté des lieux commerciaux spécifiques. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la visibilité lesbienne se superposait, et parfois se chevauchait avec la visibilité prostituée à Pigalle [Albert, 2006]. Aujourd'hui, l'autonomie des lieux associatifs lesbiens est souvent menacée par le fait que les subventions publiques ne vont qu'à des lieux explicitement « LGBT ». Nadine Cattan et Anne Clerval [2011] isolent trois logiques de structuration de la géographie lesbienne parisienne. Premièrement, la « cohabitation partielle dans le Marais » (combinant « les atouts de la centralité urbaine avec l'attractivité d'un quartier identifié comme territoire de l'homosexualité »), deuxièmement, l'« évitement » (notamment par l'organisation de soirées dans les beaux quartiers, éloignés du centre et faisant courir moins de risques d'y rencontrer ses collègues) et, enfin, l'« ignorance » et la recherche des beaux quartiers pour eux-mêmes (notamment ceux de la rive gauche). Les auteures concluent à un faible rôle du Marais dans la géographie lesbienne à la fin des années 2000.

Souvent invisibles ou éphémères, les festivités lesbiennes se situent ainsi « à la frontière entre soirée publique et soirée privée » [Cattan et Clerval, 2011], comme c'était déjà souvent le cas avec l'usage des salons au début du XX<sup>e</sup> siècle [Benstock, 1986]. On ne peut qu'encourager la continuation de recherches explorant la géographie lesbienne d'une manière qui ne se limite pas au thème de l'invisibilité (renforcée par une focalisation conceptuelle sur l'espace public), mais donne à voir ces espaces-temps hybrides

(public/privé, formel/informel, permanent/éphémère) qu'elles investissent tout en contribuant à les construire.

### *Espaces de la drague gaie*

Rituel central de la subculture gaie masculine, la drague possède à toutes les époques ses lieux et ses codes institués. Pendant longtemps, elle a eu deux fonctions. D'une part, elle permettait aux hommes mariés ou menant une vie officiellement hétérosexuelle d'accéder à des relations sexuelles à l'écart du cadre familial. D'autre part, elle offrait une voie de substitution pour des hommes souhaitant entrer dans des relations plus durables avec des partenaires du même sexe, les lieux de sociabilité hétérosexuels permettant rarement de telles rencontres et présentant plus de risques. Ces contraintes forçaient donc à l'inversion de la chronologie traditionnelle de la rencontre, qui s'inaugurait par la sexualité avant de s'étendre à d'autres aspects de l'existence comme la conjugalité ou l'amitié. Elles faisaient ainsi de la drague un puissant ciment communautaire et le terreau potentiel de solidarités politiques plus formelles.

Pour le sociologue Michael Pollak, qui a étudié la drague gaie à la fin des années 1970, cette dernière incarnait l'archétype d'une organisation de la sexualité perçue comme « marché sexuel », visant à maximiser les profits en termes de jouissance tout en minimisant les coûts temporels et investissements relationnels (phases de séduction, risques de rejet) associés à cette recherche [Pollak, 1982]. Les lieux de drague peuvent être des lieux commerciaux (bars, clubs, lieux où se déroulent des activités sexuelles comme les saunas ou les *backrooms*) ou des espaces publics « annexés » dont la fonction première a été l'objet d'un détournement pour devenir des « zones érogènes » [Bell, 2001], à l'instar de certaines zones d'autoroute, parcs, bois et jardins ou parkings. Pour Bruno Proth, les critères qui définissent les lieux de drague en extérieur sont l'anonymat, l'absence de femmes, une gestion du temps fondée sur la rentabilité et l'aspect secondaire de la physiologie du partenaire [Proth, 2002]. Ces espaces extérieurs offrent la possibilité de rencontres discrètes entre hommes hors de lieux plus institués (bars, *backrooms*) impliquant la publicisation de leur orientation sexuelle, et ouvre la possibilité de rencontres inattendues, de « navigation » et de « dérives » [Redoutey, 2002] « à l'écart des bancs de sable identitaires où les échanges semblent déterminés/joués d'avance » [Deschamps et Gaissad, 2008]. Ils possèdent souvent une structure duale, avec

## Homosexualité et prostitution

Si la prostitution est un thème décisif des débats sur les inégalités de genre, elle se trouve moins « polémisée » au sein du milieu gai et lesbien [Roux, 2011]. Historiquement, les quartiers de prostitution hétérosexuelle ont longtemps été aussi ceux où l'homosexualité visible était davantage tolérée. La prostitution entre personnes de même sexe biologique concerne très majoritairement des hommes entre eux et des hommes avec des personnes transgenres, bien qu'un tourisme de prostitution lesbienne semble récemment émerger (Grèce, Thaïlande, Indonésie). Structuré par des inégalités de classe et des hiérarchies d'âge, le commerce du sexe est pourtant moins stigmatisé dans la communauté gaie que la prostitution féminine dans la société hétérosexuelle. À l'instar des acteurs pornographiques gais, les *escorts*, prostitués de luxe offrant leurs services sur Internet (par opposition aux tapins de rue plus socialement défavorisés et numériquement en déclin), peuvent même être valorisés dans un contexte conférant une place plus univoquement positive au capital

physique et sexuel, valorisation qui n'est pas contredite par une injonction à la pureté comme dans la sexualité des femmes. Le moindre stigmatisme facilite également la prostitution occasionnelle. Le sexe tarifé y est séparé de manière moins étanche du reste de la vie sexuelle que dans l'hétérosexualité du fait de la place de la sexualité récréative dans l'existence des hommes gais. En dehors de la prostitution, de nombreux gays pratiquent une sexualité occasionnelle gratuite elle aussi négociée par Internet et « paient pour du sexe » en fréquentant des lieux commerciaux à finalité sexuelle (saunas, *backrooms*, etc.). La prostitution gaie a enfin été historiquement liée au caractère stigmatisé de l'homosexualité elle-même [Revenin, 2009] : y avoir recours est encore un moyen pour des hommes mariés de maintenir leurs relations homosexuelles dans un statut secondaire et secret. Si certains prostitués pour hommes se déclarent hétérosexuels, dans la trajectoire biographique d'autres hommes le commerce du sexe est l'occasion d'une affirmation de leur identité gaie, leur entrée dans la prostitution se trouvant associée à leur *coming-out* [Dorais, 2009].

une « scène » (plage, clairière, parking) où se font les choix de partenaires, et une « arrière-scène » (dunes, buisson, forêt, etc.), où se réalisent plus facilement les activités sexuelles.

L'institutionnalisation de lieux de rencontre plus diversifiés et moins axés sur la sexualité a progressivement fait de la drague un simple choix parmi d'autres plutôt qu'un passage obligé. Si les bars ont longtemps fait figure d'institution centrale de la vie gaie, remplissant au-delà de la sociabilité des fonctions sociales plus larges, ils étaient également des vecteurs de rencontre à finalité sexuelle. Ils perdent aujourd'hui peu à peu ce rôle au profit des rencontres sur Internet, mais demeurent toutefois des lieux de socialisation importants [de Busscher, 2001].

### *Nouvelles technologies, nouvelles formes de coprésence*

L'invention et l'introduction du Minitel dans les années 1980, de l'Audiotel au début des années 1990, puis l'explosion d'Internet au début des années 2000 ont modifié les sociabilités traditionnelles en constituant de nouveaux territoires de rencontre pour les populations LGBT. Outre l'offre d'informations (commerciales, communautaires, préventives), la présence associative et l'offre pornographique, le développement des sites de rencontre a connu un progrès exponentiel jusqu'à constituer le moyen de rencontre principal chez les gays (EPG, 2004) comme chez les lesbiennes [Anelli, 2012]. Dans l'enquête Presse gay de 2004, 69,5 % des répondants disent avoir rencontré des partenaires en utilisant des messageries, tandis que l'enquête CSF de 2006 met en évidence une fréquence de rencontre des partenaires par le biais d'Internet quasiment dix fois plus importante chez les femmes et hommes homo-bisexuels que chez les hétérosexuel-le-s [Bajos et Beltzer, 2008]. Alain Léobon résume les bénéfices et impacts positifs associés à l'utilisation d'Internet : possibilité de l'exploration sexuelle et de la découverte de soi, permettant développement et confirmation identitaires, rupture de l'isolement (notamment chez les jeunes), partage d'information et renforcement communautaire. La règle des « trois A » (anonyme, abordable, accessible) encourage l'expression des fantasmes et goûts sexuels, même dans ce qu'ils pourraient avoir d'inavouables lors d'interactions en face à face. Ce faisant, Internet peut également encourager les rapports sexuels non protégés [Adam *et al.*, 2011] ainsi que favoriser une logique de spécialisation par pratiques ou subcultures qui modifie les modes d'entrée dans la sexualité des jeunes générations. L'anonymat et les vastes possibilités de mise en scène de soi qu'autorise Internet complexifient ainsi les rites d'interaction et favorisent le double jeu et l'invention de soi dans une cyberidentité. L'accès peu coûteux au réseau et son aspect démocratique ne doivent pas faire oublier que s'y reconduisent des inégalités de capital (économique, physique, culturel, budget temps) et des capacités différentes à gérer les risques (physiques, associés au dévoilement et au refus, risques d'addiction, etc.) ou les gestes préventifs [Léobon, 2004].

Plus récemment, la drague gaie s'est emparée des technologies de géolocalisation, permettant de situer à quelques dizaines de mètres près, *via* des applications de smartphones, les autres gays détenteurs de la même application qui se trouvent dans son

entourage, et de pouvoir ainsi accéder à leurs profils et d'échanger des messages et des photos. Cette innovation très vite adoptée, tout en offrant beaucoup des bénéfices d'Internet (anonymat relatif, facilité de communication, etc.), réinstalle paradoxalement certaines des logiques spatiales de déambulation et de possibilités de rencontres inattendues propres à la « drague de proximité » traditionnelle dont Internet avait d'abord semblé annoncer la désuétude.

## Identités homosexuelles et normes de genre

Pendant des siècles, on l'a vu, les relations érotiques entre personnes de même sexe furent régulées par des normes de genre et structurées par une polarité masculin-féminin. Alors que la notion moderne d'orientation sexuelle émancipe théoriquement l'homosexualité de la notion d'inversion de genre, les réalités historiques, représentations populaires et manières de s'affirmer donnent à voir un paysage identitaire plus riche dans lequel la question du genre reste centrale.

### *Figures du gay efféminé*

De la « folle » à la « tante » en passant par la *fairy* étasunienne, la généalogie de la catégorie du « gay efféminé » est complexe et intriquée dans la constitution historique de la catégorie d'homosexualité elle-même. Comme le rappelle Jean-Yves Le Talec dans sa vaste recherche sur les *Folles de France* [2003a], l'homosexualité est dès le XIX<sup>e</sup> siècle associée à l'inversion sexuelle, au « troisième sexe » ou à l'idée d'hystérie masculine par les discours médicaux, tandis qu'à la jonction des discours policiers et des processus d'autodésignation émergent des termes comme « tante » (associé à la délinquance et à la prostitution) ou « folle ». Toutefois, l'apparition des formes subculturelles associant efféminement et ce qui finira par être appelé homosexualité préexiste au discours disciplinaire sur cette dernière : à Paris sous Napoléon I<sup>er</sup> [Sibalis, 2001] comme dans les *molly houses* londoniennes du XVIII<sup>e</sup> siècle [Trumbach, 1977], la déviance de genre dans les relations érotiques entre hommes fait partie intégrante des codes culturels en circulation. La masculinisation des modèles d'identification gais et des styles de présentation de soi durant la période « clone » débutant à la fin des années 1970 [Levine, 1998] n'empêche pourtant pas la persistance de la figure de l'homosexuel efféminé, ainsi que des

stéréotypes lui étant associés (sexuellement passif, « hystérique », volontiers théâtral, etc.).

La « follophobie », lorsqu'elle est reproduite par les gays eux-mêmes, est à la fois la face sombre de la masculinité érigée en norme dans le milieu gai et le symptôme de batailles autour de la définition d'une homosexualité légitime et « présentable » dans un contexte de stigmatisation continuée [Loftin, 2007]. Intriquée dans des formes de consolidation de la masculinité hégémonique [Connell, 2005], la figure de la folle n'est pourtant pas réductible à une identité prescrite. Comme le montre Jean-Yves Le Talec, réappropriée et cimentée par la pratique subculturelle du *camp*, transmise entre les différentes générations de gays, la follitude reste un trait saillant de la culture gaie contemporaine. Pour ces raisons, elle est investie d'un rôle politique central, « parce qu'elle a accompagné les premières tentatives de légitimation de l'homosexualité au XIX<sup>e</sup> siècle avant d'opérer un retour en force à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, sur le terrain de l'activisme gai et de la lutte contre le sida » [Le Talec, 2003a].

### *Figures de la lesbienne masculine*

« Camionneuse », « jules » ou *butch* sont autant de catégories d'identification ou d'auto-identification visant les lesbiennes, renvoyant à des styles de comportement et de présentation d'elles-mêmes socialement codés comme masculins. Si le terme « camionneuse » est rarement utilisé pour s'auto-identifier, mais plus comme repoussoir ou insulte homophobe, c'est qu'il renvoie à une virilité outrancière associée à certaines franges des classes populaires [Perrin et Chetcuti, 2002]. Il est en France de plus en plus remplacé par le terme *butch* d'importation étasunienne, l'anglicisation permettant une mise à distance et une atténuation du stigmate. Le terme désigne le pôle masculin de la dyade qu'il forme avec *fem*, son pendant féminin. Celle-ci a structuré nombre de communautés et d'identités lesbiennes au cours du XX<sup>e</sup> siècle, notamment dans les classes populaires et les minorités ethniques [Davis et Lapovsky Kennedy, 1993], comme illustré par exemple dans le roman *Stone Butch Blues* de Leslie Feinberg (1993) qui se déroule aux États-Unis dans les années 1960. Dans les prisons pour femmes du début du siècle décrites par Estelle Freedman [1996], constructions sociales de la race et du genre s'entremêlaient même pour placer les femmes noires du côté *butch*, et pour les rendre désirables en tant que telles par les femmes blanches, racialement codées comme *fem*.

Entre ces deux pôles sexués *butch/fem* se retrouvent évidemment de nombreuses lesbiennes et femmes bisexuelles avec des identités de genre intermédiaires ou androgynes. Le terme *butch* et ses variantes se sont en grande partie affranchis de leur enracinement de classe et comprennent aujourd'hui un spectre d'usages très différents de la masculinité au sein des cultures lesbiennes [Nestle, 1992 ; Caraglio, 1997 ; Halberstam, 1998]. Déjà objet de division dans les années 1920 [Tamagne, 2001], la polarité de genre incarnée dans le modèle *butch/fem* a été critiquée par une partie des mouvements lesbiens depuis les années 1970 pour son renforcement des stéréotypes de genre perçus comme peu conciliables avec les buts du mouvement féministe [Martin, 1996]. Elle connaît néanmoins une revalorisation à partir des années 1990, sous des formes réappropriées et modifiées, notamment avec l'émergence d'une culture *drag-king* ou la revendication d'une identité *fem* politisée. Certaines lesbiennes peuvent considérer les attitudes et les vêtements féminins comme en inadéquation avec leurs identités, ou comme une imposition de normes hétérosexistes tendant à les signaler comme « disponibles » à la séduction des hommes, ou à les rendre vulnérables dans l'espace public. Elles peuvent utiliser des signes associés à la masculinité pour signaler leur orientation sexuelle à d'autres lesbiennes dans les espaces mixtes, la féminité pouvant au contraire être assimilée à une forme d'invisibilité ou, pour certaines, de « placard ».

L'adoption d'un style vestimentaire ou d'une *hexis* corporelle masculine peut également correspondre à une phase de transition pour des femmes qui expérimentent un décalage entre leur corps de femme et leur perception d'elles-mêmes, se sentant plus proche du sexe masculin, sur un *continuum* allant du simple sentiment de décalage à une volonté de changement de sexe [Preciado, 2008]. Comme le note Halberstam [1998], les zones de recouvrement entre identité *butch* et transsexualisme FTM (*Female To Male*) peuvent être perçues comme politiquement dérangeantes pour certaines lesbiennes, et engendrer des réactions de rejet et des « guerres de frontière ». Tout se passe comme si jouer avec les codes était perçu comme une activité tantôt ludique tantôt militante, alors que passer le cap de certaines opérations chirurgicales relèverait d'une sorte de trahison.

### *Transsexuel-le-s et transgenres*

L'essor de la question « trans » dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle est inséparable de l'émergence de communautés gaies et

lesbiennes autonomes aux identités fondées sur le choix d'objet sexuel plutôt que sur l'identité de genre. Alors que la déviance de genre avait longtemps été partie intégrante de l'homosexualité comme catégorie, elle s'en trouve progressivement exclue dans les décennies d'après guerre. Ce phénomène fut renforcé par la sophistication croissante des technologies permettant de modifier les caractéristiques physiques d'une personne pour les faire correspondre à son sexe revendiqué [Meyerowitz, 2002]. Après que l'anthropologie se fut penchée sur les formes traditionnelles d'identités transgenres au sens large (*hijras* indiens, *berdaches* américains, *fa'afafines* des Samoa, etc.), les sciences sociales ont investi les identités transgenres contemporaines, donnant naissance à un champ de recherche en pleine expansion [Wilchins, 1997 ; Stryker et Whittle, 2006 ; Espineira *et al.*, 2012].

On distingue les personnes engagées dans des parcours « M-to-F », nées hommes et devenues ou devenant femmes, et les personnes engagées dans des parcours « F-to-M », nées femmes et devenues ou devenant hommes. Dans les deux catégories, certain-e-s, plutôt appelé-e-s « transgenres », font le choix de garder tout ou partie de leur anatomie de naissance tout en souhaitant adopter une identité de genre décalée par rapport à celle-ci. D'autres souhaitent au contraire opérer des changements physiologiques et hormonaux plus importants ou revendiquer la transition complète de leur sexe de naissance à leur nouveau sexe. Ceux-ci se désignent plus volontiers comme « transsexuels » ou, après l'opération, comme « ex-transsexuels ». De nouvelles revendications sont apparues dans le milieu « trans », visant à dénoncer le « privilège cisgenre » (comme auparavant les homosexuel-le-s ont pu dénoncer le « privilège hétérosexuel ») [Alessandrin, 2012] et à s'émanciper de la catégorie psychiatrique de transsexualisme. Ces revendications comprennent notamment le droit de changer légalement de sexe sans effectuer de lourdes opérations chirurgicales (hystérectomie pour les FTM, ablation des gonades pour les MTF) ni passer par les expertises coûteuses et humiliantes réclamées par les juges et autorités médicales. Une loi votée en 2011 en Australie permet d'ores et déjà aux personnes transgenres de ne pas s'identifier comme hommes ou femmes sur leur passeport et de remplacer la mention par un « x », et ce sans intervention chirurgicale.

Si un décret de février 2010 retire les transgenres de la liste des malades mentaux en France, tel n'est pas le cas au niveau de l'OMS, auprès de laquelle les réseaux associatifs internationaux demandent la dépathologisation. Les silences de la société ou les

violences du droit dans le gouvernement des corps n'empêchent pas pour autant la constitution de subcultures riches, comme en témoigne par exemple le documentaire sur les parcours de vie FTM *Fille ou garçon ? Mon sexe n'est pas mon genre*, réalisé par Valérie Mitteaux en 2011. Un certain nombre de « trans » ont recours au travail du sexe, pour au moins deux raisons. D'une part, du fait des discriminations qu'ils et elles subissent sur le marché du travail légitime. D'autre part, dans le but d'accumuler rapidement la somme nécessaire aux traitements hormonaux ou à la réalisation d'opérations chirurgicales de changement de sexe, que ce soit en France (les critères de prise en charge par la Sécurité sociale étant drastiques) ou à l'étranger.

Les revendications portées par les associations trans françaises (CARITIG, PASST, GAT, ORTrans) donnent lieu à des mots d'ordre relayés durant les marches annuelles « Existrans » créées en 1996. L'organisation de réseaux et d'alliances permet notamment la constitution et la transmission de savoirs trans alternatifs pour faire face à l'institution médicale et se constituer en usagers plutôt qu'en patients [Espineira *et al.*, 2012]. Si ces réseaux ont également permis la transmission d'expertises militantes issues de champs plus institués du mouvement social (lutte contre le sida notamment) et peuvent en partie expliquer l'écho médiatique croissant des revendications trans, leurs traductions politiques tardent à voir le jour. Sans doute l'écho grandissant de ces revendications est-il à mettre en relation avec d'autres indices de reconnaissance sociale croissante, comme l'émergence des identités trans dans l'espace public et médiatique. De l'ancienne députée italienne MTF Vladimir Luxuria à la mannequin MTF Léa T (support de la campagne publicitaire de Givenchy en 2010), de Chaz Bono (fille des chanteurs mondialement connus Sonny et Cher devenue homme) à l'actrice MTF Candis Cayne (de la série à succès *Dirty Sexy Money*), en passant par la star du porno et activiste FTM Buck Angel, les « transidentités » s'installent peu à peu dans le paysage culturel.

### *Du genre aux rôles sexuels*

Les couples de même sexe se sont longtemps organisés autour d'une polarité de genre arrimée à la division des rôles sexuels. Parmi les hommes notamment, les actes consistant à pratiquer une fellation ou à être sodomisé ont été codés comme « passifs », « réceptifs » et donc féminins, rendant ainsi invisible, comme pour les femmes hétérosexuelles, tout le travail actif qu'impliquent ces

pratiques. À l'inverse, bénéficier d'une fellation était codé comme masculin et donc « actif ». Le fait que les partenaires de même sexe aient repris historiquement des divisions de rôle propres aux couples hétérosexuels peut sembler un paradoxe. Cette division est-elle un simple héritage culturel de l'hétérosexualité ? La réalité est plus complexe. Relations homosexuelles comme hétérosexuelles ont longtemps été construites sur un mode asymétrique : le couple était l'appropriation d'une personne par une autre personne, la sexualité non une interaction égalitaire, mais une « action sur ». À l'inverse, l'émergence d'un modèle de sexualité égalitaire et réciproque à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, celui du « couple moderne », dérivé notamment des luttes féministes, a concerné aussi bien hétérosexualité qu'homosexualité [Bereni *et al.*, 2012].

Dans le cas de l'homosexualité tant féminine que masculine, ce modèle égalitaire a atténué, sans pour autant la supprimer, la polarité dans les rôles sexuels et rendu en partie caduque sa superposition ancienne aux identités de genre. Ainsi, chez les lesbiennes, la dynamique sexuelle, si elle était déjà moins marquée par la polarité de rôle que chez les gays, est aujourd'hui en partie déconnectée des types de présentation de soi et des performances de genre plus ou moins féminines ou masculines au quotidien [Martin, 1996]. Chez les gays, la versatilité (fait d'être à la fois actif et passif), corollaire sexuel de l'idéal de réciprocité, tend à se diffuser dans les pratiques. Si une certaine « rigidité de rôle » persiste néanmoins dans le cas de la pénétration anale [Coxon, 1996], les hommes gais « actifs » ou « passifs » ne se considèrent pas aujourd'hui majoritairement pour autant comme ayant un « genre » différent les uns des autres. Ainsi, même durablement organisée autour de rôles sexuels stables, asymétriques et polarisés, la pénétration entre hommes n'est plus systématiquement vécue selon un script culturel hétérosexuel qui, par exemple, porterait nécessairement à conséquence sur d'autres domaines symboliques et sociaux.

## **Le sexe gai et lesbien : représentations et subcultures**

### *La place de la pornographie dans la sexualité gaie*

La pornographie est sans conteste le domaine de la représentation culturelle qui, historiquement, a produit le plus d'images et de représentation des gays [Cante et Restivo, 2004]. La sexualité filmée et photographiée prend véritablement son essor dans les

années 1970 et accroît considérablement son audience dans les trois décennies suivantes à la faveur de ses nouveaux supports de diffusion. Elle fait aujourd'hui intégralement partie de la culture gaie : elle possède ses récompenses annuelles, ses maisons de production vedettes, ses biographies d'acteurs cultes ainsi que des jouets sexuels réalistes modelés sur l'anatomie de ces derniers.

Si l'évolution de la pornographie gaie n'est bien évidemment pas un reflet exact des modes de vie homosexuels, ses productions jouent un rôle manifeste de passeur de tendances. Elle donne en outre des indices pour comprendre la modification des pratiques sexuelles entre hommes et de leurs représentations. À travers les mises en scène de ces relations sexuelles et les situations qui en fournissent la toile de fond, elle exprime en partie les transformations plus profondes à l'œuvre dans les cultures gaies [Leraton, 2002] : apparition du sida dans les années 1980, atténuation de la polarité des rôles sexuels (actif/passif) dans les années 1990 ou émergence de nouvelles subcultures durant les trois dernières décennies (SM, *bear*, etc.). Cet effet révélateur de la pornographie, à la jonction des imaginaires érotiques, culturels et politiques, est souvent négligé au profit d'analyses qui n'en retiennent que la dimension sexuellement prescriptive. Ainsi, la manière dont les différences ethniques, d'âge, de classes sociales, de pratiques sexuelles sont marquées ou non, valorisées ou non, la présence ou non de personnages supposés hétérosexuels, la présence ou l'absence de pratiques de *safer sex* sont autant d'informations qui, appréhendées de manière diachronique, fournissent un baromètre des tendances de fond, des normes et des tensions à l'œuvre dans les cultures gaies.

Il convient aussi d'appréhender la pornographie par ses différents publics : qui sont-ils et comment s'en approprient-ils les contenus ? Ces scénarios puisent-ils leurs charges érotiques dans le fait qu'ils font écho aux représentations et pratiques réelles, ou dans l'interdit social qu'ils transgressent ? Les identités multiples (sexuelles, sexuées, professionnelles, racialisées) que la production pornographique contribue à mettre en circulation et solidifier dans l'espace public, souvent stéréotypées il est vrai, se limitent-elles pour autant à des pratiques d'objectification et d'assignation identitaire ? N'autorisent-elles pas aussi des processus de réappropriation, de subjectivation ou d'*empowerment* par les différentes catégories de personnes représentées, qui en forment aussi, dans leur diversité, le public ? Ces questions éthico-politiques se posent de manière centrale dans le cas des

productions culturelles minoritaires, invitées à résister à toutes les dominations et à ne pas reproduire les clivages sociaux existants.

L'asymétrie de statut socioéconomique, le différentiel de pouvoir, les différences ethno-raciales (entre partenaires sexuels ou entre acteurs et consommateurs) ou l'absence de sexe à moindre risque dans lesquels ces films puisent leurs charges érotiques ont en effet des implications complexes. Si certains développements de la pornographie gaie peuvent, par exemple, amener à s'interroger sur l'érotisation des différences de classe ou la mise en scène et la fétichisation des stéréotypes ethno-raciaux pour en faire des objets de consommation sexuelle [Johnson, 2008 ; Brewis et Jack, 2010 ; Cervulles et Rees-Roberts, 2010], réduire ce phénomène à un symptôme de tourisme de classe ou d'exploitation postcoloniale — opposant des consommateurs voyeurs nécessairement blancs et riches à des acteurs mis en scène et transformés en objet de dégoût fasciné aux marges de la sexualité bourgeoise civilisée — achoppe sur certaines interrogations qui mériteraient davantage d'investigations empiriques, notamment sur les modalités de leur consommation ou de leur réception [Voros, 2013].

Comme le rappelle Linda Williams [2004] à propos de la pornographie interracial, il y a une différence de taille entre *connaître* un stéréotype et y adhérer : le jeu avec les identités sociales n'est pas réductible à la répétition de fantasmes racistes. Après tout, si le plaisir suscité par un scénario érotique impliquait d'y croire, toute l'industrie pornographique s'écroulerait. En outre faudrait-il s'intéresser à la parole des « représentés » de ces scénarios culturels et à leurs rôles, historiquement changeant, dans l'industrie pornographique ou dans la production des normes subculturelles. Quels sont les dividendes potentiels multiples associés au capital érotique produit par l'inversion de la hiérarchie sociale ou raciale en hiérarchie érotique et sexuelle pour les catégories en question ? Quels effets en retour produisent notamment la valorisation et la circulation dans le milieu gai des codes vestimentaires ou des styles de présentation de soi du « laskar » français ou du « chav » anglais, tous deux valorisés dans la production pornographique de leurs pays respectifs ? À l'instar des féminismes anti-pornographie ou anti-prostitution, la critique antifétichiste des représentations stylisées de rapports de classe et ethno-raciaux dans la pornographie gaie risque ainsi de contribuer à la dépossession qu'elle dénonce.

### *Pornographie lesbienne*

À la différence de la pornographie contenant des « scènes lesbiennes » destinées à émoustiller un public supposé majoritairement masculin et hétérosexuel [Trachman, 2013], la pornographie lesbienne, c'est-à-dire explicitement faite par ou pour un public lesbien, est un genre relativement récent. La question de la pornographie a divisé à partir des années 1980 différents courants du féminisme autour de la question de la reproduction des rapports de domination masculine dans les représentations véhiculées par ces films. À travers l'enjeu de la pornographie se jouait plus largement, à la jonction des questions de pouvoir et de plaisir, la possibilité de penser la sexualité en dehors du cadre exclusif des rapports inégalitaires entre les sexes.

Une partie du féminisme étasunien, incarnée par des auteures engagées dans la lutte contre la pornographie comme Andrea Dworkin ou Catherine McKinnon, a analysé la sexualité principalement sous l'angle de la domination, la pornographie et le viol incarnant deux modalités d'un *continuum* caractérisé par un même rapport de subordination des femmes par les hommes. Dans cette perspective, au-delà de la question des libertés individuelles, la pornographie incarne la domination en acte indépendamment du contexte dans lequel elle s'exerce. S'y oppose un autre courant du féminisme, couramment décrit comme « pro-sexe », pour lequel la sexualité est irréductible à la domination et peut offrir des possibilités d'émancipation. Les critiques portées au féminisme anti-pornographie sont nombreuses : flou des distinctions entre sexe et violence, images et actes, contenu des images et conditions de leur production, exagération du pouvoir performatif des représentations et absence relative d'analyse de leur réception, exception sexuelle dans la dénonciation de l'exploitation au travail qui contribue à marginaliser davantage les travailleurs du sexe sont les angles morts les plus frappants de ces critiques anti-pornographie [Rubin, 2010].

Depuis les années 1980 s'instille peu à peu dans certains milieux lesbiens l'idée que non seulement la pornographie féministe n'est plus un oxymore [Delorme, 2011], mais également que des pratiques transgressives comme le sadomasochisme méritent d'être explorées [Califia, 1981 ; Samois, 1982]. Émerge à San Francisco, de manière parallèle aux mouvements du lesbianisme SM, une production pornographique qui s'en inspire. Entre la seconde partie des années 1980, où sortent aux États-Unis les premiers films pornographiques lesbiens de Fatale Media ou le premier

magazine pornographique lesbien *On Our Backs*, et les années 2000, le genre a connu une expansion grandissante, explorant et interrogeant plus fortement encore que dans le cas de la pornographie gaie les liens entre sexualité, plaisir et politique [Bourcier, 2011]. Pour ne parler que de la décennie 2000, se créent par exemple des événements qui font une place à la pornographie lesbienne comme les *Feminist Porn Awards* canadiens (créés en 2006), le *Porn Film Fest* berlinois (2006) ou le *Paris Porn Festival* (2009), tandis que sort en 2011 sur les grands écrans français le *road movie* réalisé par Émilie Jouvét, *Too Much Pussy!* Ces différentes initiatives mettent notamment en avant une sexualité lesbienne nourrie de plaisirs multiples, irréductible à l'attrait du pénis ou de ses substituts, explorant la polarité et la plasticité des rôles sexuels et trouvant à s'épanouir en dehors de contextes relationnels ou conjugaux réputés indispensables à la sexualité féminine. Les critères d'attribution des *Feminist Porn Awards* sont à cet égard parlants : qu'une femme ait eu un rôle dans la production, l'écriture ou la direction de l'œuvre, que l'œuvre donne à voir du plaisir féminin « réel » et qu'elle remette en cause les représentations et stéréotypes souvent présents dans la pornographie grand public.

#### *De la libération des mœurs à la diversification des communautés sexuelles*

L'élargissement des possibles en matière sexuelle depuis une trentaine d'années se manifeste au sein des cultures LGBT par l'émergence et l'institutionnalisation de subcultures sexuelles nombreuses avec leurs codes, leurs lieux et leurs modes d'identification spécifiques. Certaines de ces subcultures se sont constituées dans un double mouvement d'opposition interne aux normes hégémoniques des communautés gaies et lesbiennes et de réappropriation externe de codes, de pratiques et de normes de genre dont elles ont contribué à modifier la signification. L'émergence d'une subculture sadomasochiste lesbienne dans les années 1980 et celle d'une subculture *bear* gaie dans les années 1990 font figure de cas d'école.

Le SM lesbien a toujours été l'objet de controverses entre lesbiennes pro SM (Gayle Rubin, Pat Califia, etc.) et féministes « radicales ». Depuis la fondation, en 1978 aux États-Unis, de Samoï, premier groupe de lesbiennes féministes SM, ces dernières se sont efforcées de distinguer leurs pratiques de la violence ordinaire des rapports sexistes, comme dans le volume *Coming to*

*Power* édité par le groupe en 1981. Ses théoriciennes contemporaines font valoir la force subversive de cultures qui permettent entre autres aux femmes de quitter le rôle de récepteur sexuel passif dans lequel les cantonnent les normes hétérosexistes, en se réappropriant les symboles du pouvoir et les plaisirs associés aux jeux de pénétration en l'absence de pénis masculin. En France, la création en 1996 des Maudites Femelles, « association de filles SM » qui a organisé régulièrement des soirées dans les sex-clubs parisiens, a marqué un tournant dans le développement de la culture SM lesbienne, même si celle-ci peine à se matérialiser dans des lieux permanents.

En réaction à ce qui a pu être considéré comme la valorisation excessive dans le milieu gai d'une forme stéréotypée de masculinité, émerge à sa marge au début des années 1990 à San Francisco une subculture spécifique remettant en cause certaines de ses normes d'apparence (jeunesse, minceur, muscle, absence de poils) : la subculture *bear* (« ours » en anglais). Pilosité faciale et corporelle ainsi qu'une certaine corpulence physique y sont mises à l'honneur au nom du retour à une masculinité simple et sans artifice. De nombreux hommes qui ne trouvaient pas leur place dans la communauté gaie, du fait de leurs goûts, de leur âge ou de leur apparence, ont pu y trouver des modèles d'identification alternatifs et ont contribué à faire grandir ce qui est devenu une « communauté *bear* » mondiale [Wright, 1997]. Bars, soirées, pornographie, sites de rencontre et applications pour smartphone sont créés tandis que *bear prides*, concours nationaux et internationaux (*International Mister Bear*) attirant des *bears* du monde ont vu le jour. Cette subculture engendre de nouvelles formes d'identification ainsi qu'un nouveau vocabulaire : s'y côtoient des *bears*, des *cubs* (plus jeunes), des *daddies* (plus âgés), des *otters* (fins et poilus), des *chubbies* (plus enrobés) et des *chubby-chasers* (aimant les rondeurs), des *musclebears* (plus musclés) ou de simples *admirers*. Se réclamant d'un lien plus fraternel et d'une subculture plus inclusive que la scène « commerciale », le mouvement *bear* a pourtant essuyé des critiques, aussi bien pour la fellophobie sous-jacente à sa promotion de formes de masculinité traditionnelle que pour sa faible diversité ethnique.

## **La santé, un enjeu pour les minorités sexuelles**

Parmi tous les aspects des modes de vie homosexuels, la santé est l'un de ceux pour lesquels les enjeux spécifiques associés aux

lesbiennes et ceux concernant les hommes gais font apparaître les différences les plus marquées, que celles-ci soient ou non liées aux pratiques sexuelles.

### *La santé lesbienne*

Les lesbiennes ont longtemps été oubliées aussi bien dans les réflexions sur la santé des femmes que des minorités sexuelles. Parmi les femmes, elles se sont trouvées invisibilisées car beaucoup d'entre elles ont eu par le passé des rapports avec des hommes. La faible occurrence de transmission du VIH entre femmes les a en outre marginalisées dans les politiques de santé. Clotilde Genon, Cécile Chartrain et Coraline Delebarre [2009] ont proposé une synthèse des recherches sur la santé lesbienne. Un des problèmes rencontrés est d'abord le manque de compétence ou de sensibilité culturelle de professionnels de santé partageant à propos des lesbiennes les préjugés dominants.

Les lesbiennes sont pourtant concernées par de nombreux problèmes psycho-médicaux. La dépression et les tentatives de suicide sont encore plus fréquentes pour les jeunes homosexuelles que pour les jeunes hommes gais. Certaines enquêtes citées par les auteurs indiquent des problèmes spécifiques de dépendance comme l'alcoolisme (notamment au moment de la formation du couple, ou en cas de rupture) ou le tabagisme, une recherche indiquant que la proportion de lesbiennes consommant du tabac serait le triple de celle concernant les hétérosexuelles. Elles seraient également deux fois plus sujettes à l'embonpoint et à l'obésité, même si elles s'affirment davantage satisfaites de leur corps : le surpoids apparaît alors comme « un possible marqueur identitaire, un engagement politique des corps permettant de mettre en pratique une différenciation identitaire positive ». Moins nombreuses à avoir un enfant avant trente ans ou à l'allaiter, elles consultent moins souvent un gynécologue et sont donc moins susceptibles de bénéficier des tests usuels de dépistage (frottis vaginaux, examens pelviens, palpation mammaire). Cette situation augmente les chances qu'un cancer du sein ne soit pas détecté à temps.

La plus haute prévalence d'infections sexuellement transmissibles (IST) chez les femmes homo et bisexuel-le-s par rapport aux femmes hétérosexuelles est d'abord due à leur nombre de partenaires sexuels plus élevés en moyenne — partenaires dont la majorité sont, au cours d'une vie, des hommes [Bajos et Beltzer, 2008]. Même si la grande majorité des femmes infectées par le

VIH l'ont été par voie hétérosexuelle, des contaminations peuvent aussi se produire par la voie des sécrétions vaginales et du sang menstruel. La sexualité entre femmes pouvant impliquer des rapports oro-génitaux, elle est propice à la transmission de certaines IST (papillomavirus humain, virus de l'herpès, vaginoses bactériennes).

### *Homosexualité et vieillissement*

La quasi-invisibilité sociale des gays et des lesbiennes seniors aujourd'hui est patente, comme en témoigne par exemple le documentaire de Sébastien Lifshitz, *Les Invisibles* (2012). Celle-ci est en partie explicable par un effet de génération conduisant les personnes ayant grandi aux époques précédentes à continuer de vivre leur sexualité dans un certain secret malgré une plus grande acceptation sociale. Mais cette invisibilité est aussi liée à l'âge et au vieillissement, dans le contexte de l'inadéquation croissante d'une offre communautaire fondée sur la sociabilité festive. Cela est encore plus vrai chez les gays, pour qui drague et sexualité, associées à des normes de désirabilité physique contraignantes, jouent un rôle pivot dans la sociabilité. La question de l'isolement ou de la solitude en lien avec l'avancée en âge se pose de manière spécifique pour les populations tant gaies que lesbiennes [Lestrade, 2009 ; Chamberland, 2009]. Les raisons en sont multiples : trajectoires conjugales plus heurtées, plus grande fréquence de vie en solo associée à une raréfaction des occasions de rencontre avec l'âge, liens familiaux plus souvent distendus, plus grande fréquence d'absence d'enfant (faisant reposer l'essentiel du soutien sur le réseau amical) et existence de pathologies parfois lourdes et invalidantes comme le VIH. En outre, si dans la population hétérosexuelle le vieillissement entraîne souvent des formes de désengagement vis-à-vis de la sexualité, les enjeux diffèrent quelque peu lorsque la sexualité en question constitue un vecteur d'identification et d'affirmation central pour les personnes concernées. Ainsi la tendance à la négation de la sexualité dans les institutions de prise en charge du grand âge, associée à des présupposés ou pratiques hétéronormatifs, peut-elle être vécue comme particulièrement violente. Si des maisons de retraite pour gays et lesbiennes ont vu le jour à l'étranger depuis 2002, rien n'existe à ce jour en France.

### *Le VIH : du « cancer gai » aux multithérapies*

À partir du début des années 1980, les communautés gaies occidentales sont touchées de plein fouet par l'épidémie de sida. Jusqu'à la découverte du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) en 1983 et de son rôle dans le développement de la maladie, les symptômes correspondant ont pu être appelés « déficience immunitaire liée à l'homosexualité » (*gay-related immune deficiency*) et, au tout début, « cancer gai » car on attribuait ses causes au « style de vie homosexuel » (multipartenariat, pénétration anale, utilisation de drogues comme les *poppers*), sans pouvoir pour autant en établir une étiologie précise.

Si la découverte scientifique des modes de contamination a permis le passage progressif et inachevé de la notion de « groupe à risque » à celle de « comportements sexuels à risque », et si, avec l'arrivée des tests de dépistage en 1985, le stigmate de la maladie s'est partiellement déplacé des gays en général à certains d'entre eux, l'épidémie de sida a contribué à une repathologisation globale de l'homosexualité durant les années 1980 [Epstein, 1996]. Rarement une maladie aura façonné de manière aussi profonde et globale une culture minoritaire, diminuant l'espérance de vie, affectant les formes et les significations de la sexualité, mettant à l'épreuve et modifiant les liens intimes comme les solidarités collectives et engendrant des formes de réponses communautaires nouvelles, qu'il s'agisse de la formation de groupes d'auto-support, de la naissance d'un militantisme de type inédit ou de la modification des rapports entre médecins et malades [Barbot, 2002].

Les modes de vie gais se sont ensuite transformés au rythme des découvertes scientifiques et des avancées médicales. Ainsi l'arrivée du premier remède antirétroviral (1987), des premières thérapies combinées (1996), puis l'élargissement du panel thérapeutique disponible dans les années 2000 ont-ils permis de freiner, voire de bloquer l'évolution de la maladie chez les personnes atteintes. Ces progrès thérapeutiques accompagneront le passage d'une pathologie caractérisée par un processus irréversible de dégradation immunitaire (sida), valant condamnation à mort, à une « chronicisation » de la maladie. En effet, si cette dernière n'est toujours pas curable, les personnes atteintes et ayant accès aux traitements ont vu leurs espérance et confort de vie considérablement augmenter, malgré des contraintes quotidiennes réelles.

### *Vivre avec le VIH aujourd'hui*

Vivre avec le VIH induit de nombreuses modifications dans son quotidien [Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales, 2004 ; Mendès-Leite et Banens, 2006]. Avec les nouveaux traitements, certains qui se pensaient condamnés doivent reprendre leur vie tant bien que mal et s'inscrire dans une nouvelle temporalité amoureuse, familiale et professionnelle. L'efficacité des thérapies a contribué à façonner des existences durables en tant que gays séropositifs, scandés par les tests sanguins et leurs deux résultats principaux, la charge virale et le taux de lymphocytes T4. Les effets indésirables de certaines de ces thérapies, notamment la lipodystrophie (trouble lipidique affectant la répartition des graisses dans le corps), ont d'abord fait apparaître de nouveaux stigmates physiques, désormais limités par les avancées médicales et les traitements correctifs. Pour autant, certains autres effets secondaires des traitements liés à la toxicité des molécules (fatigue, vieillissement accéléré, problèmes osseux, troubles hépatiques ou cardiovasculaires, etc.) continuent de faire du VIH une pathologie lourde et invalidante au quotidien. Dans la vie de nombre de gays séropositifs, la découverte de leur statut peut créer un nouveau secret, et donc une nouvelle situation de placard à gérer, reconduisant éventuellement la nécessité d'un *coming-out*.

En associant le sexe au danger et à la pathologie, la séropositivité entraîne des modifications dans la sphère des relations intimes : image de soi, rapport à la sexualité et à l'autre peuvent s'en trouver profondément affectés, et ce dans un contexte de stigmatisation opérant à l'intérieur même de la communauté gaie. Toutefois, pour certains hommes gais ayant vécu leurs années d'initiation sexuelle sous le spectre d'une contamination possible, le fait d'être devenu séropositif peut aussi parfois se vivre comme un soulagement paradoxal, entraînant un relâchement de la peur antérieurement investie dans la sexualité au quotidien, sans que disparaisse pour autant la crainte de la transmission à d'autres. Certaines difficultés émergent notamment dans les couples « séro-différents » (dont un partenaire est séropositif et l'autre pas), au sein desquels le risque de contamination conjugale constitue un horizon possible [Velter et Bouyssou-Michel, 2007]. La révélation de son statut sérologique aux partenaires sexuels potentiels, parfois anxiogène, donne lieu à des stratégies individuelles complexes de dévoilement dans le but de minimiser les réactions de rejet.

Pour éviter les contraintes liées à l'annonce de sa séropositivité à ses partenaires sexuels ou amoureux, ou les risques de transmission du virus à un partenaire séronégatif, certains séropositifs sélectionnent de préférence des partenaires également séropositifs, notamment par l'utilisation d'Internet, dont certains sites permettent la mise en avant du critère sérologique [Léobon, 2004]. Ce « sérotriage », qui tend dans certains cas au *seroguesing* (présomption de statut sérologique), permet de négocier la nature des gestes préventifs adéquats ou leur dispense. Ces pratiques engendrent des débats tant scientifiques que politiques sur leurs sens et leur utilité en termes de santé publique. Contrairement à d'autres pays, la tendance n'est pas en France à la pénalisation croissante de la transmission du virus, la judiciarisation allant à l'encontre des politiques d'éducation, de prévention et de responsabilisation individuelle face à la maladie tout en encourageant la stigmatisation.

#### *Le retour des comportements à risque*

La transformation du VIH en pathologie chronique à partir de la fin des années 1990 correspond également à une période de retour des comportements sexuels à risque, entre partenaires stables comme entre partenaires occasionnels, et de reprise des contaminations parmi les gays. En effet, les rapports sexuels entre hommes sont le seul mode de contamination en France pour lequel il n'ait pas été enregistré de baisse des nouvelles contaminations dans la décennie 2000. Les découvertes de séropositivité chez les gays ont même augmenté, tandis qu'on constate parallèlement un accroissement du nombre d'IST. Les récentes études d'incidence (nombre annuel de nouvelles infections rapporté à une population) et de prévalence du VIH effectuées dans le milieu gai commercial parisien, sans être représentatives d'une population gaie française beaucoup moins touchée dans son ensemble, mettent en évidence une incidence de 3,8 % et des taux de séroprévalence de l'ordre de 18 % [Prévagay, 2009], soit des taux comparables dans leur ampleur à certains pays d'Afrique subsaharienne. Une proportion importante de ces hommes (20 %) ne connaissaient pas leur séropositivité.

Alors que les réactions des communautés gaies en termes d'adaptation au risque avaient été à certains égards exemplaires dans les premiers temps de l'épidémie de sida, et que les campagnes de prévention étaient parvenues ensuite à constituer la « capote » en symbole incontournable de la sexualité, le statut

de celle-ci est devenu plus problématique à mesure que la perception de la maladie évoluait, entraînant un relâchement dans les pratiques préventives. Efficacité des traitements oblige, le nombre de morts et les effets visibles de la pathologie sur les corps sont diminués. L'épidémie devient ainsi moins visible au sein des quartiers gais et se « privatise » en même temps qu'elle se banalise, notamment auprès des jeunes générations. Un phénomène de lassitude concernant la systématisme dans l'utilisation du préservatif se fait également entendre dans les générations plus anciennes, notamment chez certains séropositifs qui parfois se refusent à l'« hypervigilance » aujourd'hui nécessaire à une sexualité à moindre risque. Le phénomène *bareback* qui émerge dans les années 2000, valorisant le rejet du préservatif comme élément de retour à une sexualité plus intense et sans contrainte, relève de ces évolutions récentes complexes et a donné lieu à des controverses importantes au sein des mouvements de lutte contre le sida [Le Talec, 2003b]. Ces controverses se nourrissent des lectures divergentes des causes comme des conséquences des comportements à risque. Le *bareback* a pu être tantôt expliqué par une normalisation historique de l'homosexualité, par l'existence de « fragilités » psychologiques individuelles, ou encore comme l'effet d'une déstructuration du lien communautaire [Girard, 2009].

## IV / Des liens et des familles

Pendant longtemps, les liens homosexuels, en particulier lorsqu'ils ne se réduisaient pas à la seule sexualité, ont été décrits en recourant au lexique ambigu de l'amitié, développant notamment le thème des « amitiés romantiques » pour les femmes et des « amitiés particulières » pour les hommes. Si ce vocabulaire relevait en partie de l'euphémisme, il décrivait aussi la réalité de subcultures qui devaient construire de nouveaux types de lien à l'écart du cadre de la famille hétérosexuelle.

### **L'amitié et l'invention de nouveaux types de relations**

L'histoire des amitiés entre hommes n'est à bien des égards pas superposable à celle des amitiés entre femmes du fait du double standard qui régula et continue de réguler la sexualité des deux sexes. L'historiographie lesbienne donne une place centrale aux « amitiés romantiques » entre femmes. Les travaux classiques de Lilian Faderman décrivent un XIX<sup>e</sup> siècle et un début de XX<sup>e</sup> siècle au cours desquels les femmes pouvaient s'aimer librement et sans crainte de la stigmatisation. En Nouvelle-Angleterre, ces relations durables étaient appelées *Boston marriages* et étaient courantes dans les cercles littéraires [Tamagne, 2001]. D'après Faderman, ces relations étaient socialement acceptées car elles s'appuyaient sur une ségrégation sociale des sexes instituée, ne remettant pas en cause fondamentalement l'institution du mariage, et n'étant ainsi pas pensées comme sexuelles, y compris par leurs protagonistes. Pour l'auteure, aborder l'histoire des relations entre femmes principalement sous l'angle de la sexualité donne une vision restrictive de ces relations : il faudrait selon elle attendre le XX<sup>e</sup> siècle

pour que « l'amour soit perçu comme un raffinement de l'impulsion sexuelle » [Faderman, 1981].

Les critiques à l'égard de ce type d'approche sont de plusieurs ordres. D'une part, la respectabilité sociale de ces relations entre femmes et la tolérance envers elles a été relativisée : les livres sur l'étiquette, le besoin de respectabilité et de tempérance imposé par l'entourage, les dénonciations parfois virulentes de l'homosexualité ainsi que l'émergence des discours psychiatriques sur les relations entre personnes de même sexe notamment suggèrent que ces sentiments étaient confrontés à des prohibitions [Vicinus, 1996]. D'autre part, l'idée d'une continuité entre les amitiés romantiques du XIX<sup>e</sup> siècle et le lesbianisme moderne, en privilégiant l'appartenance des partenaires à un même sexe au détriment des pratiques sexuelles concrètes, court le risque de déssexualiser le lesbianisme. L'ouvrage classique de Marie-Jo Bonnet prend pour sa part le parti délibéré de nommer « amour » les liens intenses entre femmes qu'elle décrit au cours des cinq derniers siècles [Bonnet, 1981], tout comme le livre de Bernadette Broton sur l'Antiquité tardive, *Love Between Women* [1996]. Le travail de Sharon Marcus [2007] sur les « mariages de femmes » dans l'Angleterre victorienne, s'il montre la créativité de ces arrangements relationnels et leur dimension fréquemment sexuelle, met également en lumière l'espace de contraintes culturelles spécifiques avec lequel ces femmes devaient composer pour que leurs relations soient socialement acceptées. Toutefois, l'exaltation de ce modèle de relation élitiste ne rend qu'imparfaitement compte de la diversité des expériences vécues dans les relations entre femmes à cette époque, notamment en termes de polarité de genre, de milieu social ou de mode de vie [Moore, in Vicinus, 1996].

L'intérêt pour les relations entre hommes a parfois amené à mettre en avant les amitiés intenses de personnages célèbres du passé avec des membres de leur sexe, dont on trouve les traces dans des lettres pleines d'effusion et des anecdotes troublantes (par exemple, le futur président américain Abraham Lincoln faisant lit commun avec son aide de camp). Ces amitiés sont aujourd'hui relues avec des lunettes anachroniques, qu'il s'agisse d'enrôler d'éminentes figures à la cause de la libération homosexuelle ou au contraire de saper leur légitimité ainsi que celle de ceux qui s'en réclament aujourd'hui. Ces études nous obligent néanmoins à prendre la mesure de la fluidité des frontières de la sexualité au XIX<sup>e</sup> siècle et à remettre en cause les catégories sexuelles contemporaines qui leur ont succédé. Philippe Ariès

émet à ce sujet l'hypothèse d'un lien historique entre l'extension du domaine d'une homosexualité visible et assumée, et l'affaiblissement du rôle de l'amitié dans les sociétés contemporaines. Il constate, en même temps qu'une restriction du sens du mot « amitié » depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, un déclin de l'intensité de ce sentiment chez les adultes hétérosexuels au profit de la famille proche et son repli dans la sphère de la culture adolescente [Ariès, 1982]. Se développe parallèlement une méfiance entre personnes de même sexe, dont les relations intenses deviennent sujettes au nouveau soupçon d'homosexualité. Ainsi s'est trouvée durcie la frontière instituée entre amour (réservé par définition au sexe « opposé ») et amitié (non sexualisée et réservée aux relations entre personnes de même sexe). C'est cette frontière que bousculent l'« amitié gaie » [Foucault, 1981] et les nouveaux types de lien qu'elle invente par le fait même de se développer à l'écart des normes les plus instituées.

L'amitié prend aujourd'hui une importance particulière pour les gays et les lesbiennes du fait que ces relations se substituent en partie aux liens familiaux pour fournir aux homosexuel-le-s des sources de soutien alternatives [Weston, 1991]. Les relations amicales entre lesbiennes et entre gays diffèrent peu d'après certaines recherches, tant dans la façon dont ils et elles les définissent que dans la manière dont ils et elles les expérimentent. La différence majeure tient au statut de la sexualité dans ces rapports. Si, par exemple aux États-Unis, les gays sont plus enclins à avoir eu des relations sexuelles avec ceux qu'ils définissent comme des « copains » ou des « amis proches » (pas avec leurs « meilleurs amis » toutefois) que les lesbiennes, ces dernières définissent deux fois plus fréquemment leurs partenaires actuelles comme leur « meilleure amie » [Nardi et Sherrod, 2007]. Dans sa recherche sur la sociabilité et les réseaux intimes dans la communauté gaie de Los Angeles, Judith Stacey a étudié la manière dont les rencontres sexuelles entre hommes en apparence les plus récréatives et les plus anonymes, loin d'être réductible à du « sexe sans lendemain », constituait souvent l'acte inaugural de liens d'amitié plus durables et de formes relationnelles hybrides [Stacey, 2004]. Si la sexualité ne constitue pas une promesse de conjugalité, elle est typiquement pour les hommes gais le passage obligé vers la mise en couple. Contrairement à la croyance parfois perpétuée du « sexe anonyme » comme tombeau du lien social, le premier est ainsi souvent pour les gays le fondement du second.

## Questions de couple

### *Sexualité et conjugalité*

Le lien entre sexualité et conjugalité offre un tableau contrasté selon qu'on s'intéresse aux gays ou aux lesbiennes. Traditionnellement, un climat d'opprobre a encouragé les gays à séparer assez strictement leur sexualité, souvent vécue clandestinement, et le reste de leur vie sociale. Cette stigmatisation a découragé durablement les attachements affectifs entre hommes tout en exerçant un effet désincitatif sur la mise en couple [Schiltz, 1998]. Faisant de nécessité vertu, de nombreux gays ont longtemps revendiqué ce modèle du « sexe sans lendemain » [Pollak, 1982] comme un choix de vie transgressif, centré sur le plaisir et l'épanouissement sexuels plutôt que sur les contraintes du couple bourgeois, même s'il demeurait à certains égards un horizon régulateur : « Surimposé par la norme hétérosexuelle, et faute de modèle de vie propre, le couple reste l'idéal sentimental malgré les échecs successifs et presque inévitables » écrira Michael Pollak [1982].

Si ce rapport ambivalent à la conjugalité était encore prédominant dans les années 1980, les avancées dans la reconnaissance sociale et juridique des couples de même sexe, ainsi que les conséquences de l'épidémie de sida, ont certainement contribué à une aspiration croissante des gays à la vie de couple jusqu'à la fin des années 1990 (EPG, 2004) [Schiltz, 1998]. Le déploiement de cette nouvelle normativité donnant au couple un rôle privilégié dans l'affirmation de soi a pu donner l'impression que les gays passaient d'un modèle du « bonheur dans le ghetto » à un modèle centré sur le « bonheur domestique » [Adam, 1999]. L'analyse de cette évolution en termes de recentrage sur le couple et la vie domestique perd toutefois de sa pertinence aujourd'hui au regard de la diminution de la proportion de gays en couple entre 1997 et 2004 mise en évidence par les enquêtes Presse gay (EPG), et son lien possible avec la banalisation de l'épidémie de sida.

La probabilité d'être un gay célibataire ou en couple est corrélée à de nombreux facteurs, comme le montre une analyse des principales données sociodémographiques des répondants à l'EPG de 2004 : les célibataires sont surreprésentés chez les moins de vingt-quatre ans et les plus de quarante ans, ont en moyenne un niveau d'études plus bas, des revenus sensiblement plus faibles, une moindre sociabilité homosexuelle, et habitent plus fréquemment dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants. Indépendamment du statut conjugal, on peut constater un

nombre de partenaires sexuels bien plus important chez les gays que chez les hommes hétérosexuels (EPG, 2004) [Leridon, 2008]. De fait, persiste chez les gays en couple, cohabitant ou non, une forte propension à la non-exclusivité sexuelle puisqu'elle concerne près de deux tiers des hommes déclarant une « relation stable » dans l'enquête Presse gay, et d'un tiers des hommes vivant en couple avec un homme depuis plus d'un an d'après l'enquête CSF de 2006. Au nom du refus de la routinisation au sein du couple, de l'autonomie individuelle et de la liberté sexuelle s'élaborent ainsi à l'ombre de la vie privée des normes relationnelles inventives non fondées sur l'exclusivité, ainsi que des accords négociés sur le permis et l'interdit pour limiter l'exposition du duo conjugal à des risques tant sanitaires que relationnels [Lerch, 2007].

La rareté des données chiffrées sur la sexualité et la conjugalité des lesbiennes rend toute généralisation délicate. Les données CSF offrent néanmoins des indications précieuses. 57,3 % des femmes homo et bisexuelles ne vivent pas en couple, contre 66,9 % chez les hommes homo et bisexuels. Les premières sont 27,3 % à ne pas déclarer de partenaire stable, ce qui est le cas de plus de 38 % des seconds. En outre, contrairement aux hommes homo et bisexuels qui déclarent plus de relations stables avec une personne du même sexe qu'avec une personne du sexe opposé, celles-ci déclarent une proportion plus importante de relations stables avec des hommes qu'avec des femmes [Bajos et Beltzer, 2008]. Les recherches qualitatives suggèrent que les relations sexuelles entre femmes se développent plus fréquemment dans le cadre sinon d'une relation, du moins d'un « script conjugal ». Qu'il s'agisse de relations durables ou bien plus éphémères, par exemple sous la forme de monogamies sérielles ou même de « quasi-conjugalités » consécutives de rencontres en discothèque [Costechareire, 2008], l'exclusivité amoureuse et sexuelle semble être la norme prédominante. Cela s'explique pour partie par un conditionnement de genre se traduisant par une moindre tendance à la séparation entre sexualité, amour et conjugalité, mais aussi par la relative rareté de lieux de rencontre facilement accessibles [Chetcuti, 2010]. Ainsi, si la socialisation de genre dans la famille joue un rôle important pour expliquer les différences de normes relationnelles entre gays et lesbiennes, il ne faut pas négliger à ce sujet la contribution des socialisations secondaires aux cultures sexuelles minoritaires à l'âge adulte.

## Du Pacs au « mariage pour tous »

Le Pacte civil de solidarité a été créé en France en 1999 pour offrir une forme de reconnaissance juridique aux couples de même sexe. À la différence d'autres formes de « partenariats enregistrés » proposés dans certains pays [Digoix, 2008 ; Waaldijk et Fassin, 2008], le Pacs est ouvert aussi bien aux couples de même sexe que de sexes différents. Il permet une imposition commune (avec alignement du statut fiscal sur celui des personnes mariées depuis 2005) et autorise à régler, sous la forme d'un contrat, la question des dispositions successorales, de la « solidarité » et de l'« aide mutuelle » pour les « besoins de la vie courante » entre des contractants qui le signent au tribunal d'instance plutôt qu'en mairie et peuvent décider de sa rupture de manière unilatérale. En annulant la ritualisation institutionnelle de la signature, ces modalités d'enregistrement très courtes et purement administratives ont participé dans les années 2000 d'une « pérennisation de l'invisibilité institutionnelle du couple de même sexe » qui n'empêchait toutefois pas des formes de réappropriation rituelle, notamment par l'« emprunt de séquences

typiquement matrimoniales » comme la désignation de témoins, un échange d'alliances ou la reproduction d'un échange de consentements [Rault, 2009]. Comme le montre en effet Wilfried Rault, le fait de contracter un Pacs peut revêtir des significations très diverses selon les individus et se prête à différents types d'usages sociaux, notamment pour les couples de même sexe. Ces derniers peuvent concevoir le Pacs comme une alternative au mariage soit simplement nécessaire (ils adhèrent à ce dernier, mais en étaient juridiquement exclus jusqu'en 2013) soit préférée (ils rejettent l'institution du mariage pour ce qu'elle incarne), et l'investir d'une dimension symbolique forte, ou bien l'aborder au contraire sous l'angle strictement pratique. En 2006, environ 30 % des couples de femmes et 40 % des couples d'hommes étaient pacsés [Bajos et Betzler, 2008]. Contrairement au Pacs, le mariage, ouvert en 2013 aux partenaires de même sexe, fait, lui, référence au « devoir de secours et d'assistance », à la fidélité entre contractants et entraîne le partage du nom ainsi que la publication de bans. Cette égalité de droit dans le mariage ouvre également la possibilité de l'adoption en tant que couple pour les homosexuel-le-s, et plus seulement en tant que célibataire.

### *Partage des tâches et vie domestique*

Toutes les enquêtes françaises sur la répartition des tâches domestiques constatent, parallèlement au développement progressif de la norme égalitaire au sein des couples hétérosexuels, un décalage entre les discours et les pratiques, et le maintien d'une inégalité importante entre hommes et femmes au détriment de ces dernières. Selon plusieurs auteurs, lorsqu'elle concerne des partenaires de même sexe, la conjugalité est davantage susceptible de se rapprocher du principe d'égalité [Dunne, 1997 ; Ferzli, 2001]. Tant du point de vue des disparités des

ressources économiques que de la division sexuée des rôles au sein des couples, le caractère non mixte de la relation conférerait une certaine réalité à l'idéal d'égalité dans l'organisation de la vie quotidienne du fait que les deux membres de la dyade amoureuse occupent la même place dans la hiérarchie de genre. Cette absence de script, d'une idée préétablie de la répartition des rôles en fonction d'une complémentarité supposée des deux sexes, offrirait la possibilité d'une culture conjugale réellement négociée.

D'autres recherches nuancent quelque peu ce constat et notent, dans le cas des couples gais, qu'à l'existence d'une norme égalitaire s'ajoute parfois une reformulation d'un modèle hiérarchique sexué affectant la répartition des tâches domestiques [Courduriès, 2011]. Tout égalitaire qu'il soit, un couple de même sexe ne peut faire abstraction de la connotation sexuée de certaines tâches domestiques, et il n'est en effet guère surprenant qu'il puisse être le théâtre d'un « retour du refoulé » inégalitaire, notamment lorsque ce dernier s'adosse à des différences statutaires (revenus, âge) ou à une certaine bipolarisation de genre en son sein. Ces processus concernent aussi les rôles parentaux au sein des familles que forment les gays et les lesbiennes.

## Questions de parenté et de parentalité

### *La construction de familles alternatives*

Un des travaux fondateurs des sciences sociales sur le thème des « familles alternatives » est la recherche anthropologique de Kath Weston, *Families We Choose* [1991]. L'auteure y décrit en détail la manière dont les gays et les lesbiennes de la région de San Francisco construisent leurs propres réseaux de parenté choisie, alors même que ces liens sont traditionnellement considérés comme étrangers à la définition de la famille. Mais l'existence de relations de type fraternel ou sororal entre gays et lesbiennes, ou filial entre diverses composantes des communautés de dissidents sexuels, n'est pas récente. Avant guerre, aux États-Unis, le *coming-out* (qui, comme on l'a vu, consacrait l'entrée dans la communauté gaie) se déroulait lors d'un bal des débutantes et impliquait d'être « adopté » par une « mère » qui prenait en charge l'intronisation et la transmission des codes subculturels en vigueur.

La culture contemporaine des *drags balls* noirs américains, illustrée par des films comme *Paris Is Burning* de Jennie Livingston (1989) à propos de Harlem, fait également une place importante à cette reformulation électorale des liens de parenté [Butler, 1993]. Les différentes « maisons », constituées en majorité de transgenres afro-américaines ou latinas — mais aussi de jeunes hommes qui se font occasionnellement drag-queens —, se retrouvent à l'occasion de concours (danse, apparences, attitudes, etc.). Elles sont réunies au sein de « familles » présidées par une « mère » (ou plus rarement un « père ») et font office de familles de substitution. Ces configurations sont en quelque sorte les cas limites de processus plus généraux, touchant fréquemment les populations LGBT, qui associent sexualité minoritaire, stigmatisation, relâchement des liens familiaux traditionnels et recomposition d'un réseau d'autrui significatifs comparable à certains liens de parenté par leur intensité.

On peut néanmoins formuler certaines critiques à l'égard du concept de « familles choisies » : tout d'abord parce que, en consacrant l'opposition entre famille choisie et « vraie famille », il renforce l'évidence apparente de la famille légale sans questionner les ressorts des rites d'institution qui la fondent en nature [Bourdieu, 1996]. Ensuite parce qu'il semble minimiser la dimension électorale qui préside également à la définition des liens familiaux les plus biologiquement avérés, comme si le lien du sang se transformait mécaniquement en lien social, ce qu'une grande partie de la sociologie de la famille réfute [de Singly, 1996]. Enfin, pour des auteurs comme Peter Nardi, qui décrit les liens d'amitié entre gays comme le ferment de « communautés invincibles » [Nardi, 1999], cette notion trouve ses limites dans la possible revalorisation de la famille nucléaire consécutive au *gayby-boom* au sein des milieux gays et lesbiens.

### *La filiation homoparentale*

De même que, à travers l'histoire, les homosexuel-le-s ont toujours été marié-e-s, ils et elles ont aussi souvent eu des enfants dans le cadre de relations hétérosexuelles. Le concept d'homoparentalité ne renvoie pas cependant au simple fait que les homosexuel-le-s ne sont pas stériles, mais à la possibilité d'étendre l'institution de la filiation — les droits et les devoirs qui y sont associés — au-delà de sa restriction au cadre hétérosexuel bilinéaire. Il émerge à la fin des années 1990, dans l'ambition à la fois d'encadrer juridiquement des situations existantes et de permettre

légalement l'adoption par les couples de même sexe. L'homoparentalité recouvre plusieurs cas de figure, selon le nombre de « parents au quotidien » (un, deux, trois ou quatre) et les modes de procréation choisis. Concrètement, un enfant d'une famille homoparentale peut être né d'une insémination artificielle avec donneur (anonyme ou non, médicalisée ou non). Mais il peut aussi être issu d'un rapport hétérosexuel et être élevé par deux femmes. Il peut être adopté par un homme gai ou une femme lesbienne, ou être issu d'une gestation pour autrui et être élevé par deux hommes. Il peut être le fruit de ce qu'on appelle une coparentalité entre un gay (ou un couple) et une lesbienne (ou un couple) qui s'entendent pour mettre au monde et élever ensemble, selon des modalités et une répartition des responsabilités différentes, un ou plusieurs enfants.

La revendication de l'homoparentalité a longtemps paru impensable car elle semblait heurter l'association spontanée entre engendrement biologique et institution de la parenté. Cette association a été renforcée dans le cas français par un modèle législatif pseudo-procréatif de la filiation qui, des règles de l'adoption plénière aux lois de bioéthique de 1994 organisant l'assistance médicale à la procréation, a sciemment organisé le secret des origines, permettant de faire passer tous les parents concernés par ces dispositifs législatifs pour les géniteurs de leurs enfants. La reconnaissance d'une double filiation unisexuée va à contre-courant de cette biologisation du lien de parenté en remettant en cause les fictions juridiques qui l'organisent [Perreau, 2003]. Lorsque la revendication de la reconnaissance légale de l'homoparentalité a émergé dans l'espace public, il lui a été très vite opposé un certain nombre d'arguments. Tout d'abord, celui des « risques psychologiques » pour l'enfant élevé par des parents homosexuels, dans un raisonnement circulaire qui projette sur l'enfant des problèmes liés non à la configuration familiale dans laquelle il évolue, mais à l'environnement social homophobe auquel il sera potentiellement confronté. Le risque de déstabilisation de l'institution familiale et d'une « perte des repères » masculins et féminins induite par une filiation unisexuée a également été invoqué, dans une logique tout aussi circulaire excluant de la dignité familiale les familles homoparentales et décrétant ces évolutions sociales, pourtant bien réelles, impensables au regard de certaines règles anthropologiques décrétées immuables.

Opposé rituellement à un « droit à l'enfant » censé caractériser un hédonisme démocratique sans frein ni limite, c'est enfin parfois le « droit de l'enfant » à être élevé par un père et une mère

qui a été brandi, notamment contre l'ouverture de l'adoption aux couples de même sexe ou la reconnaissance de statuts juridiques équivalents aux deux homoparents. Ces arguments ont été assez vite réfutés, notamment au regard des évolutions sociales récentes de l'institution familiale et des acquis des recherches sur l'homoparentalité [Cadoret *et al.*, 2006]. Ainsi, le développement de l'adoption et la reconnaissance des familles monoparentales, recomposées et pluriparentales hétérosexuelles ont tendu à faire de la famille hétéronucléaire un simple cas parmi d'autres, qu'il serait impossible d'ériger en standard obligatoire sans nier la réalité et discréditer une grande partie des configurations familiales existantes. C'est dans la nébuleuse de ces nouveaux arrangements que s'inscrit le travail parental gai et lesbien.

### *Le travail parental des gays et des lesbiennes*

Les recherches sur l'homoparentalité ont commencé en France à la fin des années 1990, pour se développer largement dans la décennie suivante à la faveur d'une mobilisation militante importante de l'Association des parents et futurs parents gays et lesbiens (APGL) [Gross, 2007 ; Greco, 2011]. D'abord abordée sous l'angle de l'analyse politique, juridique ou anthropologique, l'homoparentalité a ensuite donné lieu à des enquêtes de terrain sur l'exercice de la parentalité au quotidien. Virginie Descoutures [2010] a notamment introduit la notion de « travail parental » des homoparents, qui a permis d'attirer l'attention sur l'activité d'individus souvent invisibles au regard du droit de la famille. Ce travail commence tôt, dès les prémices du projet familial. En effet, du fait de la situation stigmatisée des parents et de leur union, des questionnements nombreux émergent sur les raisons du désir d'enfant [Gratton, 2008], et les places et rôles respectifs à venir des adultes impliqués dans la constellation familiale en gestation [Mailfert, 2002 ; Descoutures, 2010]. Des stratégies sont mises en place pour affronter ou contourner les parcours d'obstacles que peuvent constituer le choix de l'adoption et ses critères d'agrément hétérocentrés [Perreau, 2003], le recours à des tiers dans des projets de coparentalité ou l'accès aux techniques de procréation médicalement assistée.

Si être parent constitue toujours un apprentissage, ce dernier prend des formes particulières dans un contexte de stigmatisation. En effet, sans cesse renvoyés à leur atypisme, les homoparents sont fréquemment engagés dans des questionnements sur leurs pratiques parentales et leurs modes de vie. Par exemple, la

valorisation sociale de la maternité, à laquelle on associe spontanément altruisme, gestion de la vie quotidienne des enfants et soutien affectif, soumet fréquemment les parents gais à des procès en compétence [Gratton, 2008]. Face à ces attentes normatives, certains finissent par intérioriser l'idée selon laquelle, pour être un bon père, il faut savoir renoncer à une partie de son identité gaie, « centrée sur la sexualité, mais aussi sur le divertissement, la consommation et la quête de plaisirs » [Lewin, 2008].

Du côté des mères lesbiennes en couple, les attentes normatives liées à la division sexuée des rôles parentaux engendrent également des questionnements en série : qui portera l'enfant (en cas de coparentalité ou de PMA), en sera le parent légal (en cas d'adoption), lui transmettra éventuellement un nom ? Quelle place occupera exactement la mère dite « non statutaire » ? « Moins mères que les vraies mères parce que sans lien biologique avec leur enfant et sans statut juridique pour pallier cette carence, elles doivent en faire deux fois plus », explique Virginie Descoutures [2010]. « Leur souci rend d'autant plus visible l'obligation sociale pesant sur les mères de faire la preuve d'un savoir maternel inné, quand leur quotidien les renvoie souvent à un apprentissage semé de doutes. »

De nombreuses enquêtes sur les enfants élevés dans des familles homoparentales sont sujettes à caution du fait de biais méthodologiques ou de grilles de lecture influencées par des préjugés homophobes (exagérant les différences d'avec les enfants élevés dans des contextes familiaux hétérosexuels) ou au contraire par une bienveillance à l'égard des formes familiales non traditionnelles (minimisant ces différences) [Vecho et Schneider, 2005]. Une méta-analyse critique très complète des recherches sur le sujet, parue en 2001 dans l'*American Sociological Review*, conclut à des différences modestes entre enfants nés ou élevés dans des familles homoparentales et hétéroparentales [Stacey et Biblarz, 2001], ces dernières étant davantage imputables au contexte hétérosexiste qu'à l'orientation sexuelle des parents en elle-même.

## **Reconnaissance, normalisation, subversion**

En France comme dans de nombreux pays occidentaux, les deux dernières décennies ont été le théâtre d'une reconnaissance grandissante de la légitimité de certains modes de vie gais et lesbiens. Cette reconnaissance est allée de pair avec une visibilité accrue des gays et des lesbiennes dans l'espace public, seuls ou

plus récemment, en couple et en famille. La généalogie de cette nouvelle visibilité a été marquée par l'épidémie de sida, puis les débats autour du Pacs dans les années 1990 et ensuite du mariage et de l'homoparentalité dans les années 2010. L'épidémie ayant d'abord touché la communauté gaie, elle a contribué à solidifier dans les années 1980 une vision de l'homosexualité réduite à la sexualité. Ce prisme surtout sexuel et épidémiologique a imprégné aussi bien les discours communs que sociologiques. Mais les débats sur le Pacs ont constitué une deuxième étape dans la construction des représentations en donnant à voir le couple comme le lieu de sentiments, d'engagements et de support mutuel. Les lesbiennes connaissent une visibilité accrue durant la période, que ce soit dans la littérature ou à travers l'importation de produits culturels américains qui leur confèrent déjà une place plus importante, ou encore comme effet secondaire de l'émergence du thème de l'homoparentalité dans les médias. La représentation de plus en plus fréquente des familles homoparentales, notamment à l'occasion des débats sur le « mariage pour tous » en France, change en effet la perception de l'homosexualité : cette dernière, en plus de recouvrir une sexualité et des liens amoureux, devient la possibilité d'une famille, avec tous les dividendes symboliques attachés à la force de l'institution.

### *L'homonormativité et les ambiguïtés de la banalisation*

C'est au moment où, dans les années 2000, émerge en France la revendication du mariage et de l'adoption que se font entendre certaines critiques d'une normalisation potentiellement excessive de l'homosexualité [Fortin, 2010]. L'acceptation sociale des gays et des lesbiennes s'est faite selon ces critiques au prix de l'intégration d'une certaine grammaire normative hétérocentrée dans les modes de vie et normes relationnelles. D'une part, on assiste à la réimposition aux relations gaies et lesbiennes de formes sociales préconstruites (distinction nette entre couple et amitié, scripts monogames et vocabulaire de la « tromperie » pour penser le multipartenariat, maternité comme destin pour les femmes notamment). D'autre part, l'acceptation des formes les plus « respectables » et conventionnelles de la vie des gays et des lesbiennes a pour pendant un maintien, voire une accentuation de la stigmatisation pour les modes de vie plus hétérodoxes. L'intériorisation de ces normes par les populations LGBT elles-mêmes, perçue par certains comme le symptôme d'une nouvelle

« homonormativité » en phase avec le néolibéralisme [Duggan, 2003], tend à produire de nouvelles lignes de clivage morales fondées sur la décence, la respectabilité ou la responsabilité et, en négatif de ces idéaux, de « nouveaux pervers ».

En réalité, la plus grande acceptation sociale de l'homosexualité ne se réduit ni à une simple normalisation des identités ni à une nouvelle hégémonie du modèle domestique dans les modes de vie : elle renvoie aussi à un mouvement plus général d'élargissement du spectre des possibles dans les choix intimes toutes sexualités confondues, multipliant les segmentations sociales sur la base de ces choix. Avec la reconnaissance publique croissante, l'espace privé des populations LGBT est en effet devenu moins étroit et permet plus d'arbitrages en termes de styles de vie. On peut donc préférer au concept de « normalisation », qui laisse imaginer un déplacement de la marge (homosexuelle) vers le centre (hétérosexuel) et une certaine uniformisation des modes de vie, celui de banalisation. Pendant longtemps, ce sont les aspects de la culture gaie et lesbienne les plus liés à la sexualité qui ont eu tendance à définir les homosexuel-le-s, parce qu'ils et elles semblaient menacer l'ordre familial et social. Aujourd'hui, cette sexualité n'a certes pas disparu, mais elle est devenue plus anecdotique dans l'appréhension globale de la personne. Ce n'est donc pas tant qu'une modification des modes de vie gais et lesbiens a transformé ceux et celles-ci en candidats crédibles et légitimes au mariage et à la famille, mais plutôt que la banalisation a en partie déssexualisé la représentation qu'avaient d'eux ou elles certaines franges de la population, les rendant ainsi compatibles avec une institution dont la fonction est précisément de reconnaître publiquement un lien amoureux en faisant passer le sexuel au plan privé, proclamant l'intimité tout en la protégeant du regard inquisiteur. C'est cette banalisation qui produit l'illusion partielle de la normalisation.

### *L'homosexualité, un modèle pour l'hétérosexualité ?*

Les revendications des gays et des lesbiennes pour la reconnaissance légale de leurs couples et de leurs familles apparaissent au moment où le couple et la famille hétérosexuels connaissent eux-mêmes des changements profonds. Sociologues et historiens décrivent ainsi le passage d'une conception du couple centrée sur les impératifs de l'institution familiale (transmission, procréation, filiation) à une conception plus individualiste et plus électorale, où la question de l'épanouissement personnel et du plaisir

sexuel, envisagés pour eux-mêmes, devient centrale. Or cette définition du couple a été pour ainsi dire constitutive des unions entre personnes de même sexe qui ont dû historiquement se construire en l'absence de ciment institué et contre l'« intérêt des familles ». Le succès du Pacs, toutes sexualités confondues, et l'acceptation croissante de la légitimité de la revendication au mariage pour les personnes de même sexe semblent attester ce rapprochement des modèles. Plus généralement, l'homosexualité, par l'inventivité sociale et relationnelle dont elle a été l'occasion, a pu être perçue comme étant à l'avant-garde des modifications dans les modes de vie hétérosexuels. Anthony Giddens a utilisé la conjugalité entre personnes de même sexe comme illustration de la « relation pure » caractéristique des transformations modernes de l'intimité [Giddens, 1992], tandis que Michel Foucault y voyait pour sa part une « occasion historique de rouvrir des virtualités relationnelles et affectives » [Foucault, 1981]. C'est dans cette perspective que Philippe Ariès a pu parler de l'homosexualité comme « sexualité pilote » [Ariès, 1982].

## V / Mouvements politiques et associatifs

Les émeutes de Stonewall en juin 1969 à New York sont souvent présentées comme l'acte de naissance du mouvement gai et lesbien moderne, qui tous les ans les célèbre à travers le monde lors de *gay prides*, marches des fiertés et autres parades. Le drapeau arc-en-ciel, symbole mondial du mouvement, fut inventé en 1978 en préparation d'une de ces marches. Mais Stonewall ne doit pas faire oublier que le mouvement homosexuel possède une généalogie plus longue sur le plan historique et étendue sur le plan géographique. D'abord, les mouvements de libération issus des émeutes new-yorkaises s'inscrivaient dans une nébuleuse de groupes et d'actions déjà largement engagées dans d'autres villes comme San Francisco depuis le milieu des années 1960. Ensuite, ces mouvements ont émergé non dans un vide organisationnel, mais au sein d'un paysage dans lequel les larges associations « homophiles » créées dans les années 1945-1955 existaient souvent encore. Enfin, les luttes gaies et lesbiennes d'après guerre peuvent être considérées comme la deuxième vague d'un mouvement dont la première eut lieu au tournant du xx<sup>e</sup> siècle en Europe, et singulièrement en Allemagne. À toutes les époques, les associations communautaires ont joué un rôle tout aussi important que les groupes plus politiques dans l'affirmation d'un mouvement homosexuel.

Si les mouvements gais et lesbiens ont été étudiés assez tôt dans une perspective historique [Girard, 1981 ; D'Emilio, 1983], ils ont longtemps été négligés par la sociologie et la science politique. Pour Manon Tremblay, David Paternotte et Carol Johnson [2011], les raisons en sont multiples. Plus récents, moins nombreux et moins universellement présent dans le monde que d'autres mouvements mieux établis, les mouvements homosexuels ont de plus été associés à des revendications relevant de la vie privée et

de l'intimité, qui ont pu apparaître comme non pertinentes pour des disciplines jusqu'ici associées aux grandes questions publiques. Les années 1990 et 2000 ont cependant vu croître le nombre de travaux sur les mouvements gais et lesbiens à travers le monde, empruntant certains de leurs outils à la sociologie des mouvements sociaux.

## **Des précurseurs aux pionniers**

### *Hirschfeld et la première vague du mouvement homosexuel*

La première vague du mouvement homosexuel en Europe, inspiré des théories du « troisième sexe », prend naissance autour du sexologue allemand Magnus Hirschfeld (1868-1935) et du Comité scientifique-humanitaire qu'il fonde en 1897 dans le but d'abolir le paragraphe 175 de la Constitution allemande criminalisant l'homosexualité masculine. Les lesbiennes se retrouvaient plutôt pour leur part dans le puissant mouvement féministe de l'époque, qui, sous l'influence de la « nouvelle moralité » d'Helene Stöcker, appelait à compléter la bataille suffragiste par une revendication du droit des femmes au plaisir sexuel, à l'amour libre (contraception, libéralisation de l'avortement) et à l'égalité d'accès à l'enseignement [Chauvin, 2005]. Ces mouvements d'émancipation connaissent un arrêt brutal avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir. Fondé en 1919, l'Institut pour la science sexuelle de Magnus Hirschfeld est détruit dès le 6 mai 1933 par les nazis, qui brûlent toutes les archives et toute la documentation accumulée depuis des décennies.

### *Arcadie et le mouvement « homophile » après la Seconde Guerre mondiale*

S'il existe un monde homosexuel encore florissant au cours des années 1920 et 1930 dans de nombreux pays [Weeks, 1977 ; Chauncey, 1994 ; Tamagne, 2000, 2001], ce n'est pas le cas des *mouvements* homosexuels, rares et victimes de la censure. Il faut attendre l'après-Seconde Guerre mondiale pour voir émerger des organisations de taille, avec le développement, dans différents pays simultanément, de mouvements dits « homophiles » comme la Mattachine Society et les Daughters of Bilitis aux États-Unis, le COC aux Pays-Bas, le CCL en Belgique ou le Vennen au Danemark. Outre le terme « homophile » (délibérément déssexualisé) et

l'expression « amis » pour se désigner entre membres, ces organisations ont en commun d'insister sur la respectabilité et la normalité des personnes homosexuelles, tout en appelant ces dernières à la « dignité » et à la « prudence ». Ces jeux d'écho et de convergence entre différents pays se concrétisent avec la formation de l'International Committee for Sexual Equality à Amsterdam en 1951.

En France, André Baudry crée en 1953 l'association Arcadie, étudiée par l'historien Julian Jackson [2009]. Arcadie émergeant dans un contexte très puritain, mais légalement moins répressif que dans d'autres pays, l'organisation cherche à changer l'opinion, notamment par le biais de ses élites, tout en évitant de susciter un débat public, considérant que la société n'est pas prête. Si les textes d'Arcadie présentent l'homosexualité comme une réalité transhistorique, ils la distinguent de la pédérastie ou de l'idée d'un troisième sexe. L'association rejette les « folles », les travestis, les efféminés tout en étant très peu ouverte aux lesbiennes [Jackson J., 2009 ; Girard, 1980]. La politique conservatrice d'Arcadie est tiraillée entre une volonté intégrationniste et la vision d'une minorité foncièrement différente à protéger dans la discrétion. Si l'association adopte un ton plus revendicatif à partir de la fin des années 1960, elle est remise en cause par l'émergence du Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR), dont la rhétorique gauchiste reproche au club de vouloir « normaliser » l'homosexualité, même si, pour Michael Sibalis [2010], les deux organisations ont en commun un même refus de « concevoir les homosexuels comme un groupe minoritaire devant bénéficier de droits civiques spécifiques ». Malgré sa relégation à l'arrière-garde politique dans les années 1970, Arcadie continue d'être une organisation large (regroupant sans doute plus de 10 000 adhérents) et influente (Michel Foucault prononce par exemple un discours célèbre pour les vingt-cinq ans de l'association en 1979). Autodissoute en 1982, Arcadie reste à ce jour la plus grosse organisation de l'histoire du mouvement homosexuel français.

*Le « libérationnisme » : FHAR, MLF et mouvements radicaux de la fin des années 1970*

Les mouvements féministes et homosexuels des années 1970 sont doublement héritiers de Mai 68. D'une part, ils s'inscrivent dans la vague radicale inaugurée par les mouvements étudiants de cette année-là. D'autre part, ayant subi rejets et invisibilisation, ils

se sont largement construits en réaction à leur exclusion au sein des mouvements gauchistes [Prearo, 2011]. De fait, les lesbiennes se mobilisent d'abord au sein du mouvement féministe. Il se trouve une majorité d'homosexuelles dans le groupe de femmes qui, le 26 août 1970, dépose sous l'Arc de triomphe une gerbe à la mémoire de la femme du soldat inconnu, marquant ainsi l'acte de naissance du Mouvement de libération des femmes. En septembre, c'est à la suite de la parution du numéro de la revue *Partisans* intitulé « Libération des femmes : année zéro » qu'un groupe de féministes pour la plupart issues d'Arcadie prend contact avec le MLF et décide de former un groupe homosexuel autonome. Pendant plusieurs mois, le futur FHAR est donc quasi exclusivement lesbien, et ce n'est qu'à partir de février 1971 que des gays rejoignent ses rangs. FHAR et MLF agissent alors en étroite collaboration, qu'il s'agisse du sabotage en 1971 du meeting de l'association anti-avortement « Laissez-les vivre », de la perturbation d'une émission radio de Ménie Grégoire consacrée à l'homosexualité (huant les propos d'André Baudry qui y participait) ou d'un défilé commun lors du 1<sup>er</sup> mai 1971. La même année, la fameuse « Lettre à ceux qui se croient normaux » du FHAR proclame solennellement : « Nous sommes avec les femmes le tapis moral sur lequel vous essayez votre conscience. » Pendant les deux ou trois années de leur existence simultanée, FHAR et MLF tiennent (séparément) leurs réunions dans les mêmes locaux à l'École des beaux-arts. Très vite, cependant, la composition du FHAR se fait de plus en plus masculine. Les assemblées deviennent le prétexte à des rencontres sexuelles dont les lesbiennes sont exclues. Au bout de quelques années, le FHAR périclité et est remplacé par les groupes de libération homosexuels (GLH), avec l'apport de jeunes d'Arcadie en rupture de ban, tandis que des lesbiennes révolutionnaires fondent l'éphémère groupe des « Gouines rouges ».

### *Féminisme et lesbianisme*

Dans le MLF même, des conflits émergent entre celles pour qui la question du lesbianisme est purement individuelle et ne regarde que marginalement le mouvement féministe, et celles pour qui la question lesbienne est centrale. La non-mixité du mouvement, théorisée comme une stratégie politique, nourrit pourtant une atmosphère homoérotique qui donne lieu à de nombreuses conversions à l'homosexualité, provisoires ou définitives, de femmes antérieurement hétérosexuelles. Mais « la

nouvelle définition [intentionnaliste] du lesbianisme crée une distance entre les femmes qui étaient homosexuelles avant de devenir féministes » (et qui ont du mal à concevoir leur désir comme une stratégie politique) et la ferveur convertie de « celles qui sont devenues homosexuelles dans le mouvement », expliquent Liliane Kandel et Claudie Lesselier [2003]. Beaucoup éprouvent ainsi une tension entre, d'un côté, la non-mixité du MLF, qui favorise les relations homosexuées, voire homoérotiques, et de l'autre les thématiques « hétérosexuelles » que le mouvement développe sur le plan du discours et de l'action politique (avortement, violences conjugales, etc.) et l'absence d'engagements sur les questions liées à l'orientation sexuelle. Les féministes hétérosexuelles voient quant à elles un problème politique dans le rejet par les lesbiennes radicales de la maternité et de la famille hétérosexuelle tandis que, accusées de l'extérieur d'être « toutes lesbiennes » et « mal baisées », elles craignent que le fait de mettre en avant les revendications homosexuelles ne discrédite le mouvement.

En 1980, faisant écho à ces débats, Monique Wittig publie ses articles « La pensée *straight* » et surtout « On ne naît pas femme » dans la revue *Questions féministes*. Pour Wittig, les lesbiennes se situent à l'avant-garde du combat féministe puisque, parvenues à sortir de leur classe de sexe, elles ne sont plus des femmes, mais des transfuges à la manière des esclaves en fuite. Le lesbianisme est ainsi érigé en une stratégie politique de résistance. À l'inverse, Wittig reproche aux femmes hétérosexuelles de participer à la collaboration avec le groupe des hommes. Ces controverses donneront lieu à une scission au sein du collectif *Questions féministes*, que quittera le groupe des « Lesbiennes radicales ».

## **Sociologies contemporaines du mouvement gai et lesbien**

L'étude des mouvements gais et lesbiens ayant d'abord été faite par des historiens, ce sont eux qui ont fourni le matériau dont s'est servie la sociologie des mouvements sociaux lorsqu'elle a investi la question homosexuelle. Le sociologue Adam Green a ainsi pu relire l'ouvrage classique de l'historien John D'Emilio, *Sexual Politics, Sexual Communities. The Making of a Homosexual Minority in the United States, 1940-1970* [1983], à la lumière des grands concepts de la sociologie américaine des mouvements sociaux, telles les notions de « processus politique », de « cadre », de mobilisation des ressources, ou encore de structure

des opportunités politiques. Le livre de D'Emilio montre que la libération gaie et lesbienne des années 1970 aux États-Unis n'aurait pas été possible sans ses précurseurs homophiles des années 1950 et 1960. Il insiste sur les conditions historiques de l'essor de ces mouvements, à savoir les transformations urbaines, économiques et sociales qui ont permis l'émergence d'identités homosexuelles explicites et de réseaux communautaires, ainsi que l'évolution de la psychiatrie qui a donné à l'homosexualité une existence scientifique. Proches du Parti communiste américain, les pionniers du mouvement homophile empruntent aux cadres de référence à la fois du marxisme et du Mouvement des droits civiques naissant pour faire des homosexuel-le-s une « minorité opprimée ». Après la Seconde Guerre mondiale, les identités gaies et lesbiennes étaient suffisamment consolidées pour que la répression macarthyste rende l'émergence d'organisations homophiles inévitable, jouant ainsi un rôle paradoxal de catalyseur.

Les années 1960 donnent à voir un paysage différent. La révolution sexuelle et la contre-culture rendent plus facile l'expression d'identités homosexuelles. Une atmosphère idéologique marquée par le radicalisme politique dans la gauche et le mouvement noir fournit également un modèle à l'émergence de mouvements gais et lesbiens plus radicaux, qui leur empruntent leurs cadres d'action et de pensée (*frames*). C'est ce qui amène aussi bien Green que D'Emilio à insister sur l'importance des changements (dits « cognitifs ») dans les manières de penser et de percevoir le monde comme condition d'émergence de nouveaux mouvements. La fin de certaines discriminations légales, notamment dans l'emploi public, et la diminution du harcèlement policier abaissent les coûts de la participation aux mouvements, certes, mais ils contribuent aussi aux transformations cognitives des gays et des lesbiennes : d'une part, le sentiment de leur propre légitimité s'en trouve renforcé ; d'autre part, ils et elles prennent conscience que la protestation se révèle payante. Ainsi, les données historiques montrent que le changement dans la « structure des opportunités politiques » suscité par la diminution de la répression a exercé ses effets non seulement directement sous forme de nouvelles possibilités matérielles de contestation, mais aussi indirectement sous forme de mutations cognitives (confiance accrue, nouvelles idées sur la manière efficace de protester). C'est ainsi l'alliance entre transformations culturelles, émergence d'un radicalisme politique et diminution de la répression qui a contribué à l'essor du libérationnisme gai et lesbien aux États-Unis.

Adam Green soulève un paradoxe pour la sociologie des mouvements sociaux. Dans le cas du mouvement homophile, le rétrécissement de la structure des opportunités politiques dû au maccarthysme a donné lieu à l'émergence du mouvement plutôt qu'à sa disparition, notamment parce qu'il a été plus que compensé par les transformations identitaires et communautaires qui l'avaient précédé. Inversement, dans le cas de la libération gaie et lesbienne de la fin des années 1960, c'est l'expansion des opportunités politiques qui aurait contribué à l'émergence d'un nouveau type d'action et de mouvement pour les homosexuel-le-s. En fait, sur le plan local à New York, les émeutes de Stonewall avaient elles aussi été précédées d'une augmentation de la répression policière et politique. Ainsi les émeutes surviennent-elles dans un contexte contradictoire de contraction des opportunités politiques au niveau local et d'expansion au niveau national, autorisant les jeunes gays radicaux à entrer en protestation sans trop craindre les conséquences. Le fait qu'elles se déroulent à New York, centre de la presse et de la vie médiatique d'alors, a contribué à en faire un événement fondateur du libérationnisme à l'échelle nationale, puis mondiale. Green conclut que si des opportunités aussi bien en expansion qu'en contraction ont pu successivement contribuer à l'émergence de mouvements à deux époques différentes, des facteurs supplémentaires externes au processus politique doivent être recherchés — et notamment les transformations macrosociales analysées par John D'Emilio.

### *Le mouvement gai et lesbien comme nouveau mouvement social*

La sociologie a conceptualisé le mouvement gai et lesbien contemporain tel qu'il émerge dans les années 1970 sous l'angle des « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) et de la politique des identités. La théorie des nouveaux mouvements sociaux prend pour objet les mouvements nés dans les années 1960-1970 autour de la libération des femmes, des minorités sexuelles, de la paix et de l'environnement. Ces mouvements sont censés partager une vision globale de la justice et être organisés selon une structure horizontale, décentralisée et souvent informelle. Ils se développeraient dans des sociétés postindustrielles et particulièrement démocratiques, dans lesquelles les grands problèmes sociaux seraient considérés comme réglés. Tout en étant originellement insérés dans la gauche, ils seraient critiques de la « vieille gauche » centrée sur les questions de classe. Leurs thèmes « post-matérialistes », plus audibles dans les couches sociales possédant

un capital culturel élevé, seraient susceptibles de bouleverser le clivage droite-gauche en donnant lieu à des alliances transversales. Les NMS ne chercheraient pas à renverser le gouvernement, mais à influencer les politiques publiques tout en contribuant au renforcement identitaire, au soutien communautaire et à l'expression culturelle. Si l'application de ce modèle aux luttes homosexuelles correspond à une certaine réalité historique, on peut aussi reprocher à la théorie des NMS de placer ces luttes homosexuelles (mais aussi féministes) du côté de l'immatériel alors qu'elles touchent à tant de questions juridiques, économiques et infrastructurelles.

Tout en reconnaissant la dimension « identitaire » des mouvements gais et lesbiens, certains ont accusé celle-ci de contribuer à leur dépolitisation. Mary Bernstein [2002] tord le cou à cette opposition entre identité et politique, lui opposant une approche en termes d'« identité politique ». Elle montre que le mouvement gai et lesbien avance à la fois des buts politiques (influencer les législateurs) et des buts culturels (remettre en cause les normes). Alors que les critiques des politiques de l'identité leur reprochent de ne pas développer une vision globale du changement social et de reposer sur des catégories figées, Bernstein montre que, à l'instar des mouvements ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle, des organisations fondées sur des identités ont suscité des coalitions efficaces génératrices de changements à portée universelle. Loin d'opposer le culturel au politique, les politiques de l'identité constituent l'identité elle-même en objet politique. De plus, le mouvement gai et lesbien incorpore aussi bien des éléments de politique de l'identité que des revendications plus directement orientées vers le changement des politiques publiques. Pour Bernstein, les « stratégies identitaires » sont simplement un élément parmi d'autres du « répertoire d'action collective » du mouvement gai et lesbien — un concept fameux qu'elle reprend à Charles Tilly. La mise en avant de l'identité peut être plus ou moins appuyée selon la structure des opportunités politiques qui s'offrent au mouvement à un moment donné. Par conséquent, les ressources et réseaux disponibles, associés à un contexte politique donné, expliquent mieux le recours à des revendications tantôt plus « politiques » tantôt plus « culturelles » que l'existence d'une identité fixe censée informer les nouveaux mouvements sociaux tels que le mouvement gai et lesbien.

## Sociologie du vote gai et lesbien contemporain

Le rapport des gays et des lesbiennes à la politique ne se réduit pas aux mouvements sociaux ou au monde associatif, mais concerne également leur vote et plus généralement leurs affiliations idéologiques. Si elles et ils sont largement aujourd'hui associé-e-s à la gauche, les homosexuel-le-s se sont retrouvé-e-s dans toutes les catégories politiques au cours du dernier siècle. Malgré les limites méthodologiques associées à une telle démarche [Paternotte et Perreau, 2012], les instituts de sondage se sont intéressés au vote des gays, des lesbiennes et des bisexuel-le-s déclaré-e-s, qui représenteraient, selon une enquête du CEVIPOF [2012], 6,5 % de l'électorat en France, soit plus que les catholiques pratiquants. Les homosexuel-le-s seraient plus ancré-e-s à gauche que la population dans son ensemble (56 % d'identification contre 37 %), sensibles sans doute au soutien des partis de gauche à l'égalité des droits. Ils et elles rejetteraient davantage la droite parlementaire (15 % d'identification contre 21 %) et afficheraient une identification à l'extrême droite à peu près équivalente [CEVIPOF, 2012], voire supérieure [IFOP, 2011]. Ils et elles maîtriseraient davantage la compétence politique légitime, étant 88 % à se déclarer proches d'un parti contre 75 % chez les hétérosexuel-le-s. Leurs taux de participation aux élections seraient plus élevés. Une large identification du milieu LGBT à la gauche signifie que les homosexuel-le-s de droite doivent parfois rester discret-ète-s sur leurs sympathies politiques et ainsi « laisser leur droite au placard ».

### Vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2007

	Ensemble des Français	Hétéro- sexuels	Non- hétéro- sexuels	Dont Bisexuels	Dont Homo- sexuels
Candidats de gauche	36,5	36,0	44,0	40,0	49,0
Candidats du Modem	18,5	18,5	17,0	17,0	16,5
Candidats de droite	33,5	34,0	24,0	28,0	20,0
Candidats d'extrême droite	10,5	10,5	14,0	14,5	13,0
Autres candidat-e-s	1,0	1,0	1,0	0,5	1,5

Source : CEVIPOF, 2012.

### *Le foisonnement associatif gai et lesbien dans les années 1980 et 1990*

Les mouvements gais et lesbiens ne se limitent pas aux groupes les plus explicitement politiques, mais recouvrent également un éventail d'organisations relevant du monde associatif et culturel. Ainsi, dans la France du début des années 1980, alors que le mouvement féministe est en crise et que les luttes politiques ont

abouti à la dépénalisation de l'homosexualité en 1982 [Idier, 2013], la communauté lesbienne se dote d'institutions spécifiques, tournées vers la convivialité [Gonnard, 2003]. Situés en dehors des réseaux commerciaux et d'espaces publics peu accueillants pour les lesbiennes, ces lieux associatifs proposent rencontres, services, pratiques culturelles ou sportives. C'est aussi à cette époque qu'est créé en 1982 le mensuel *Lesbia*. En 1989, des lesbiennes qui ne se sentent plus les bienvenues au Festival international de films de femmes de Créteil fondent pour leur part l'association Cinéffable dans le but d'organiser leur propre festival. Entre 1985 et 1997, plus de vingt associations lesbiennes se créent ainsi dans les grandes villes de France. Cette sociabilité communautaire permet d'assurer « la première des visibilité, la *visibilité intérieure*, celle de l'existence lesbienne auprès des lesbiennes elles-mêmes » [Boucheron, 2007]. Aux premières Assises nationales pour les droits des femmes en 1997, la question homosexuelle est abordée lors d'un « carrefour lesbien ». Les militantes homosexuelles officialisent la même année la création de la Coordination lesbienne nationale, future Coordination lesbienne en France (CLF).

Olivier Fillieule et Christophe Broqua [2002] distinguent deux grands axes dans le mouvement associatif LGBT français. Le premier est l'axe politique autour de la lutte pour la reconnaissance et l'égalité des droits. Il inclut notamment les associations demandant l'ouverture du mariage et de la parentalité aux couples de même sexe (comme l'APGL), mais aussi les groupes gais et lesbiens au sein des partis politiques. Le second est l'axe de convivialité, regroupant lui-même deux types d'associations. D'un côté, les fédérations gais et lesbiennes au sein d'espaces sociaux spécifiques comme les universités ou les entreprises (SNCF, RATP, Canal +, Air France, etc.) combinant revendication et sociabilité. De l'autre, des associations formées autour d'identifications subculturelles, de pratiques ou de modes de vie au sein des mondes LGBT à l'instar de l'association Bi Cause pour les bisexuel-le-s ou des Gais musette et de Poppingays pour les pratiques musicales et festives. Les associations regroupant les homosexuel-le-s d'une même confession religieuse, telles David et Jonathan (créée en 1972 au sein de la nébuleuse Arcadie) pour les chrétiens, le Beit Averim (créé en 1977) pour les juifs, et MH2F (créé en 2010) pour les gays musulmans, occupent à cet égard une position intermédiaire. L'Interassociative lesbienne, gaie, bi, trans (Inter-LGBT), fondée à la fin des années 1990, cherche à fédérer ces différents groupes. C'est aussi le cas des universités

d'été euroméditerranéennes des homosexualités (UEEH) à Marseille, apparues dans les années 1970 et refondées à partir de 1999.

### *Les mouvements de lutte contre le sida*

Les réponses associatives et politiques à la crise du sida ont également fait l'objet d'un important investissement sociologique, tout autant lié à l'urgence de la question qu'à l'existence de financements de recherche sur le sujet et à l'insertion préexistante des chercheurs dans les mouvements de lutte contre le VIH. Dans les années 1980, l'arrivée du sida rencontre un mouvement homosexuel qui s'est peu à peu polarisé autour de l'opposition entre les groupes « politiques », dont l'influence décroît, et les groupes « communautaires », culturels et de convivialité (commerciaux ou non), qui fleurissent à la suite de la fin de la répression [Pinell, 2002]. Après des décennies de lutte contre l'institution médicale et la pathologisation, incarnées par le pouvoir des psychiatres, la crise du sida prend le mouvement homosexuel à contre-pied au début des années 1980. La crainte de la stigmatisation explique en partie les hésitations initiales des associations gaies à s'emparer de la question, tandis que les premières associations de lutte contre le sida échouent à s'ancrer explicitement dans le mouvement homosexuel (par exemple Vaincre Le Sida créé en 1983) ou détachent d'emblée leurs discours et revendications de toute référence explicite à l'homosexualité, à l'instar des principales associations comme AIDES [Broqua et Fillieule, 2001] ou Arcat-Sida.

Malgré cette « généralisation de la cause », une partie importante des volontaires ou adhérents des premières associations sont des hommes gais [Broqua et Fillieule, 2001 ; Pinell, 2002], ces derniers trouvant dans le militantisme également une possibilité de socialisation et de rencontre. À l'image du MLF dans la décennie précédente, l'homosexualité est donc omniprésente dans la vie de AIDES par exemple, mais d'abord quasi absente des discours politiques officiels. La fin des années 1980 marque un tournant important dans le champ de la lutte contre le sida. Si jusqu'alors la mobilisation associative devait composer avec un silence des institutions publiques sur ces questions, l'engagement de l'État s'affirme et se formalise avec la création d'instances publiques (Conseil national du sida, Agence française de lutte contre le sida, Agence nationale de recherche sur le sida).

Parallèlement, le nombre des associations spécialisées augmente fortement (Sida Info Service, Aparts, etc.), tandis que les plus anciennes, transformées en interlocuteurs incontournables par des pouvoirs publics qui leur apportent un soutien financier, s'institutionnalisent et se professionnalisent.

Avec la diffusion des tests de dépistage et l'augmentation du nombre de gays séropositifs, une parole publique articulant homosexualité et séropositivité émerge, notamment sous la forme de groupes de soutien, d'entraide ou de prévention communautaire (comme Positifs, Actions Traitements ou les Sœurs de la perpétuelle indulgence). Cette nouvelle parole ne trouve pourtant à s'exprimer largement dans l'espace public qu'avec la création d'Act Up-Paris en 1989. S'inscrivant dans une logique de rupture avec des associations antérieures considérées comme trop « gestionnaires » et choisissant une posture de dénonciation, Act Up-Paris marque un nouvel essor du mouvement homosexuel français en important des États-Unis de nouveaux modes d'action militants (*zaps*, *die-in*, *picketting*, menaces d'*outing*) et une stratégie de communication percutante [Broqua, 2005]. À l'instar d'autres pays occidentaux à la même période [Epstein, 1996], les revendications d'une partie du champ associatif s'orientent vers une remise en question croissante du pouvoir médical [Barbot, 2002]. Ce nouvel activisme thérapeutique vise à poser les bases d'une « démocratie sanitaire » dans laquelle les patients, usagers de soins détenteurs d'un savoir et d'une expertise spécifiques, auraient un droit de regard sur des décisions les concernant au premier chef, qu'elles soient prises par les médecins, les pouvoirs publics ou l'industrie pharmaceutique.

L'arrivée des trithérapies en 1996, qui impliquent une prise en charge très spécialisée et un suivi à long terme, a contribué à redonner du pouvoir à l'institution médicale dans la gestion du virus. Progressivement, le nombre de militants des associations de lutte contre le sida a diminué, le sentiment de crise qui caractérisait la période antérieure ne constituant plus le nécessaire combustible à la mobilisation des personnes atteintes. On assiste depuis cette période à une modification graduelle, mais profonde, du rôle des associations dans la gestion de l'épidémie. En leur sein, les départements en charge des questions relatives aux traitements sont de plus en plus spécialisés et professionnalisés. Leurs responsables deviennent membres de commissions multilatérales qui s'imposent comme interlocuteurs dans les décisions ayant trait à la santé des malades, à l'image du « TRT5 » (groupe inter-associatif traitement et recherche thérapeutique). L'activité de

*lobbying* se concentre progressivement sur le financement de l'accès aux soins (notamment dans les pays du Sud), l'accélération des procédures de mise sur le marché de certains médicaments, le contrôle des essais cliniques, la diffusion d'information sur les traitements aux patients et l'orientation des politiques de prévention.

### *Rapport à l'État, mariage et nouvelles revendications*

Si la lutte contre le sida a amené à mettre en avant le thème de la professionnalisation ou de l'« ONGisation » des mouvements sociaux [Patton, 1989], le combat pour l'égalité d'accès au mariage a posé la question des relations entre les mouvements gais et lesbiens et l'État [Tremblay *et al.*, 2011]. Une fois le Pacs voté en 1999, ses insuffisances, mais aussi les propos virulents d'une partie de la droite au moment des débats à son sujet font émerger l'idée que la véritable égalité des droits ne peut s'obtenir qu'avec l'ouverture du mariage aux couples de même sexe [Descoutures *et al.*, 2008]. Les mouvements pour le « mariage gai » ont notamment été étudiés par David Paternotte [2011] à propos de la France, de la Belgique et de l'Espagne. L'auteur s'intéresse aux lieux politiques investis par les mouvements, lui permettant d'explorer les dimensions spatiales de l'action collective et de dialoguer avec les analyses des dynamiques transnationales de l'activité des mouvements sociaux [Adam *et al.*, 1998]. La mondialisation du combat pour le mariage gai révèle également l'émergence de nouvelles opportunités politiques à l'échelle internationale. Celles-ci sont liées à la constitution d'organisations intergouvernementales, mais doivent aussi beaucoup à des processus d'influence hérités de l'histoire, comme l'a montré le rôle clé qu'ont joué, après l'ouverture du mariage en Espagne en 2005, les organisations et militant-e-s espagnol-e-s dans la promotion des droits LGBT en Argentine et plus généralement en Amérique latine [Jay Friedman, 2012].

En supprimant l'un des derniers obstacles à l'égalité formelle des droits entre hétérosexuel-le-s et homosexuel-le-s, l'ouverture du mariage et de la filiation aux couples de même sexe pose aussi la question cruciale de ce qui advient des mouvements gais et lesbiens une fois que les discriminations légales sont abolies : quelle politique sexuelle est imaginable au-delà de la question des droits ou aux côtés de la revendication d'égalité ? C'est un des enjeux posés par les nouveaux mouvements radicaux qui émergent en Europe dans la décennie 2000, se réclamant pour certains

de l'étiquette « queer ». Une nouvelle génération militante redynamise en effet les questions LGBT aussi bien sur le plan théorique qu'organisationnel, en revendiquant une filiation critique avec les mouvements des années 1970. Ce regain militant est partiellement encouragé par la réémergence d'une gauche radicale et altermondialiste qui, sans toujours se situer à l'avant-garde des revendications, offre à nouveau un espace à l'épanouissement de discours politiques plus combatifs. En France, des groupes « transpédégouines » de taille restreinte se créent, à l'instar des Panthères roses (à Paris) ou TaPaGes (à Strasbourg), ainsi que des groupes lesbiens comme La Barbare ou les Furieuses Fallopes.

Si groupes radicaux et associations plus installées fonctionnent en collaboration dans le cas français, dans d'autres pays européens la distinction entre « gay » et « queer » se trouve cristallisée dans des oppositions et des investissements politiques plus marqués, faisant ainsi l'originalité de l'Europe par rapport à l'Amérique du Nord où les deux termes sont aujourd'hui utilisés de manière davantage interchangeable. Ainsi, à Berlin depuis la fin des années 1990, deux marches concurrentes et simultanées se déroulent en célébration du *Christopher Street Day* : la parade principale des organisations dominantes, et la « Transgeniale CSD » dans le quartier alternatif du Kreuzberg, se voulant davantage sensible à l'insertion des questions sexuelles dans une critique du capitalisme et du racisme, et davantage accueillante pour les identités transgenres. Enfin, la nébuleuse queer a encouragé l'articulation entre les luttes contre les assujettissements sexuels et ethno-raciaux, donnant lieu à l'essor d'un courant de *queers of color* ancrés aussi bien dans la critique de la marginalisation des auteurs issus des minorités ethniques dans la production intellectuelle queer [Ferguson, 2004] que dans de nouveaux mouvements sociaux « intersectionnels » à travers l'Europe — certains de ces mouvements adoptant l'étiquette « of color » tout en rejetant celle de « queer » [Bachetta, 2009].

## VI / Grandes questions sociologiques au prisme de l'homosexualité

La sociologie de l'homosexualité déborde son objet en trois sens au moins. D'abord, comme on l'a vu au chapitre III, parce que la compréhension de l'existence gaie et lesbienne demande de l'appréhender comme un fait social total, irréductible aux interactions sexuelles. Ensuite parce que l'homosexualité est une occasion de tenter de penser à nouveaux frais les grandes questions de la tradition sociologique comme la mondialisation, le nationalisme ou la mobilité sociale, soit pour en critiquer les points aveugles et en révéler la normativité implicite [Fergusson, 2003], soit pour modifier la manière dont elle appréhende ses objets [Seidman, 1996]. Enfin parce que la sexualité mérite d'être étudiée dans sa relation aux autres grands axes de différenciation qui structurent les sociétés contemporaines comme la classe ou les clivages ethniques.

### **Homosexualité et mondialisation**

Depuis les années 1990, la recherche en sciences sociales a porté un intérêt croissant aux effets de la mondialisation sur les identités LGBT [Binnie, 2004]. La circulation mondiale des images (films et séries télévisées, publicités) et des personnes (tourisme gai et lesbien), l'essor d'une cybersocialité sans frontière, le développement d'organisations communautaires internationales (International Lesbian and Gay Association), d'événements politiques, culturels ou festifs à portée mondiale (*World Pride*, journée mondiale contre l'homophobie, *Outgames*, etc.) adossés à un discours à vocation universelle sur les droits des minorités sexuelles participent d'une culture LGBT globalisée [Martel, 2013].

Trois théories ont été développées pour expliquer l'émergence mondiale de formes d'identité qui rejoignent en apparence un certain modèle euro-américain. La première est celle de la diffusion culturelle pure et simple, portée par des mécanismes impérialistes. La deuxième postule que ces formes d'identité émergent d'elles-mêmes à la suite de transformations économiques et urbaines qui ont marqué les pays occidentaux au xx<sup>e</sup> siècle, et que connaissent aujourd'hui à leur tour les pays émergents. Une troisième explication, plus complexe, est sans doute la mieux à même de saisir les changements identitaires que connaissent les régions en développement : celle d'une évolution « inégale et combinée » qui voit les nouveaux modes de vie issus de transformations socioéconomiques locales se saisir de référents identitaires rendus déjà disponibles par la culture mondiale [Drucker, 2000], quitte à les tordre d'une manière qui leur fait désigner sous des termes apparemment communs des réalités qui ne coïncident pas nécessairement avec ce que ces mots recouvrent dans les pays qui leur ont donné naissance [Altman, 1997 ; Boellstorff et Leap, 2004]. En outre, l'idée d'une exportation et d'une diffusion sans médiation du modèle sexuel euro-américain suivant un tropisme postcolonial s'accommode mal de certaines réalités historiques. En Asie du Sud-Est par exemple, ce sont dans les pays n'ayant pas directement connu la colonisation (Japon et Thaïlande) que sont apparues les premières communautés homosexuelles modernes, faisant de Tokyo et Bangkok de grandes capitales gaies. Les formes identitaires qu'adoptent les minorités sexuelles dans la région diffèrent d'ailleurs à la fois des formes locales antérieures et des canons occidentaux [Jackson P., 2009].

### *Les droits sexuels à l'échelle mondiale : un projet contesté ?*

La mondialisation des identités sexuelles a aussi pris la forme politique de la défense des droits des gays et des lesbiennes à l'échelle planétaire. Ainsi, l'International Lesbian and Gay Association (ILGA) existe depuis 1978, et l'International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) depuis 1990. En 2005, à l'initiative du Français Louis-Georges Tin, est créée la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie (IDAHO, d'après son sigle anglais), célébrée dans un nombre croissant de pays. Ces organisations, qui fédèrent différents groupes régionaux et nationaux, sont à l'initiative de campagnes contre les violences homophobes et les discriminations

juridiques, et organisent le *lobbying* auprès des organisations intergouvernementales.

Dans certains pays du Sud, notamment en Amérique latine et en Asie, les campagnes internationales pour les droits des gays et des lesbiennes, portées par les organisations locales et reprises par les pouvoirs publics, reçoivent un écho favorable. Dans d'autres tels l'Arabie saoudite ou le Zimbabwe, ces campagnes sont l'occasion de retours de bâton de la part des gouvernements locaux, parfois épaulés par des organisations religieuses conservatrices basées aux États-Unis comme en Ouganda. Meurtres, emprisonnements et condamnations à mort sont dénoncés et combattus par les ONG gaies et lesbiennes majoritairement basées dans les pays développés. Certains intellectuels ont critiqué ces campagnes. C'est le cas de Joseph Massad avec son livre controversé *Desiring Arabs* [2007]. Massad reproche aux campagnes pour les droits humains l'imposition d'une épistémologie impérialiste. Sa critique porte sur deux aspects : l'éloge de la visibilité et de l'identité ; la destruction de formes diverses d'écologie sexuelle au profit d'un binôme hétérosexualité/homosexualité. L'appel au *coming-out* et l'idée d'une libération par la visibilité heurteraient des traditions de pratique plus clandestine, fondées sur le secret et la discrétion, qui s'en trouveraient dès lors menacées. Mais, pour Massad, le plus important est que la défense internationale des droits des gays et des lesbiennes porte en elle une épistémologie de l'orientation sexuelle qui écrase les formes alternatives préexistantes dans les sociétés arabes qu'elles visent. Ainsi, la nouvelle figure de l'homme homosexuel forcerait les partenaires « actifs » dans les cultures arabes à abandonner leurs pratiques pour devenir hétérosexuels. Les hommes « passifs » se trouveraient ainsi privés de leurs partenaires, et soumis au risque de persécutions légales et policières car leurs pratiques deviennent l'objet de débats publics et se solidifient en identité sociale. Dans cette perspective, l'action des organisations internationales aurait pour effet paradoxal d'« hétérosexualiser » les sociétés visées.

En outre, la formulation « internationaliste » de ces campagnes donne naissance en retour à des nationalismes qui se présentent comme des réactions à la fois à la mondialisation et à la perversion sexuelle. Lorsque la question de l'homosexualité est portée par les pays occidentaux, son rejet par les gouvernements locaux « permet ainsi en creux de délégitimer l'hégémonie morale que semble vouloir exercer [le Nord] au travers des actions en faveur du développement, dont la question du genre constitue un enjeu central », et ce davantage que les campagnes contre l'excision par

exemple, qui sont plus difficiles à dénoncer [Broqua, 2009]. Pour comprendre les rhétoriques et politiques homophobes au sein de certains pays du Sud, il faut en saisir la dimension réactionnelle, mais également les réinscrire dans le temps long de la colonisation et des guerres d'indépendance. Ainsi, les campagnes homophobes que connaissent aujourd'hui certains pays africains par exemple s'appuient sur des idéologies et des cadres de référence importés d'abord par les colons blancs puis réappropriés par les mouvements indépendantistes au moment de la décolonisation [Epprecht, 2005].

Au niveau de l'Union européenne elle-même, la modernisation des nouveaux États membres imposée avant et après leur accession se formule aussi en termes de genre et de sexualité. Si le discours de modernité a eu les effets progressistes attendus en Roumanie par exemple, dans d'autres pays les résolutions du Parlement européen en faveur des droits LGBT ont été perçues comme arrogantes. En retour, l'expression de l'homophobie n'emprunte plus des tours religieux, mais nationalistes [Chetaille, 2009]. Ainsi, en Pologne, « l'homophobie est devenue le nouveau discours du patriotisme » [Graff, 2010].

### **Nationalismes sexuels et dynamiques ethno-raciales**

Les nationalismes et les racismes ont toujours été sexués [McClintock, 1995]. Pendant longtemps, les États-nations se sont construits sur la base d'idéologies qui faisaient de la domination des hommes sur les femmes un garant de l'unité collective, et réduisaient ces dernières tantôt à de simples symboles nationaux, tantôt à des dépositaires des traditions, tantôt encore à des mères reproductrices d'une communauté conçue comme intrinsèquement masculine [Yuval-Davis et Anthias, 1989]. Pour leur part, les hommes homosexuels étaient rejetés par les idéologies nationalistes comme des menaces intérieures dont l'allégeance était susceptible d'aller à l'ennemi ou de s'investir dans des collectifs transcendant la communauté portée par l'État [Mosse, 1985]. À bien des égards, dans les représentations des sociétés européennes, les hommes homosexuels ont longtemps partagé les traits prêtés aux Juifs, tels l'efféminement, la trahison ou le manque de santé physique [Dudink, 2011]. Ce dénigrement a néanmoins toujours coexisté avec un éloge de l'amitié virile qui ne fut pas dénué d'homoérotisme, jusque dans les mouvements fascistes de l'entre-deux-guerres [Oosterhuis, 1997].

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, un renversement de perspective a lieu. Le vieux nationalisme viril se trouve réinventé d'une manière qui intègre certains thèmes portés par les mouvements féministes, gais et lesbiens, redéfinissant non seulement la modernité en termes sexuels, mais aussi la modernité sexuelle en termes nationaux ou occidentaux. Ce nationalisme empruntant les habits du progressisme sexuel s'appuie désormais sur la stigmatisation des minorités ethniques et religieuses, notamment musulmanes, accusées d'être porteuses d'une culture conservatrice incompatible avec la nouvelle définition sexuelle de l'identité nationale, pour se poser en avant-gardes d'une modernité sexuelle paradoxale [Guénif-Souilamas et Macé, 2004 ; Delphy, 2008].

Toutefois, les cas divergent selon les pays européens. Tandis que certains pays du Sud comme l'Italie maintiennent un nationalisme à l'ancienne, à la fois sexuellement conservateur et anti-immigré, et que d'autres telle l'Espagne opèrent des transformations sexuellement progressistes sans les opposer dans les discours aux populations immigrées et à leur culture supposée, d'autres encore, comme les Pays-Bas — où le mariage a été ouvert aux couples non mixtes dès 2001 —, ont focalisé leur stigmatisation des immigrés musulmans sur leur prétendue moindre acceptation de l'égalité entre hétérosexuel-le-s et homosexuel-le-s. Ainsi, dans ce pays, le film obligatoire en vue de l'examen d'intégration comporte une scène de baiser entre deux hommes [Mepschen *et al.*, 2010]. À l'inverse, aucun examen n'est imposé aux gays ou lesbiennes pour savoir s'ils sont choqués par les pratiques religieuses des musulmans [Butler, 2008]. Dans un nombre croissant d'États occidentaux, la persécution pour homosexualité dans son pays d'origine devient un motif important d'accès à l'asile, à tel point que certains groupes proposent de « former » des candidats à passer pour homosexuel-le-s. Le gay persécuté devient un « bon migrant », miroir inversé de politiques d'accueil de plus en plus restrictives. La France a longtemps occupé à cet égard une position ambiguë : si, dans les années 2000, son président conservateur pouvait présenter le droit à l'avortement comme une composante éternelle de l'identité nationale, il ne pouvait faire de même avec les droits des gays et des lesbiennes dans un pays où le mariage ne leur était pas encore ouvert [Fassin, 2010].

L'homosexualité a connu une mobilisation plus déroutante encore lors de la « guerre contre le terrorisme » qui a débouché sur l'invasion de l'Irak en 2003. Dans certains pays, une partie des hommes gais a épousé la cause de la guerre. Ainsi, en Angleterre, alors que les homosexuel-le-s venaient d'être ouvertement

accepté-e-s dans l'armée, une publication gaie pouvait mettre en couverture un homme en uniforme avec comme titre *Ready for War* [Haritaworn, 2008]. De même, les tortures des détenus dans la prison d'Abou Ghraïb reposaient sur une construction caricaturale de l'« esprit arabe » fondé sur un ouvrage pseudo-anthropologique datant des années 1970, qui exposait les « tabous » supposés représenter autant de vulnérabilités sexuelles à exploiter. L'humiliation imposée aux prisonniers a ainsi pu prendre la forme de simulations de rapports sexuels entre hommes, ajoutés à la nudité. Pour Judith Butler [2008], de telles pratiques produisaient l'« esprit arabe » en même temps qu'elles le bafouaient au nom du progrès, comme une preuve de la non-civilisation de leurs victimes. En réalité, ces simulations imposées avaient plus à voir avec les traditions d'humiliation sexiste propre à la paillardise militaire qu'avec un esprit d'ouverture envers l'homosexualité dans l'armée. Pour Jasbir Puar [2007], ce sont en réalité les ennemis de la « guerre contre le terrorisme » qui sont ainsi paradoxalement constitués comme « queer » (anormaux) dans ces actes de torture. Plus généralement, les déviances prêtées aux immigrés postcoloniaux les placent paradoxalement du côté de la perversion sexuelle : alors que jusqu'à récemment le mariage gai et la polygamie étaient rejetés ensemble par les conservatismes européens, ils se trouvent de plus en plus conçus à des pôles opposés de la normalité et du sens de l'histoire.

Selon certains auteurs, les communautés gaies et lesbiennes participent activement à ce mouvement de stigmatisation, suivant une tendance que Jasbir Puar a baptisée d'« homonationalisme » [Puar, 2007] : leurs membres, notamment masculins et blancs, sont intégrés aux privilèges de l'identité nationale (normalité, mariage, armée, etc.) ; certaines de leurs organisations développent des discours culturalistes localisant l'homophobie spécifiquement dans les communautés musulmanes et les quartiers à forte concentration immigrée [Haritaworn, 2008 ; Avdija, 2012]. Dans le contexte de ces exclusions potentielles, les homosexuel-le-s des minorités ethniques sont face à un dilemme. Contrairement aux homosexuels racialisés comme blancs, que le *coming-out* et l'entrée dans la communauté gaie excluent d'abord de leur famille, c'est l'ensemble d'une communauté ethnique de soutien auquel doivent parfois renoncer certains gays et certaines lesbiennes issu-e-s de l'immigration, notamment ouvrière. Cela alors même que tout les porte à embrasser leur identité ethnique (parfois associée à une affiliation religieuse), identité « stigmatisée » à laquelle ils et elles ne peuvent échapper et qui reste

associée à de forts réseaux d'entraide et de résistance au racisme subi en commun, tandis que l'identité homosexuelle reste simplement « stigmatisable » et donc davantage susceptible d'être maintenue dans un statut secondaire ou secret. En outre, le *coming-out* de nombre d'enfants d'immigrés d'origine ouvrière est rendu plus difficile pour des raisons économiques, comme l'explique Laure Anelli [2012] à propos de jeunes lesbiennes maghrébines en France. Ces difficultés posent problème aux couples mixtes dont les partenaires ont des attentes différentes quant à l'installation en commun. Certaines lesbiennes préfèrent alors donner le change en acceptant de se marier pour donner à leurs parents le sentiment d'avoir réussi leur parcours migratoire. Il peut s'agir d'un mariage de convenance avec un « gay rebeu » parce que « ça passera mieux » ou d'un mariage provisoire dans le but de divorcer ensuite et d'accéder à l'autonomie [Anelli, 2012].

Dans de nombreux pays du Nord, ces tensions donnent lieu à la création d'espaces spécifiquement dédiés aux gays et aux lesbiennes des minorités ethno-raciales. Dans des contextes de forte ségrégation et homogamie raciales comme aux États-Unis, la construction d'une communauté *Black gay* se conçoit plutôt comme l'ouverture d'un sous-espace à l'intérieur de la communauté noire. Ainsi, dans des villes comme Washington ou Chicago, des *Black prides* sont organisées à des dates distinctes des *gay prides* et investissent des lieux centraux des ghettos noirs pour sensibiliser leur communauté à la diversité sexuelle. Dans les pays européens, les activités et lieux destinés aux minorités sexuelles racialisées se situent davantage au sein des communautés gaies et lesbiennes elles-mêmes. Ainsi se créent des fêtes spécifiques, supports de nouvelles subcultures, comme les soirées « Black blanc beur » à Paris (organisées par l'association Kelma), les fêtes annuelles de Habibi Ana pour les gays musulmans à Amsterdam, ou les soirées « Gayhame » pour les queers turcs à Berlin [Petzen, 2004].

## Homosexualité et classes sociales

« Nous sommes partout ! » : ce mot d'ordre, parfois utilisé pour revendiquer le caractère transhistorique et universel des identités gaies et lesbiennes ou des relations entre personnes de même sexe, pourrait-il s'appliquer aux classes sociales ? À la conjonction de ces deux concepts — homosexualité et classe sociale — aux contours contestés, s'adossent des questions comme celle des

trajectoires spécifiques de mobilité sociale des gays et des lesbiennes, ou celle des socialisations secondaires et habitus clivés qui peuvent en découler.

### *Niveau de diplôme et professions*

Les enquêtes quantitatives disponibles, fondées sur la participation volontaire et l'auto-identification (EPG, 2004) comme sur des échantillons aléatoires (ACSF, 1993 ; CSF, 2006), mettent en évidence une déclaration de pratiques homosexuelles ou bisexuelles plus importantes chez les personnes diplômées, toutes générations confondues. Deux types d'explications sont mobilisés pour expliquer cette surqualification scolaire relative. D'une part, on estime que cette dernière « peut traduire une plus grande aptitude à se distancier des normes dominantes, qui autorise plus facilement à déclarer et à vivre une sexualité homo-bisexuelle » [Bajos et Beltzer, 2008], explication congruente avec le constat d'une acceptation sociale de l'homosexualité allant croissant avec le niveau de diplôme toutes sexualités confondues. Inversement, le capital scolaire pourrait en partie varier en fonction de l'orientation sexuelle, le choix d'études plus longues ouvrant la possibilité d'une autonomisation vis-à-vis de son milieu d'origine et d'évolution vers des milieux sociaux réputés plus tolérants [Schiltz, 1997].

Concernant l'occupation professionnelle des gays et des lesbiennes, une longue tradition leur attribue des choix spécifiques en termes de métiers, le sens commun se nourrissant de l'impression persistante de leur surreprésentation dans certains corps de métiers. Ainsi le psychiatre Eugene Kraepelin déclarait-il dès 1907 que l'homosexualité « est plus répandue dans certains emplois comme les décorateurs, les serveurs, les tailleurs pour dames et parmi les gens de théâtre ». En France, les enquêtes Presse gay, en partie du fait du recrutement des répondants, font état d'une surreprésentation des cadres, des professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires, tandis qu'ouvriers, agriculteurs, chefs d'entreprise, artisans et commerçants sont généralement sous-représentés. La seule enquête en population générale sur la France portant sur les gays et les lesbiennes nous fournit certaines indications tout en nous invitant à les interpréter avec prudence : on y constate une surdéclaration relative de pratiques homo-bisexuelles chez les femmes artisanes-commerçantes ou de professions intermédiaires de santé et du secteur social, ainsi qu'une sous-déclaration ou aucune

## Homosexualité et revenu

Les enquêtes existantes sur les revenus des gays et des lesbiennes révèlent une réalité quelque peu différente des études marketing, dont la vocation est principalement de vendre des espaces publicitaires ou des services aux entreprises. Pour ce qui est des hommes gais, la majorité des recherches s'intéressant aux revenus mettent en évidence un même constat : loin d'avoir un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne, les gays connaîtraient à l'inverse un revenu inférieur aux hommes hétérosexuels. Cet écart varie entre - 5 % et - 20 % selon les études [Badgett, 2002] et leurs protocoles d'enquête (critères d'inclusion, méthodes d'estimation). Il est évalué dans une récente recherche française à au moins - 5,7 % dans le secteur public et - 6,6 % dans le secteur privé [Laurent et Mihoubi, 2009]. Cet écart s'explique par des facteurs analytiquement différents, mais liés. Tout d'abord, à travail égal, un facteur discrimination : on l'a vu, l'homophobie des employeurs et autres salariés est une réalité [Falcoz, 2008] qui fait parfois de l'homosexualité, lorsqu'elle est connue sur le lieu de travail, un obstacle à la promotion professionnelle. Même dissimulée, l'homosexualité peut, du fait même des stratégies de dissimulation mises en place, avoir un effet négatif sur l'insertion professionnelle et, partant, sur l'ascension hiérarchique. Au facteur discrimination s'ajoute chez les gays des

stratégies de carrière particulières : plus diplômés, plus urbains et faisant preuve de plus de mobilité professionnelle (choisie ou subie), les gays ont en revanche comparativement aux hommes hétérosexuels plus d'emplois dans le secteur tertiaire, moins dans le secteur privé, plus d'emplois à temps partiel. Ils sont plus souvent chômeurs ou inactifs [Laurent et Mihoubi, 2009].

Du côté des lesbiennes, les études existantes à ce jour pointent majoritairement l'absence de discrimination salariale à leur égard, et mettent au contraire en évidence un salaire en moyenne supérieur aux femmes hétérosexuelles [Badgett, 2002], de l'ordre de 20 % selon la dernière enquête française [Laurent et Mihoubi, 2009]. L'analyse des positions sur le marché du travail révèle selon la même étude qu'elles sont moins nombreuses à être inactives, chômeuses ou à travailler à temps partiel que les femmes hétérosexuelles et qu'elles sont plus nombreuses à occuper des postes qualifiés ou très qualifiés (84 % contre 58 % pour les femmes hétérosexuelles). Leur plus grand investissement dans leurs carrières professionnelles, traduit par leur niveau de salaire, est notamment à mettre en parallèle avec leur non-recours au mariage (hétérosexuel) comme vecteur d'ascension sociale et avec leur probabilité plus forte de ne pas avoir d'enfants ou, si elles en ont, d'être dans une situation de partage plus égalitaire des tâches au sein du couple.

déclaration chez les ouvrières et les agricultrices respectivement. Chez les hommes, on constate une surdéclaration chez les professions intellectuelles, les cadres des entreprises et professions intermédiaires de santé et du secteur social tandis qu'on note une sous-déclaration chez les agriculteurs et les ouvriers [Bajos et Beltzer, 2008].

*Une identité de classes moyennes ?*

Malgré la diversité des capitaux culturels et économiques réellement détenus par les gays et les lesbiennes, leurs modes de sociabilité et de consommation, leurs revendications politiques, leurs types de visibilité ainsi que leurs médias communautaires sont souvent décrits comme relevant d'une identité de classe moyenne. Une telle perception a plusieurs origines. La première tient aux régimes de représentation spécifiques auxquels sont soumises les communautés gaies et lesbiennes, cas particulier d'un enjeu qui se pose pour toutes les minorités : celui de la sélection des porte-parole (associations, médias, intellectuels organiques), de leur appartenance sociale et culturelle et de la vision de l'homosexualité qu'ils prétendent incarner ou défendre — en même temps qu'ils contribuent à la construire — dans l'espace public. La rhétorique de l'égalité des droits par exemple, prisme privilégié pour parler de l'homosexualité dans l'espace médiatique, incarne typiquement un rapport à l'identité (individualisme, reconnaissance légale, droit individuel) qui a émergé historiquement dans les classes moyennes. En outre, selon qu'on est en grande précarité, que l'on fait partie des classes moyennes ou de la grande bourgeoisie, la propension à se reconnaître dans certains mots d'ordre (« reconnaissance sociale » ou « égalité fiscale et patrimoniale » pour les couples homosexuels par exemple) pourra varier.

La « participation à la communauté » nécessite quant à elle certaines conditions objectives comme la proximité d'un centre urbain, des ressources financières (notamment pour le milieu gai plus commercial), un budget temps ou l'acceptation d'une dose de visibilité. De ce point de vue, les modes de vie davantage marqués par la participation communautaire sont plus en affinité avec certains types de professions comme les professions intellectuelles supérieures (probabilité plus forte de vivre sa sexualité au grand jour corrélée au niveau de diplôme, pouvoir d'achat suffisant, emploi du temps plus flexible, etc.) que comme les ouvriers ou ouvrières par exemple. Cependant, plutôt qu'une progression linéaire entre niveau socioéconomique et participation ou identification communautaires, on constate dans certains contextes une courbe en cloche. Ainsi, on a pu mettre en évidence que, dans les grandes villes américaines à la fin des années 1990, l'auto-identification comme gay augmentait avec le revenu, pour chuter brutalement concernant les HSH (hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) touchant plus de

100 000 dollars par an [Barrett et Pollack 2005]. Similairement, la participation des HSH au milieu gai au sens large augmentait avec le revenu, mais diminuait dans la tranche la plus élevée. Autrement dit, l'identité gaie ou la participation à la culture gaie serait moins forte dans les classes supérieures.

Outre le fait qu'il existe probablement un coût associé à la visibilité de son homosexualité en haut de la hiérarchie sociale, se pose la question de savoir comment s'articule le vécu de l'identité homosexuelle non seulement avec les capitaux culturels (matérialisés notamment par le niveau de diplôme) et économiques (niveau de salaire, patrimoine), mais également avec le capital social (réseau de relations lié à l'appartenance à un groupe). Il n'est en effet pas difficile d'imaginer que plus le capital social d'une personne est élevé dans son ensemble, plus le réseau homosexuel lui apparaît comme secondaire au regard de l'ensemble de ses relations sociales, plus sa sociabilité est mixte et moins l'identité gaie ou lesbienne est vécue par elle comme principale au regard d'autres identités personnelles ou statutaires comme l'identité professionnelle ou dynastique. Si, pour des classes moyennes engagées dans une trajectoire d'ascension sociale, la fréquentation des communautés homosexuelles peut apparaître comme une ressource ou une manière de créer du lien et des réseaux par exemple, notamment en cas de mobilité géographique, cette même fréquentation représentera en revanche pour les franges à fort capital social plutôt un coût d'opportunité. Que la distance à la communauté gaie et lesbienne ne concerne pas que les classes populaires ou les minorités ethniques, mais également une partie des franges supérieures, montre les limites des explications habituelles de la non-identification soit par le manque de ressources soit par une culture d'origine essentialisée et implique d'aller chercher une partie des causes dans les joies et contraintes de l'entre-soi, en haut comme en bas de l'espace social.

## **Homosexualité et mobilité sociale**

Le lien entre homosexualité et mobilités sociales et géographiques est souvent expliqué par la recherche d'environnements plus tolérants vis-à-vis des sexualités minoritaires. En réalité, les facteurs de répulsion et d'attraction à l'origine de ces trajectoires de mobilité, généralement regroupés sous la catégorie générique de l'« acceptation sociale », englobent des situations très variées pour les gays [Blidon, 2007] comme pour les lesbiennes [Falquet,

2011]. Ils sont inséparables de la manière dont déviances de genre et de sexualité façonnent les subjectivités culturelles et choix individuels des personnes concernées [Halperin, 2012], mais aussi dont elles sont perçues par l'entourage et la société dans son ensemble comme rapprochant de telle ou telle classe sociale ou milieu professionnel. Les facteurs de mobilité sont ainsi étroitement liés à ce qu'on pourrait appeler des « caractères homosexuels secondaires », traits culturels confusément associés à l'homosexualité, mais irréductibles aux pratiques sexuelles elles-mêmes.

### *Entre déviance et distinction*

L'assimilation spontanée de l'homosexualité à une identité de classe moyenne ou supérieure par exemple, avec des pratiques et goûts culturels correspondants, peut produire des effets d'identification et de désidentification complexes qui viendront soit encourager soit hypothéquer les stratégies de mobilité sociale des gays et des lesbiennes assez tôt dans leurs parcours [Vallochi, 1999]. Ayant grandi à Reims dans une famille de classe ouvrière, le philosophe Didier Eribon a ainsi perçu sa différence sexuelle comme une totalité dans laquelle déviance intime et distance de classe par rapport à ses parents se sont trouvées mêlées, au point de vivre comme intrinsèquement liés son parcours d'intégration dans la communauté gaie et son ascension sociale [Eribon, 2009]. L'historien Allan Bérubé, lui aussi d'origine ouvrière, relate dans des termes analogues la manière dont ses parents ont réagi à son *coming-out* dans les années 1970 alors qu'il était à l'université : « Ils ont accepté que j'étais gai, mais m'ont écouté décrire mon homosexualité dans le langage de ceux qui étaient plus puissants et plus instruits qu'eux. Ils ont vu mon homosexualité comme un indicateur de mon accès à des mondes élitistes qui m'avaient changé jusqu'à me rendre méconnaissable » [Bérubé, 1997].

Notons également que les facteurs d'attraction ou de répulsion au cœur de ces trajectoires, la façon dont chaque étape s'impose comme « cohérente » ou « naturelle » dans le parcours des individus ont aussi à voir avec les styles de présentation de soi et constructions du féminin et du masculin au sein des différentes classes sociales, milieux urbains et groupes ethniques. En particulier, la façon dont une non-conformité vis-à-vis des normes de genre peut être lue comme un marqueur de classe, dès le plus jeune âge par l'entourage ou le monde éducatif, ou plus tard par le monde du travail, affecte très probablement les trajectoires sociales. Les signes de « féminité » chez les gays pourront tantôt

convenir à l'ascension sociale, tantôt au contraire constituer un handicap selon leur intensité, la manière dont ils se manifestent et les contextes socioculturels dans lesquels ils s'expriment. Ainsi, dans certains milieux populaires, l'efféminement des garçons ou des jeunes hommes pourra être tour à tour perçu par l'entourage comme une forme de « sensibilité particulière » prédestinant à certaines activités ou certains métiers, dénigré par les groupes de pairs comme une attitude « maniérée » et sanctionné comme une transgression, ou encore interprété comme le signe d'une identification aux classes supérieures (l'affirmation de l'identité de classe des milieux populaires se faisant en partie par la désignation des hommes des classes supérieures comme efféminés). Il pourra être codé par le monde éducatif comme une forme de « réserve » ou de « gentillesse » (contrastant avec la turbulence des camaraderies viriles des autres garçons du même âge) ou au contraire comme une « difficulté à s'intégrer ». Plus tard, les recruteurs professionnels des secteurs intermédiaires pourront voir dans certaines marques d'efféminement de la « politesse », de l'« éducation », de la « sophistication », voire une forme de « compétence relationnelle » en adéquation avec les attentes managériales, tandis que des performances de féminité trop exubérantes chez les gays pourront être à l'inverse, comme dans le cas des femmes hétérosexuelles, stigmatisées comme « vulgaires », « outrancières » ou venant marquer un manque de retenue incompatible avec des emplois à responsabilité.

Les effets de la non-conformité de genre de certaines lesbiennes sur leurs trajectoires de mobilité sociale mériteraient également des investigations plus poussées. Du côté des femmes, en effet, la transformation des classes populaires, en particulier le déclin de l'activité ouvrière au profit du secteur tertiaire peu qualifié, a modifié les modalités de la construction de classe du féminin. Une forme de féminité très ritualisée est désormais souvent imposée aux salariées peu qualifiées dans le secteur des services (vente, relations clients, etc.), tandis qu'émerge en haut de la hiérarchie la figure de la femme active ou de la « femme d'affaires » dont la performance de féminité se traduit dans des formes plus euphémisées ou androgynes, notamment par l'emprunt de codes traditionnellement considérés comme masculins. Ainsi, la performance de genre de certaines lesbiennes *butch*, figures pourtant associées de longue date aux femmes des classes populaires [Hart, 1994 ; Freedman, 1996 ; Davis et Lapovsky Kennedy, 1993] et bloquant à ce titre potentiellement

l'accès à certains emplois de représentation, peut aujourd'hui au contraire être perçue dans le monde du travail comme se distinguant de la féminité « maquillée » ou exubérante du monde des secrétaires [Pringle, 1989], des hôtesse d'accueil ou de certaines professions en bas de l'échelle sociale. La performance de genre de certaines lesbiennes dites « masculines » peut être vue comme porteuse de qualités ou de dispositions en affinité avec la possibilité d'ascension sociale, se trouvant par exemple codée comme du « volontarisme », de l'« autonomie » ou de l'« indépendance » (notamment vis-à-vis des hommes et de la famille), du dynamisme, voire comme une forme d'« agressivité » nécessaire dans le monde du travail ou pour accéder aux emplois masculins les mieux rémunérés. Les lesbiennes sont cependant confrontées à une injonction contradictoire : si elles peuvent jouer sur la valorisation de leur masculinité éventuelle et « démentir l'affirmation sexiste voulant que les femmes soient incapables d'exercer des métiers dits masculins », la plupart souhaitent simultanément éviter de confirmer les préjugés et de « donner prise au stéréotype hétérosexiste de l'inversion de genre » [Chamberland et Théroux-Séguin, 2009].

### *Choix du conjoint et hétérogamie gaie et lesbienne*

La question du choix du conjoint et de la formation des couples est devenue un objet classique de la sociologie française depuis les recherches fondatrices d'Alain Girard en 1959 et ses prolongements critiques [Bozon et Héran, 1987 ; de Singly, 1987]. Ce champ d'investigation s'appuie sur des bases statistiques importantes qui, hélas, manquent à ce jour lorsqu'on aborde la question à propos des couples de même sexe. Pourtant, tout laisse à penser que l'introduction de la variable de l'orientation sexuelle dans l'équation complexifierait les théories explicatives de la formation des couples, et ce pour deux raisons simples, mais aux conséquences potentiellement vastes : l'appartenance des deux membres du couple à un même sexe d'une part, leur identification à une population minoritaire encore stigmatisée d'autre part.

La grille d'interprétation dominante concernant le choix du conjoint, validée par les données statistiques, est celle de la prévalence de l'homogamie, à savoir l'union entre partenaires de milieu social proche. Ce cinglant démenti au mythe du hasard de la rencontre et du libre arbitre amoureux est dû à une double médiation, par l'espace de sociabilité et par les caractéristiques personnelles. La première renvoie au fait que la probabilité d'une

rencontre dépend de la relative ségrégation des réseaux d'interconnaissance et des espaces de sociabilité selon les milieux sociaux. La seconde renvoie quant à elle au fait que les caractéristiques apparemment personnelles de l'individu et ses idiosyncrasies (apparence physique, style de vie, goûts culturels, etc.), supports d'une attraction et d'une entente vécue comme spontanée entre partenaires, sont en réalité socialement marquées, produits d'un habitus de classe : on se « reconnaît » (comme ayant les mêmes goûts, valeurs, etc.) avant de décider de se connaître plus avant [Bozon et Héran, 1987].

On peut s'interroger sur l'impact des modes de sociabilité spécifiques des gays et lesbiennes sur l'homogamie conjugale mise en évidence par les recherches sur le couple hétérosexuel. Pour des raisons historiques liées à la stigmatisation, la sociabilité des homosexuel-le-s s'est beaucoup construite dans des « lieux réservés », réels ou plus récemment virtuels, organisés sur la base de l'orientation sexuelle plutôt que du milieu social, contribuant ainsi à accroître l'« importance du facteur sexualité dans la classification multidimensionnelle de toute personne » [Pollak, 1982]. Le stock limité de partenaires de même sexe disponibles se traduit dans une importance accrue du critère de l'orientation sexuelle au regard des variables socioéconomiques, faisant des cultures sexuelles minoritaires un terreau favorable à une plus grande hétérogamie sociale [Harry, 1984 ; Kurdek et Schmitt, 1987]. Ajoutons que l'enjeu explicite de l'« intérêt des familles » ou de la « transmission du patrimoine » dans le choix du conjoint, dont l'importance est déjà aujourd'hui minorée dans des unions hétérosexuelles comparativement à d'autres critères aux échos plus relationnels, joue un rôle encore plus anecdotique dans le cas des cultures sexuelles minoritaires.

Des études américaines remontant aux années 1980 constataient ainsi chez les gays en couple un plus grand écart de niveau de diplômes, d'âge et de revenus (ces deux derniers critères étant corrélés) que dans les couples hétérosexuels mariés ou non [Harry, 1984 ; Kurdek et Schmitt, 1987]. Certaines de ces recherches, fondées sur des échantillons limités, concluent en revanche à une homogamie significative sur ces mêmes critères chez les couples lesbiens [Kurdek et Schmitt, 1987]. Selon les auteurs, cette différence pourrait s'expliquer par l'importance particulière de valeurs comme l'égalité ou l'autonomie dans les couples de femmes, tandis que les couples d'hommes opéreraient davantage selon un principe de complémentarité. En outre, la place respective de la sexualité ou des formes de sociabilité dans les subcultures gaies et

lesbiennes engendrent elle aussi des effets distincts en termes d'homogamie : parmi les lesbiennes, la moindre prévalence d'une sexualité récréative et la rareté des lieux commerciaux de sociabilité font que les rencontres se font plus fréquemment par le biais de réseaux d'interconnaissance liés à des affinités socioculturelles plus larges [Chetcuti, 2010] et donc socialement segmentées en fonction de ces principes. Par contraste, l'importance considérable de la sexualité récréative dans les modes de vie gais semble pouvoir jouer un rôle important de support à l'ascension sociale et à l'hétérogamie [Stacey, 2004]. En effet, la réduction de la première rencontre à sa dimension sexuelle joue en faveur d'une moindre prévalence des critères socioéconomiques ou culturels, au profit de la valorisation d'une « dot esthétique » [de Singly, 1987], ou d'une « dot érotique », dans le processus de sélection du conjoint potentiel.

Mais si les mises en scène de soi sur le marché des rencontres sexuelles gaies, en particulier sur Internet, tournent beaucoup autour de l'apparence physique et des pratiques sexuelles, cela ne signifie pas qu'elles gomment complètement les processus de classement par des critères de position sociale, même implicites. Aussi orientées vers la sexualité récréative soient-elles, ces présentations de soi demeurent malgré tout parties prenantes, sous des formes atténuées et modifiées, d'une *hexis* corporelle, d'un habitus de classe ou d'une identité ethnique. D'autre part, les hiérarchies sociales se répercutent en partie dans la formation des réseaux d'interconnaissance, d'autant plus que la multiplication des lieux de rencontre possibles, consécutive de la banalisation de l'homosexualité, engendre une segmentation croissante du milieu gai et lesbien en termes d'appartenance de classe et de milieux ethnoculturels, notamment dans les grandes métropoles. Ces évolutions sont néanmoins partiellement contrecarrées par la charge érotique et l'attrait explicite parfois investis dans la différence de milieu social elle-même [Sinfield, 2004 ; Brewis et Jack, 2010], dont témoigne une longue tradition de « mésalliances » au sein des cultures gaies et lesbiennes — illustrée par des personnages passés à la postérité comme E. M. Forster, Edward Carpenter ou Gertrude Stein — et la manière dont celle-ci court-circuite en partie la dimension classiste et ethniciste de la médiation par les goûts personnels habituellement constitutive de l'homogamie sociale.

## Conclusion

À l'instar des études gaies et lesbiennes, la sociologie de l'homosexualité est confrontée au caractère fuyant de son objet, que sa contingence et la diversité de ses incarnations contemporaines rendent difficile à cerner. Faut-il retenir les pratiques, les identifications ou l'insertion dans un réseau d'interconnaissance ? Regrouper sous un même substantif l'expérience des hommes gais et des femmes lesbiennes, les différentes incarnations de la modernité sexuelle que fait surgir un monde globalisé, ou encore l'univers érotique de nos contemporains et celui de périodes passées ne revient-il pas à pécher par essentialisme et à contribuer soi-même à produire la substance transhistorique que l'on présuppose ? Et comment, à l'inverse, rester fidèle au caractère construit de son objet sans le voir se désagréger jusqu'à l'effacement ?

Conscient de ces enjeux épistémologiques, cet ouvrage a pris le parti de décrire les réalités homosexuelles dans leur encastrement historique, social, culturel et économique. Plutôt que de chercher à tracer des frontières, il rend compte des processus par lesquels les frontières sont produites, négociées et transformées : entre genre et sexualité, normal et pathologique, pratiques et identités, manières anciennes et modernes de désirer, amour et amitié, masculinité et féminité, et bien sûr entre homosexualité et hétérosexualité. Redevable aux mouvements politiques qui ont nourri tant de réflexions sur la justice sexuelle, il considère les normes non seulement comme des contraintes sociales, mais aussi comme des espaces de possibles contribuant au développement des gays et des lesbiennes comme sujets. Si la sexualité homosexuelle paraît imbibée de culture, au cours des différents chapitres elle s'est aussi révélée être la base de pratiques, de goûts et de traditions qui transcendent largement le sexuel au point

d'entretenir avec lui des rapports parfois énigmatiques sur lesquels on ne peut qu'encourager plus d'investigation.

La richesse même des travaux présentés, qui en France est allée croissant au cours des années 2000, montre la contribution que les sciences sociales peuvent apporter à la réflexion critique lorsqu'elles parviennent à tirer de questionnements politiques et d'audaces théoriques des programmes de recherche empiriques toujours plus ambitieux et subtils, à même de modifier la manière dont la sociologie pose ses questions. Ce détour par la connaissance est à nos yeux indispensable à celles et ceux qui souhaitent contribuer à mettre la pensée critique au service de l'émancipation.

## Repères bibliographiques

- ADAM P. [1999], « Bonheur dans le ghetto ou bonheur domestique ? Enquête sur l'évolution des expériences homosexuelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 128.
- ADAM B., DUYVENDAK J. W. et KROUWEL A. [1998], *The Global Emergence of Gay and Lesbian Politics. National Imprints of a Worldwide Movement*, Temple University Press, Philadelphie.
- ADAM P., MURPHY D. A. et DE WIT J. [2011], « When do online sexual fantasies become reality ? The contribution of erotic chatting via the Internet to sexual risk-taking in gay and other men who have sex with men », *Health Education Research : Theory and Practice*, vol. 26, n° 3.
- ALBERT N. [2006], « De la topographie invisible à l'espace public et littéraire : les lieux de plaisir lesbien dans le Paris de la Belle Époque », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53, n° 4.
- ALESSANDRIN A. [2012], « La question cisgenre », *Interrogations*, n° 15.
- ALTMAN D. [1997], « Global gaze/global gays », *GLQ, A Journal of Lesbian and Gay Studies*, vol. 3, n° 4, mai, p. 417-436.
- ANELLI L. [2012], « Au-dessus de tout soupçon ? L'entrée dans l'homosexualité de filles de migrants nord-africains », *Genre, sexualité & société*, n° 7.
- APGL [2007], *Homoparentalités. Guide bibliographique*, Association des parents et futurs parents gays et lesbiens, Paris.
- ARIÈS P. [1982], « Réflexions sur l'histoire de l'homosexualité », in ARIÈS P et BÉJIN A. (dir.), *Sexualités occidentales*, Seuil, Paris.
- AVDIJA E. [2012], « Les chiffres de l'homonationalisme. Construction statistique de l'homophobie comme problème des banlieues françaises », *Les mots sont importants.net* [en ligne].
- BACHETTA P. [2009], « Co-formations : sur les spatialités de résistance de lesbiennes "of color" en France », *Sexualité, genre et société*, n° 1, vol. 1.
- BADGETT L. [2002], *Money, Myths, and Change. The Economic Lives of Lesbians and Gay Men*, University of Chicago Press, Chicago.
- BAILEY R. W. [1999], *Gay Politics, Urban Politics. Identity and Economics in the Urban Setting*, Columbia University Press, New York.

- BAJOS N. et BELTZER N. [2008], « Les sexualités homo-bisexuelles : d'une acceptation de principe aux vulnérabilités sociales et préventives », in BAJOS N. et BOZON M. (dir.), *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte, Paris.
- BARBOT J. [2002], *Les Malades en mouvements. La médecine et la science à l'épreuve du sida*, Balland, Paris.
- BARRETT D. C. et POLLACK L. M. [2005], « Whose gay community? Social class, sexual self-expression and gay community », *The Sociological Quarterly*, vol. 46, n° 3.
- BECK F. [2011/2012], « Risques suicidaires et minorités sexuelles : une problématique récente », *Agora débats/jeunesses*, n° 58.
- BECKER H. [1963], *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Métailié, Paris, 1985.
- BELL D. [2001]. « Fragments for a queer city », in BELL D., BINNIE J. et al. (dir.), *Pleasure Zones. Bodies, Cities, Spaces*, Syracuse University Press, Syracuse.
- BENSTOCK S. [1986], *Women of the Left Bank*, University of Texas Press, Austin.
- BERENI L., CHAUVIN S., JAUNAIT A. et REVILLARD A. [2012], *Introduction aux études sur le genre*, De Boeck, Bruxelles.
- BERNSTEIN M. [2002], « Identities and politics : toward a historical understanding of the lesbian and gay movement. », *Social Science History*, vol. 26.
- BERSANI L. [1995], *Homos. Repenser l'identité*, Odile Jacob, Paris, 1998.
- BÉRUBÉ A. [1990], *Coming Out Under Fire. The History of Gay Men and Women in World War Two*, Free Press, New York.
- [1997], « Intellectual desire », in RAFFO S. (dir.), *Queerly Classed. Gay Men and Lesbians Write about Class*, South End Press, Boston.
- BESNIER N. et ALEXEYEFF K. [2013], *Gender on the Edge. Transgender, Gay, and Other Pacific Islanders*, University of Hawai'i Press, Honolulu.
- BINNIE J. et VALENTINE G. [1999], « Geographies of sexuality : a review of progress », *Progress in Human Geography*, vol. 23, n° 2.
- BINNIE J. [2004], *The Globalization of Sexuality*, Sage, Londres.
- BLACKWOOD E. et WIERINGA S. [1999], *Female Desires. Same-Sex Relations and Transgender Practices Across Cultures*, Columbia University Press, New York.
- BLIDON M. [2007], « Distance et rencontre. Éléments pour une géographie des homosexualités », thèse de doctorat en géographie, Université Paris VII-Denis Diderot.
- [2008], « La casuistique du baiser. L'espace public, un espace hétéronormatif », *Echogéo*, n° 5.
- BOEHRINGER S. [2007], *L'Homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*, Les Belles Lettres, Paris.
- BOELLSTORFF T. [2007], « Queer studies in the house of anthropology », *Annual Review of Anthropology*, vol. 36.
- BOELLSTORFF T. et LEAP W. L. (dir.) [2004], *Speaking in Queer Tongues. Globalisation and Gay Language*, University of Illinois Press, Urbana/Champaign.
- BONNET M.-J. [1981], *Un choix sans équivoque. Recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes, XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Denoël/Gonthier, Paris.
- BORRILLO D. et FASSIN E. (dir) [1999], *Au-delà du Pacs. L'expertise*

- familiale à l'épreuve de l'homosexualité, PUF, Paris.
- BORRILLO D. [2000], *L'Homophobie*, PUF, Paris.
- BOSWELL J. [1980], *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité : les homosexuels en Europe occidentale des débuts de l'ère chrétienne au XIV<sup>e</sup> siècle*, Gallimard, Paris, 1985.
- BOUCHERON B. [2007], « Introduction à une histoire du mouvement lesbien en France », *Colloque « Visibilité/invisibilité des lesbiennes »*, Coordination lesbienne de France.
- BOURCIER M.-H. [2011], *Queer Zones*, vol. 3, *Identités, cultures, politiques*, Éditions Amsterdam, Paris.
- BOURDIEU P. [1996], « Des familles sans nom », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 113.
- BOZON M. et HÉRAN F. [1987], « La découverte du conjoint », *La Formation du couple. Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, La Découverte, « Grands Repères/Classiques », Paris, 2006.
- BREWIS J. et JACK G. [2010], « Consuming chavs : the ambiguous politics of gay chauvinism », *Sociology*, vol. 44, n° 2.
- BROOTEN B. J. [1996], *Love Between Women. Early Christian Responses to Female Homoeroticism*, University of Chicago Press, Chicago.
- BROQUA C. [2000], « Enjeux des méthodes ethnographiques dans l'étude des sexualités entre hommes. Enjeux méthodologiques des recherches ethnographiques sur les sexualités entre hommes », *Journal des anthropologues*, n° 82-83.
- BROQUA C. [2005], *Agir pour ne pas mourir. Act Up, les homosexuels et le sida*, Presses de Sciences Po, Paris.
- [2009], « Sur les rétributions des pratiques homosexuelles à Bamako », *Revue canadienne des études africaines*, vol. 43, n° 1.
- (dir.) [2011], « La construction sociale de l'homosexualité », *Genre, sexualité & société*, hors-série n° 1.
- BROQUA C. et FILLIEULE O. [2001], *Les Logiques de l'engagement dans la lutte contre le sida. Portraits d'associations*, Textuel, Paris.
- BUSSCHER P.-O. DE [2001], « Le monde des bars gays parisiens : différenciation, socialisation et masculinité », *Journal des anthropologues*, n° 82-83.
- BUSSCHER P.-O. DE et MENDÈS-LEITE R. [1997], *Back-rooms : microgéographie « sexographique » de deux back-rooms parisiennes. Appropriation de l'espace et gestion de la sexualité face au VIH*, Gai-Kitsch-Camp, Lille.
- BUTLER J. [1990], *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, La Découverte, Paris, 2006.
- [1993], *Ces corps qui comptent. De la matérialité et des limites discursives du « sexe »*, Éditions Amsterdam, Paris, 2009.
- [2008], « Sexual politics, torture, and secular time », *British Journal of Sociology*, vol. 59, n° 1.
- CADORET A., GROSS M., MECARY C., PERREAU B. et SALVADOR-FERRER M. [2006], *Homoparentalités. Approches scientifiques et politiques*, Paris, PUF.
- CALIFIA P. [1983], « A secret side of lesbian sexuality », in WEINBERG T. et KAMEL G. W. (dir.), *S and M. Studies in Sadomasochism*, Prometheus, New York.
- CANTE R. et RESTIVO A. [2004], « The cultural-aesthetic specificities of all-male moving-image pornography », in WILLIAMS L. (dir.), *Porn Studies*, Duke University, Durham.

- CARAGLIO M. [1997], « Les lesbiennes dites "masculines", ou quand la masculinité n'est qu'un paysage », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 18, n° 1.
- CASS V. C. [1979], « Homosexual identity formation : a theoretical model », *Journal of Homosexuality*, n° 4.
- CATTAN N. et CLERVAL A. [2011], « Un droit à la ville ? Réseaux virtuels et centralités éphémères des lesbiennes à Paris », *Justice spatiale*, n° 3.
- CERVILLE M. et REES-ROBERTS N. [2010], *Homo exoticus : race, classe et critique queer*, Armand Colin, Paris.
- CEVIPOF [2012], « Gays, bis et lesbiennes : des minorités sexuelles ancrées à gauche », *Les Électorats sociologiques*, n° 8, janvier.
- CHAMBERLAND L. et THÉROUX-SÉGUIN J. [2009], « Sexualité lesbienne et catégories de genre », *Genre, sexualité & société*, n° 1.
- CHAMBERLAND L. [2009], « Le vieillissement chez les lesbiennes : y a-t-il des enjeux spécifiques ? », in CHARPENTIER M. et QUÉNIART A. (dir.), *Vieilles, et après ! Femmes, vieillissement et société*, Montréal, Éditions du Remue-ménage.
- CHAUNCEY G. [1982], « From sexual inversion to homosexuality : medicine and the changing conceptualization of female deviance », *Salmagundi*, n° 58/59.
- [1994], *Gay New York, 1890-1940*, Fayard, Paris, 2003.
- [2002], « Après Stonewall, le déplacement de la frontière entre le "soi" public et le "soi privé" », *Histoire & Sociétés. Revue européenne d'histoire sociale*, n° 3.
- CHAUVIN S. [2005], « Les aventures d'une "alliance objective". Quelques moments de la relation entre mouvements homosexuels et mouvements féministes au XX<sup>e</sup> siècle », *L'Homme et la Société*, n° 158.
- CHETAILLE A. [2009], « Émergence et stratégies du mouvement gay et lesbien en Pologne : le rôle des opportunités politiques », *Transitions*, vol. XLIX, n° 1.
- CHETCUTI N. [2010], *Se dire lesbienne : vie de couple, sexualité, représentation de soi*, Payot, Paris.
- CHETCUTI N. et PERRIN C. [2002], « Au-delà des apparences : lesbianisme et catégorisation de sexe », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 21, n° 1.
- COSTECHAREIRE C. [2008], « Les "parcours homosexuels" et conjugaux au sein d'une population lesbienne », *Enfances, familles, générations*, n° 9.
- COULMONT B. [2006], « Jeux d'interdits ? Religion et homosexualité », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 136.
- COURDURIÈS J. [2011], *Être en couple (gay)*, PUL, Lyon.
- COXON A. P. [1996], *Between the Sheets. Sexual Diaries and Gay Men's Sex in the Era of AIDS*, Continuum International Publishing Group, Londres.
- DAVIS M. et LAPOVSKY KENNEDY E. [1993], *Boots of Leather, Slippers of Gold. The History of a Lesbian Community*, Routledge, New York.
- DELIGNE C., GABIAM K., VAN CRIE-KINGEN M. et DECROLY J.-M. [2006], « Les territoires de l'homosexualité à Bruxelles : visibles et invisibles », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 50, n° 140.
- DELORME W. [2011], « Pornographie féministe : fin d'un oxymore », *Ravages*, n° 6.

- DELPHY C. [2008], *Classer, dominer : qui sont les « autres » ?*, La Fabrique, Paris.
- D'EMILIO J. [1983], *Sexual Politics, Sexual Communities. The Making of a Homosexual Minority in the United States, 1940-1970*, University of Chicago Press, Chicago.
- DESCHAMPS C. et GAISSAD L., [2008], « Pas de quartier pour le sexe ? Le développement durable des rencontres sans lendemain », *Echogéo*, n° 5.
- DESCOUTURES V. [2010], *Les Mères lesbiennes*, PUF, Paris.
- DESCOUTURES V., DIGOIX M., FASSIN E. et RAULT W. [2008], *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Autrement, Paris.
- DIGOIX M. [2008], « Le concept nordique d'égalité entre différenciation et universalisme », in DESCOUTURES V., DIGOIX M., FASSIN E. et RAULT W., *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Autrement, Paris.
- DORAIS M. [2003], *Les Cow-boys de la nuit. Travailleurs du sexe en Amérique du Nord*, H&O, Paris.
- DORLIN E. [2008], *Sexe, genre et sexualités*, PUF, Paris.
- DRUCKER P. (dir) [2000], *Different Rainbows*, Gay Men's Press, Londres.
- DUDINK S. [2011], « Homosexuality, race, and the rhetoric of nationalism », *History of the Present*, vol. 1, n° 2.
- DUGGAN L. [2002], « The new homonormativity : the sexual politics of neoliberalism », in CASTRONOVO R. et NELSON D. (dir.), *Materializing Democracy*, Duke University Press, Durham.
- DUNNE G. A. [1997], *Lesbian Lifestyles. Women's Work and the Politics of Sexuality*, Macmillan, Basingstoke.
- EBOUSSI BOULAGA F. [2007], « L'homosexualité est bonne à penser », dossier, *Terroirs, revue africaine de sciences sociales et de philosophie*, n° 1-2.
- EPPRECHT M. [2005]. « Black skin, "cowboy" masculinity : a genealogy of homophobia in the African nationalist movement in Zimbabwe to 1983 ». *Culture, Health & Sexuality*, vol. 7, n° 3.
- EPSTEIN S. [1996], *La Grande Révolte des malades. Histoire du sida*, Les Empêcheurs de penser en rond, Paris, 2001.
- ERIBON D. [1998], *Les Études gay et lesbiennes*, Éditions du Centre Pompidou, Paris.
- [1999], *Réflexions sur la question gay*, Fayard, Paris.
- [2001], *Une morale du minoritaire. Variations sur un thème de Jean Genet*, Fayard, Paris.
- [2009], *Retour à Reims*, Fayard, Paris.
- ESPINEIRA K., THOMAS M.-Y. et ALESSANDRIN A. [2012], *Transyclopédie. 1 000 choses à savoir sur les transidentités*, Paris, Des ailes sur un tracteur.
- FABRE G. [2000], *VIH et emploi à l'heure des multithérapies. Les usages du secret en milieu de travail*, rapport ANRS.
- FALCOZ C. [2008], *L'Homophobie dans l'entreprise*, La Documentation française, Paris.
- FASSIN E. [2005], *L'Inversion de la question homosexuelle*, Éditions Amsterdam, Paris.
- [2010], « National identities and transnational intimacies : sexual democracy and the politics of immigration in Europe », *Public Culture*, vol. 22, n° 3.

- FAUSTO-STERLING A. [2000], *Corps en tous genres. La dualité des sexes à l'épreuve de la science*, Paris, La Découverte, 2012.
- FABRE C. et FASSIN E. [2003], *Liberté, égalité, sexualités*, Belfond, Paris.
- FERGUSON R. [2004], *Aberrations in Black. Towards a Queer of Color Critique*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- FERZLI R. [2001], « Couples au féminin : aspects du quotidien », *Cahiers du genre*, n° 30.
- FILLIEULE O. et BROQUA C. [2002], « Les mouvements homosexuels », in SOMMIER I. et CRETTEZ X. (dir.), *La France rebelle*, Michalon, Paris.
- FIRDION J.-M., BECK F. et SCHILTZ M.-A. [2011], « Les minorités sexuelles face au risque suicidaire en France », *Suicide et tentatives de suicide. État des lieux en France, bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'INVS*, n° 47-48.
- FORTIN J. [2010], *L'homosexualité est-elle soluble dans le conformisme ?*, Textuel, Paris.
- FOUCAULT M. [1976], *Histoire de la sexualité*, vol. 1, *La Volonté de savoir*, Gallimard, Paris.
- [1981], « De l'amitié comme mode de vie », *Dits et Écrits*, tome 2, 1976-1988, Gallimard, « Quarto », Paris, 2001.
- [1984], *Histoire de la sexualité*, vol. 2, *L'Usage des plaisirs*, Gallimard, Paris.
- FREEDMAN E. [1996], « The prison lesbian : race, class, and the construction of the aggressive female homosexual, 1915-1965 », *Feminist Studies*, vol. 22, n° 2.
- GAGNON J. H. et SIMON W. [1967], « Homosexualité : la formulation d'une perspective sociologique », *Genre, sexualité & société*, hors-série n° 1, 2011.
- GENON C., CHARTRAIN C. et DELEBARRE C. [2009], « Pour une promotion de la santé lesbienne : état des lieux des recherches, enjeux et propositions », *Genre, sexualité et société*, n° 1, printemps.
- GIDDENS A. [1992], *Transformation de l'intimité. Sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Le Rouergue/Chambon, Paris, 2004.
- GIRARD G. [2009], « De quel homosexuel parle la prévention du sida ? La question du bareback », in CAZIER J.-P. (dir.), *L'Objet homosexuel. Études, constructions, critiques*, Sils Maria, Paris.
- GIRARD J. [1981], *Le Mouvement homosexuel en France, 1945-1980*, Syros, Paris.
- GIRAUD C. [2009], « Les "quartiers gays" : un nouvel objet sociologique ? », in CAZIER J.-P. (dir.), *L'Objet homosexuel. Études, constructions, critiques*, Sils Maria, Paris.
- GOFFMAN E. [1963], *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975.
- GONNARD C. [2003], « Convivialité lesbiennes », in TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris.
- GRAFF A. [2010], « Looking at pictures of gay men : political uses of homophobia in contemporary Poland », *Public Culture*, vol. 22, n° 3.
- GRATTON E. [2008], *L'Homoparentalité au masculin. Le désir d'enfant contre l'ordre social*, PUF/Le Monde, Paris.
- GRECO L. [2011], « L'homoparentalité entre parenté, genre et langage : différenciation et binarité dans les procédés d'appellation et de catégorisation du lien parental », in DUCHÈNE A. et MOÏSE C. (dir.),

- Langage, genre et sexualité*, Éditions Nota Bene, Québec.
- GREENBERG D. F. [1988], *The Construction of Homosexuality*, University of Chicago Press, Chicago.
- GRÉSILLON B. [2000], « "Faces cachées de l'urbain" ou éléments d'une nouvelle centralité ? Les lieux de la culture homosexuelle à Berlin ». *L'Espace géographique*, vol. 29, n° 4.
- GROSS M. [2007], « Quand et comment l'homoparentalité est-elle devenue un objet "légitime" de recherche en sciences humaines et sociales ? », *Sociologos. Revue de l'Association française de sociologie*, n° 2.
- GUÉNIF-SOUILAMAS N. et MACÉ E. [2004], *Les Féministes et le garçon arabe*, Éditions de l'Aube, La Tour-d'Aigues.
- HALBERSTAM J. [1998], « Transgender butch : butch/FTM border wars and the masculine continuum », *GLQ. A Journal of Lesbian and Gay Studies*, vol. 4, n° 2.
- HALPERIN D. [2002], *How to Do the History of Homosexuality*, University of Chicago Press, Chicago.
- [2012], *How to Be Gay ?*, Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge.
- HAMEL C. [2003], « Islam », in TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF.
- [2003], « L'intrication des rapports sociaux de sexe, de « race », d'âge et de classe : les effets sur la gestion des risques d'infection par le VIH chez les Français descendants des migrants du Maghreb », thèse d'anthropologie sociale et ethnologie, EHESS, Paris.
- [2012], « Devenir lesbienne : le parcours de jeunes femmes d'origine maghrébine », *Agora débats/jeunesses*, n° 60.
- HARITAWORN J. [2008], « Loyal repetitions of the nation : gay assimilation and the "war on terror" », *Darkmatter*, vol. 3.
- HARRY J. [1984], *Gay Couples*, Praeger, New York.
- HART L. [1994], *Fatal Women. Lesbian Sexuality and the Mark of Aggression*, Routledge, Londres.
- HEKMA G. [1999], « Amsterdam », in HIGGS D. (dir.), *Queer Sites. Gay Urban Histories since 1600*, Routledge, Londres.
- HERDT G. H. [1999], *Sambia Sexual Cultures. Essays from the Field*, University of Chicago Press, Chicago.
- HOCQUENGHEM G. [1972], *Le Désir homosexuel*, Fayard, Paris, 2000.
- HUMPHREYS L. [1970], *Le Commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, La Découverte, Paris, 2007.
- IDIER A. [2013], *Les Alinéas au placard. L'abrogation du délit d'homosexualité (1977-1982)*, Cartouche, Paris.
- JACKSON J. [2006], « Arcadie : sens et enjeux de l'"homophilie" en France, 1954-1982 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53, n° 4.
- [2009], *Arcadie. La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Autrement, Paris.
- JACKSON P. [2009], « Global queering and global queer theory : Thai [trans]genders and [homo]sexualities in world history », *Autrepart*, n° 49.
- JAY FRIEDMAN E. [2012], « Constructing "the same rights with the same names" : the impact of Spanish norm diffusion on marriage equality in Argentina »,

- Latin American Politics and Society*, vol. 54, n° 4.
- JOHNSON P. [2008], « "Rude boys" : the homosexual eroticization of class », *Sociology*, n° 42.
- KATZ J. [1996], *L'Invention de l'hétérosexualité*, EPEL, Paris, 2001.
- KANDEL L. et LESSELIER C. [2003], « Féminisme », in TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris.
- KIMMEL M. S. [2005], *The Gender of Desire. Essays on Male Sexuality*, State University of New York Press, Albany.
- KULICK D. [1998], *Travesti. Sex, Gender and Culture among Brazilian Transgendered Prostitutes*, University of Chicago Press, Chicago.
- KURDEK L. A. et SCHMITT J. P. [1987], « Partner homogamy in married, heterosexual cohabiting, gay, and lesbian couples », *The Journal of Sex Research*, vol. 23, n° 2.
- LAURENT L. et MIHOUBI F. [2009], « Moins égaux que les autres ? Orientation sexuelle et discrimination salariale en France », *Document de travail*, Centre d'études des politiques économiques (EPEE), Université d'Évry Val-de-Marne.
- LAURETIS T. DE [1994], *The Practice of Love. Lesbian Sexuality and Perverse Desire*, Indiana University Press, Indianapolis.
- LE TALEC J.-Y. [2003a], *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, La Découverte, Paris.
- [2003b], « Le bareback : affirmation identitaire et transgression », in BROQUA C., LERT F. et SOUTEYRAND Y. (dir.), *Homosexualités au temps du sida : tensions sociales et identitaires*, ANRS, Paris.
- LÉOBON A. [2004], *Les Usages sociosexuels d'Internet et le développement d'une culture du risque au sein de la population homo et bisexuelle française. Données qualitatives mises en perspective avec les résultats de l'enquête « Net Gai Baromètre »*, ANRS, Paris.
- LERATON R.-P. [2002], *Gay Porn. Le film porno gay : histoire, représentations et construction d'une identité*, H&O, Paris.
- LERCH A. [2007], « Transparence, verbalisation, silence : la gestion de l'information quant aux prises de risque dans les couples gais multipartenaires », *Homosexualité et sida : les défis de la prévention*, ANRS, Paris.
- LERIDON H. [2008], « Le nombre de partenaires : un certain rapprochement entre les femmes et les hommes, mais des comportements encore très différents », in BAJOS N. et BOZON M. (dir.), *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte, Paris.
- LEROY S. [2005], « Le Paris gay. Éléments pour une géographie de l'homosexualité », *Annales de géographie*, n° 646.
- LERT F. et PLAUZOLLES P. [2003], « Apports des enquêtes quantitatives dans la connaissance des comportements sexuels et préventifs chez les homosexuels et bisexuels masculins », in BROQUA C., LERT F. et SOUTEYRAND Y. (dir.) [2003], *Homosexualités au temps du sida : tensions sociales et identitaires*, ANRS, Paris.
- LESTRADE D. [2009], « Le vieillir gay », *Minorités*, n° 15.
- LEVINE M. P. [1998], *Gay Macho. The Life and Death of the Homosexual Clone*, New York University Press, New York.
- LEWIN E. [2008], « La carrière morale des pères gais », in DESCOUTURES V.,

- DIGOIX M., FASSIN E. et RAULT W., *Mariages et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Autrement, Paris.
- LHOMOND B. [1997], « Le sens de la mesure. Le nombre d'homosexuel/les dans les enquêtes sur les comportements sexuels et le statut de groupe minoritaire », *Sociologie et Sociétés*, vol. XXIX, n° 1.
- LHOMOND B et SAUREL-CUBIZOLLES M. J. [2003], « Orientation sexuelle, violences contre les femmes et santé. Résultats de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France », in BROQUA C., LERT F. et SOUTEYRAND Y. (dir.), *Homosexualités au temps du sida : tensions sociales et identitaires*, ANRS, Paris.
- LOFTIN C. [2007], « Unacceptable mannerisms : gender anxieties, homosexual activism, and swish in the United States, 1945-1965 », *Journal of Social History*, vol. 40, n° 3.
- MAIFERT M. [2002], « Homosexualité et parentalité », *Socio-Anthropologie*, n° 11.
- MANGEOT P. [2003], « Communautarisme », in TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris.
- MARCUS S. [2007], *Between Women. Friendship, Desire, and Marriage in Victorian England*, Princeton University Press, Princeton.
- MARTEL F. [2013], *Global Gay. Comment la révolution gay change le monde*, Flammarion, Paris.
- MARTIN B. [1996], *Feminity Played Straight. The Significance of Being Lesbian*, New York/Londres, Routledge.
- MASSAD J. [2007], *Desiring Arabs*, Chicago, University of Chicago Press.
- MCCLINTOCK A. [1995], *Imperial Leather. Race, Gender and Sexuality in the Colonial Contest*, Routledge, New York.
- MCWHIRTER D. et MATISON A. [1984], *The Male Couple. How Relationships Develop*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs.
- MENDÈS-LEITE R. et BANENS M. [2006], *Vivre avec le VIH*, Calmann-Lévy, Paris.
- MENDÈS-LEITE R. et PROTH B. [1997], « Approches anthropologiques de la sexualité anonyme entre hommes », *Transcriptase*, n° 52.
- MEPSCHEN P., DUUVENDAK J.-W. et TONKENS E. [2010], « Sexual politics, orientalism and multicultural citizenship in the Netherlands », *Sociology*, vol. 44, n° 5.
- MEYEROWITZ J. [2002], *How Sex Changed. A History of Transsexuality in the United States*, Harvard University Press, Cambridge.
- MICHAELS S. et LHOMOND B. [2006], « Conceptualization and measurement of homosexuality in sex surveys : a critical review », *Cadernos de Saude Publica*, vol. 22, n° 7.
- MOSSE G. [1985], *Nationalism and Sexuality. Respectability and Abnormal Sexuality in Modern Europe*, Howard Fertig, New York.
- NARDI P. M. (dir.) [1999], *Gay Men's Friendships. Invincible Communities*, University Of Chicago Press, Chicago.
- NARDI P. M. et SHERROD D. [2007], « Friendship patterns of sexual minority individuals in adulthood », *Journal of Social and Personal Relationships*, n° 24.
- NESTLE J. (dir.) [1992], *The Persistent Desire. A Butch-Femme Reader*, Alyson Publications, Boston.

- NEWTON E. [1979], *Mother Camp. Female Impersonators in America*, University of Chicago Press, Chicago.
- OOSTERHUIS H. [1997], « Medicine, male bonding and homosexuality in nazi Germany », *Journal of Contemporary History*, vol. 32, n° 2.
- PARKER R. [2001], « Sexuality, culture and power in HIV/AIDS research », *Annual Review of Anthropology*, n° 30.
- PATERNOTTE D. [2011], *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, Éditions de l'Université libre de Bruxelles, Bruxelles.
- PATERNOTTE D. et PERREAU B. [2012], « Sexualité et politique en francophonie : état des lieux et perspectives de recherche », *Politique et Sociétés*, vol. 31, n° 2.
- PATTON C. [1989], « L'industrie des services sida : la construction des "victimes", des "volontaires" et des "experts" », *Genre, sexualité et société*, n° 9, 2013.
- PERREAU B. [2003], « L'égalité inavouable. Homosexualité et adoption en France, une politique jurisprudentielle », *Nouvelles Questions féministes*, vol. 22, n° 3.
- PETZEN J. [2004], « Home or home-like ? Turkish queers manage space in Berlin », *Space and Culture*, vol. 7, n° 20.
- PHETERSON G. [1996], *Le Prisme de la prostitution*, L'Harmattan, Paris, 2001.
- PINELL P. (dir.) [2002], *Une épidémie politique. La lutte contre le sida en France, 1981-1996*, PUF, Paris.
- POLLAK M. [1982], « L'homosexualité masculine, ou le bonheur dans le ghetto », *Une identité blessée : études de sociologie et d'histoire*, Métailié, Paris, 1995.
- [1988], *Les Homosexuels et le sida : sociologie d'une épidémie*, Métailié, Paris.
- PREARO M. [2011], « La genèse des mouvements d'affirmation identitaire : homosexualité et identité à l'âge de l'autonomie », thèse en études politiques, EHESS, Paris.
- PRECIADO B. [2008], *Testo-junkie. Sexe, drogue et biopolitique*, Grasset, Paris.
- PRINGLE R. [1989], *Secretaries Talk. Sexuality, Power and Work*, Verso, Londres.
- PROTH B. [2002], *Lieux de drague. Scènes et coulisses d'une sexualité masculine*, Octarès, Toulouse.
- PUAR J. [2007], *Homonationalisme. Politiques queer après le 11 Septembre*, Éditions Amsterdam, Paris, 2012.
- RAULT W. [2009], *L'Invention du PACS. Pratiques et symboliques d'une nouvelle forme d'union*, Presses de Sciences Po, Paris.
- REDOUTEY E. [2002], « Géographie de l'homosexualité à Paris, 1984-2000 », *Urbanisme*, n° 325.
- REVENIN R. [2005], *Homosexualité et prostitution masculines à Paris, 1870-1918*, L'Harmattan, Paris.
- REVILLARD A. [2002], « L'identité lesbienne entre nature et construction », *Revue du MAUSS*, n° 19.
- REVOL T. [2003], « Bible », in TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris.
- RICH A. [1981], « Compulsory heterosexuality and lesbian existence », in ABELOVE H., BARALE M. et HALPERIN D. (dir.), *Lesbian and Gay Studies Reader*, Routledge, New York, 1993.
- ROTHENBERG T. [1995], « "And she told two friends" : lesbians creating urban social space », in BELL D. et VALENTINE G. (dir.),

- Mapping Desire. Geographies of Sexualities*, Routledge, Londres.
- ROUX S. [2011], *No money, no honey. Économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, La Découverte, Paris.
- RUBIN G. [2010], *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, EPEL, Paris.
- SAMOIS [1981], *Coming to Power*, Alyson, Boston.
- SCHILTZ M.-A. [1997], « Parcours de jeunes homosexuels dans le contexte du VIH : la conquête de modes de vie. », *Population*, n° 6.
- [1998], « Un ordinaire insolite : le couple homosexuel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 125.
- KOSOFSKY SEDGWICK E. [1985], *Between Men. English Literature and Male Homosocial Desire*, Columbia University Press, New York.
- [1990], *Épistémologie du placard*, Éditions Amsterdam, Paris, 2008.
- SEIDMAN S. [1996], *Queer Theory/Sociology*, Blackwell, Londres.
- SIBALIS M. [2001], « Les espaces des homosexuels dans le Paris d'avant Haussmann », in BOWIE K. (dir.), *La Modernité avant Haussmann. Formes de l'espace urbain à Paris, 1801-1853*, Éditions Recherches, Paris.
- [2010], « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front homosexuel d'action révolutionnaire (FHAR) », *Genre, sexualité et société*, n° 3.
- SINFIELD A. [2004], *On Sexuality and Power*, Columbia University Press, New York.
- SINGLY F. DE [1987], « Théorie critique de l'homogamie », *L'Année sociologique*, n° 37.
- [1996], *Le Soi, le Couple et la Famille*, Nathan, Paris.
- STACEY J. [2004], « Cruising the familyland : gay hypergamy and rainbow kinship », *Current Sociology*, vol. 52, n° 2, mars.
- STACEY J. et BIBLARZ T. J. [2001], « (How) Does the sexual orientation of parents matter ? », *American Sociological Review*, vol. 66, n° 2.
- STEIN E. [1999], *The Mismeasure of Desire. The Science, Theory and Ethics of Sexual Orientation*, Oxford University Press, Oxford.
- STRYKER S. et WHITTLE S. [2006], *The Transgender Studies Reader*, Routledge, New York.
- TAMAGNE F. [2000], *Histoire de l'homosexualité en Europe. Berlin, Londres, Paris, 1919-1939*, Seuil, Paris.
- TAMAGNE F. [2001], « L'identité lesbienne : une construction différée et différenciée ? », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 84.
- TIN L.-G. [2008], *L'Invention de la culture hétérosexuelle*, Autrement, Paris.
- TRACHMAN M. [2013], *Le Travail pornographique. Enquête sur la production de fantasmes*, La Découverte, Paris.
- TREMBLAY M., PATERNOTTE D. et JOHNSON C. [2011], *The Lesbian and Gay Movement and the State. Comparative Insights into a Transformed Relationship*, Ashgate, Farnham.
- TRUMBACH R. [1977], « London's sodomites : homosexual behavior and Western culture in the 18th century », *Social History*, vol. 1, n° 1.
- VECHO O. et SCHNEIDER B. [2005], « Homoparentalité et développement de l'enfant : bilan de trente ans de publications », *La Psychiatrie de l'enfant*, vol. 48.

- VELTER A. et BOUYSSOU-MICHEL A. [2007], « Relations stables et comportements sexuels à risque : enquête ANRS Presse gay 2004 », *Sexualité, relations et prévention chez les homosexuels masculins*, ANRS, Paris.
- VICINUS M. (dir.) [1996], *Lesbian Subjects. A Feminist Studies Reader*, Indiana University Press, Bloomington.
- VOROS F. [2013], « Usages du porno. Éléments pour une cartographie à venir », *Tausend Augen*, n° 33.
- WAALDIJK K. et FASSIN E. [2008], *Droit conjugal et unions de même sexe. Mariage, partenariat et concubinage dans neuf pays européens*, PUF, Paris.
- WARNER M. [1993], *Fear of a Queer Planet. Queer Politics and Social Theory*, University of Minnesota Press, Minneapolis.
- WEEKS J. [1977], *Sex, Politics and Society. The Regulation of Sexuality since 1800*, Longman, Londres.
- WESTON K. [1991], *Families We Choose. Lesbians, Gays, Kinship*, Columbia University Press, New York.
- WIERINGA S. [2000], « Communism and women's same-sex practises in post-Suharto Indonesia » *Culture, Health & Sexuality*, vol. 2, n° 4.
- WILCHIN R. [1997], *Read My Lips. Sexual Subversion and the End of Gender*, Firebrand Books, Ithaca.
- WILLIAMS L. [2004], « Skin flicks on the racial border : pornography, exploitation, and interracial lust », in WILLIAM L. (dir.), *Porn Studies*, Duke University Press, Durham.
- WITTIG M. [2001], *La Pensée straight*, Balland, Paris.
- WRIGHT L. K. [1997], *The Bear Book. Readings in the History and Evolution of a Gay Male Subculture*, Haworth Press, New York.
- YUVAL-DAVIS N. et ANTHIAS F. (dir.) [1989], *Woman-Nation-State*, St. Martin's Press, New York.

### Enquêtes quantitatives françaises

- AGENCE NATIONALE DE RECHERCHE SUR LE SIDA ET LES HÉPATITES VIRALES (ANRS) [2004], *Enquête VESPA (VIH : enquête sur les personnes atteintes)*.
- [2010], *Enquête KABP (Knowledge, attitudes, beliefs and practices)*.
- IFOP [2011], « Le profil de la population gay et lesbienne en 2011 », enquête pour le magazine *Têtu*.
- INSERM, INED, ANRS [2006], *Enquête Contexte de la sexualité en France (CSF)*, ayant donné lieu au livre de BAJOS N. et BOZON M. (dir.), *Enquête sur la sexualité en France*, La Découverte, Paris.
- INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE/ANRS [2007], *Enquête Presse gay 2004*, La Documentation française, Paris.
- INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE, SNEG, ANRS [2009], *Enquête Prévagay* [en ligne].
- SPIRA A., BAJOS N. et GROUPE ACSF [1993], *Les Comportements sexuels en France*, La Documentation française, Paris.

# Table des matières

<b>Introduction</b>	3
Les discours savants et leurs points aveugles	5
Médecine et biologie, 5	
Psychiatrie et psychanalyse, 6	
La place du discours sociologique	8
<b>I Les sciences sociales et l'homosexualité</b>	
<hr/>	
De l'étiologie à l'interaction	10
Compter : le rapport Kinsey, 10	
Comprendre : déviance, carrières, stigmat, scripts, 11	
Décrire la communauté, 13	
De l'interaction à l'histoire	14
L'homosexuel-le moderne en débat, 16	
Le détour par l'ethnologie	18
Les nouvelles anthropologies critiques, 19	
La théorie queer	20
<b>II Les clés du placard : homophobie, coming-out, communautés</b>	
<hr/>	
Les ressorts sociopsychiques de l'homophobie	23
Une haine historique, 23	
L'homophobie et la gayphobie aujourd'hui, 24	
□ Encadré : <i>La peur du pervers invisible</i> , 25	
La lesbophobie, 27	
Discours hétérosexistes contemporains	29
Discours religieux, 29	
Discours à prétention anthropologique et défense de l'« ordre symbolique », 31	
Discours républicain et spectre du « communautarisme », 32	
Discriminations et injures	33

L'homophobie au travail, 33	
Dynamiques de la honte, 34	
□ Encadré : <i>Les homosexuel-le-s et le suicide</i> , 35	
<b>Coming-out, communautés</b>	<b>36</b>
Psychologie du <i>coming-out</i> , 36	
Le <i>coming-out</i> , une réalité historique en transformation, 37	

### III Modes de vie et sexualité

---

Les gays et les lesbiennes en chiffres	39
Géographies lesbiennes et gaies	41
Consommation et visibilité, 41	
Homosexuel-le-s dans l'espace urbain, 42	
Territorialités lesbiennes, 43	
Espaces de la drague gaie, 45	
□ Encadré : <i>Homosexualité et prostitution</i> , 46	
Nouvelles technologies, nouvelles formes de coprésence, 47	
Identités homosexuelles et normes de genre	48
Figures du gay efféminé, 48	
Figures de la lesbienne masculine, 49	
Transsexuel-le-s et transgenres, 50	
Du genre aux rôles sexuels, 52	
Le sexe gai et lesbien : représentations et subcultures	53
La place de la pornographie dans la sexualité gaie, 53	
Pornographie lesbienne, 56	
De la libération des mœurs à la diversification des communautés sexuelles, 57	
La santé, un enjeu pour les minorités sexuelles	58
La santé lesbienne, 59	
Homosexualité et vieillissement, 60	
Le VIH : du « cancer gai » aux multithérapies, 61	
Vivre avec le VIH aujourd'hui, 62	
Le retour des comportements à risque, 63	

### IV Des liens et des familles

---

L'amitié et l'invention de nouveaux types de relations	65
Questions de couple	68
Sexualité et conjugalité, 68	
□ Encadré : <i>Du Pacs au « mariage pour tous »</i> , 70	
Partage des tâches et vie domestique, 70	
Questions de parenté et de parentalité	71
La construction de familles alternatives, 71	
La filiation homoparentale, 72	
Le travail parental des gays et des lesbiennes, 74	

Reconnaissance, normalisation, subversion	75
L'homonormativité et les ambiguïtés de la banalisation, 76	
L'homosexualité, un modèle pour l'hétérosexualité ? 77	

## V **Mouvements politiques et associatifs**

---

Des précurseurs aux pionniers	80
Hirschfeld et la première vague du mouvement homosexuel, 80	
Arcadie et le mouvement « homophile » après la Seconde Guerre mondiale, 80	
Le « libérationnisme » : FHAR, MLF et mouvements radicaux de la fin des années 1970, 81	
Féminisme et lesbianisme, 82	
Sociologies contemporaines du mouvement gai et lesbien	83
Le mouvement gai et lesbien comme nouveau mouvement social, 85	
□ Encadré : <i>Sociologie du vote gai et lesbien contemporain</i> , 87	
Le foisonnement associatif gai et lesbien dans les années 1980 et 1990, 87	
Les mouvements de lutte contre le sida, 89	
Rapport à l'État, mariage et nouvelles revendications, 91	

## VI **Grandes questions sociologiques au prisme de l'homosexualité**

---

Homosexualité et mondialisation	93
Les droits sexuels à l'échelle mondiale : un projet contesté ? 94	
Nationalismes sexuels et dynamiques ethno-raciales	96
Homosexualité et classes sociales	99
Niveau de diplôme et professions, 100	
□ Encadré : <i>Homosexualité et revenu</i> , 101	
Une identité de classes moyennes ?, 102	
Homosexualité et mobilité sociale	103
Entre déviance et distinction, 104	
Choix du conjoint et hétérogamie gaie et lesbienne, 106	

<b>Conclusion</b>	109
-------------------	-----

<b>Repères bibliographiques</b>	111
---------------------------------	-----



## Collection

# R E P È R E S

créée par MICHEL FREYSSENET et OLIVIER PASTRÉ (en 1983),

dirigée par JEAN-PAUL PIRIOU (de 1987 à 2004), puis par PASCAL COMBEMALE,

avec SERGE AUDIER, STÉPHANE BEAUD, ANDRÉ CARTAPANIS, BERNARD COLASSE, JEAN-PAUL DELÉAGE, FRANÇOISE DREYFUS, CLAIRE LEMERCIER, YANNICK L'HORTY, PHILIPPE LORINO, DOMINIQUE MERLLIÉ, MICHEL RAINELLI, PHILIPPE RIUTORT, FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN et CLAIRE ZALC.

Coordination et réalisation éditoriale : Marieke JOLY.

Le catalogue complet de la collection « Repères » est disponible sur notre site

<http://www.collectionreperes.com>

### GRANDS REPÈRES

#### Classiques

##### R E P È R E S

**La formation du couple.** *Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Michel Bozon et François Héran.

**Invitation à la sociologie**, Peter L. Berger.

**Un sociologue à l'usine.** *Textes essentiels pour la sociologie du travail*, Donald Roy.

#### Dictionnaires

##### R E P È R E S

**Dictionnaire de gestion**, Élie Cohen.

**Dictionnaire d'analyse économique.** *Microéconomie, macroéconomie, monnaie, finance, etc.*, Bernard Guerrien et Ozgur Gun.

**Lexique de sciences économiques et sociales**, Denis Clerc et Jean-Paul Piriou.

#### Guides

##### R E P È R E S

**L'art de la thèse.** *Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Michel Beaud.

**Comment parler de la société.** *Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*, Howard S. Becker.

**Comment se fait l'histoire.** *Pratiques et enjeux*, François Cadiou, Clarisse Coulomb, Anne Lemonde et Yves Santamaria.

**La comparaison dans les sciences sociales.** *Pratiques et méthodes*, Cécile Vigour.

**Enquêter sur le travail.** *Concepts, méthodes, récits*, Christelle Avril, Marie Cartier et Delphine Serre.

**Faire de la sociologie.** *Les grandes enquêtes françaises depuis 1945*, Philippe Masson.

**Les ficelles du métier.** *Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Howard S. Becker.

**Le goût de l'observation.** *Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*, Jean Peneff.

**Guide de l'enquête de terrain**, Stéphane Beaud et Florence Weber.

**Guide des méthodes de l'archéologie**, Jean-Paul Demoule, François Gilligny, Anne Lehoërf et Alain Schnapp.

**Guide du stage en entreprise**, Michel Villette.

**Manuel de journalisme.** *Écrire pour le journal*, Yves Agnès.

**Voir, comprendre, analyser les images**, Laurent Gervereau.

#### Manuels

##### R E P È R E S

**Analyse macroéconomique 1.**

**Analyse macroéconomique 2.** 17 auteurs sous la direction de Jean-Olivier Hairault.

**La comptabilité nationale**, Jean-Paul Piriou et Jacques Bournay.

**Consommation et modes de vie en France.** *Une approche économique et sociologique sur un demi-siècle*, Nicolas Herpin et Daniel Verger.

**Déchiffrer l'économie**, Denis Clerc.

**L'explosion de la communication.** *Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Philippe Breton et Serge Proulx.

**Les grandes questions économiques et sociales**, sous la direction de Pascal Combemale.

**Une histoire de la comptabilité nationale**, André Vanoli.

**Histoire de la psychologie en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles**, Jacqueline Carroy, Annick Ohayon et Régine Plas.

**Macroéconomie financière**, Michel Aglietta.

**La mondialisation de l'économie.** *De la genèse à la crise*, Jacques Adda.

**Nouveau manuel de science politique**, sous la direction d'Antonin Cohen, Bernard Lacroix et Philippe Riutort

**La théorie économique néoclassique.** *Microéconomie, macroéconomie et théorie des jeux*, Emmanuelle Bénicourt et Bernard Guerrien.

**Le vote.** *Approches sociologiques de l'institution et des comportements électoraux*, Patrick Lehougue.



---

Composition Facompo, Lisieux (Calvados).  
Achévé d'imprimer en avril 2013 sur les presses de  
La Nouvelle Imprimerie Laballery à Clamecy (Nièvre).  
Dépôt légal : mai 2013  
N° de dossier : 00000

*Imprimé en France*